

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE

"LIEWEN ZU LËTZEBUERG"

DOCUMENT PSELL N° 122

AVRIL 2000

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

**Analyse descriptive et dynamique
Rapport détaillé**

**CEPS/Instead
Differdange**

Grand-Duché de Luxembourg

VILLE DE DUDELANGE

Grand-Duché de Luxembourg

2000

Document produit par le

CEPS/Instead

*Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
B.P. 48 - L 4501 Differdange*

Président : Gaston Schaber

Document PSELL N°122 - ISBN 2 - 87987 - 255 – 3 - 2000

REALISATION DE L'ETUDE

L'étude a été

supervisée par Pierre HAUSMAN

coordonnée par Monique BORSENBURGER et Patrick BOUSCH

réalisée par l'Equipe de recherche

Frédéric BERGER

Monique BORSENBURGER

Patrick BOUSCH

Claude HOUSSEMAND

Blandine LEJEALLE

Monique PELS

avec la participation de Michelle BEAUFILS, Franz CLEMENT et Bernard GAILLY

mise en page par Isabelle BOUVY

REMERCIEMENTS

La réalisation d'une étude sur l'emploi au niveau d'une commune luxembourgeoise nécessite l'usage combiné de plusieurs sources d'informations qui malheureusement ne couvrent qu'une partie des champs que l'on voudrait bien observer.

Grâce à une bonne collaboration avec l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale/Centre Commun de la Sécurité Sociale, avec l'Administration de l'Emploi et le STATEC, nous avons pu recueillir des informations sur les salariés, les chômeurs et les entreprises qu'il n'aurait pas été possible d'obtenir par ailleurs.

Pour nous avoir autorisé l'accès aux données de leurs administrations, nous remercions tout particulièrement

Mme Martine DEPREZ

M. Jean HOFFMANN

M. Nico WEYDERT

M. CONRADI

IGSS/CCSS

ADEM

STATEC

Police de Dudelange

Sans leur participation à la collecte des données, cette étude n'aurait pu être menée à son terme.

AVANT - PROPOS

La Ville de Dudelange a été l'une des premières communes à se soucier de la problématique du chômage et à mettre en place une structure locale le "Comité Local pour l'Emploi" et un "Service pour l'Emploi" visant à apporter des réponses au problème de l'emploi et du chômage.

Cette initiative locale a obtenu le soutien de la Commission européenne en participant aux pactes territoriaux pour l'emploi.

Ces pactes ont pour objectif de développer des partenariats au niveau local dans le but de coordonner les actions créatrices d'emplois.

C'est dans le cadre de l'assistance technique du projet "Comité Local pour l'Emploi" que la Ville de Dudelange a confié au CEPS/Instead la réalisation d'une étude socio-économique de la situation économique locale.

Cette étude consiste à présenter un état des lieux détaillé de la situation de l'emploi et du chômage de la Ville de Dudelange.

Cette analyse de la situation existante tient compte de l'évolution passée (chapitre III) et donne une image dynamique de l'emploi dans la commune. La perspective comparative avec le niveau régional (qui correspond au canton d'Esch) et national a été privilégiée pour fournir les caractéristiques de la physionomie de l'emploi et du chômage à Dudelange.

Un effort particulier a été réalisé pour dénombrer les employeurs et l'emploi au niveau local.

Ce diagnostic sur la situation de l'emploi et de l'activité économique dans la zone a permis de déceler les forces et les faiblesses du site et de mettre en place une série d'indicateurs. Présentés sous la forme d'un tableau de bord, ces indicateurs fournissent des données de cadrage qui peuvent être réactualisées et demeurer ainsi un outil d'analyse et de suivi performant.

En faisant un état des lieux de la situation sociale et économique, nous nous sommes heurtés à la difficulté majeure de la multiplicité des sources et de l'hétérogénéité des champs étudiés. Ainsi le lecteur trouvera un "avertissement" en tête de nombreux chapitres qui rappelle la source utilisée et le champ de l'étude de ce chapitre. Cette diversité explique que certains résultats présentés peuvent varier d'un chapitre à l'autre tout en étant exact au regard du domaine de recherche concerné.

SOMMAIRE

CHAPITRE I	LA SITUATION GEOGRAPHIQUE : UN VERITABLE CARREFOUR	7
1.	Les axes de communication et de transport	9
2.	Les ressources humaines et bassins d'emploi	11
3.	La zone industrielle à caractère national Bettembourg-Dudelange	12
CHAPITRE II	LA POPULATION	15
1.	Evolution de la population de 1960 à 1997	18
2.	Structure par âge et sexe	19
3.	Composition de la population par nationalité	20
4.	Niveau de formation	22
CHAPITRE III	APERCU HISTORIQUE DE L'EMPLOI DANS LA COMMUNE DE DUDELANGE	25
1.	Evolution et structure des actifs résidents de Dudelange	28
2.	Evolution de l'emploi national à Dudelange : 1960-1991	31
CHAPITRE IV	LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI RESIDANT A DUDELANGE EN 1997	33
1.	Les caractéristiques personnelles de la population résidente ayant un emploi	36
2.	Les caractéristiques professionnelles de la population résidente ayant un emploi	40
CHAPITRE V	LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI TRAVAILLANT A DUDELANGE EN 1997	49
1.	Evolution de l'emploi à Dudelange : 1992-1997	53
2.	Caractéristiques personnelles des actifs travaillant dans la commune de Dudelange	55
3.	Caractéristiques professionnelles des actifs travaillant dans la commune de Dudelange	58
4.	Caractéristiques des travailleurs frontaliers et des travailleurs résidents	63

CHAPITRE VI	ANALYSE DES NOUVELLES EMBAUCHES.....	65
1.	Caractéristiques personnelles des nouvelles embauches.....	69
2.	Caractéristiques professionnelles des nouvelles embauches.....	70
CHAPITRE VII	LES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE DE DUDELANGE	75
1.	Définitions	78
2.	Données sur les demandeurs d'emploi de Dudelange	79
CHAPITRE VIII	L'AIDE SOCIALE ET LE REVENU MINIMUM GARANTI (RMG)	95
1.	Nouvelles demandes introduites auprès de l'Office Social	98
2.	Données générales des bénéficiaires RMG	99
CHAPITRE IX	LES ENTREPRISES, LES EMPLOYEURS ET L'EMPLOI	101
1.	L'approche méthodologique	104
2.	Principales caractéristiques des employeurs et de l'emploi	112
CONCLUSION		121
CRITIQUES DES SOURCES		127
1.	Les exigences quant à l'approche de la problématique de l'emploi au niveau local	129
2.	Les sources et leurs limites	130
3.	Les sources les plus appropriées	132

CHAPITRE I

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE : UN VERITABLE CARREFOUR

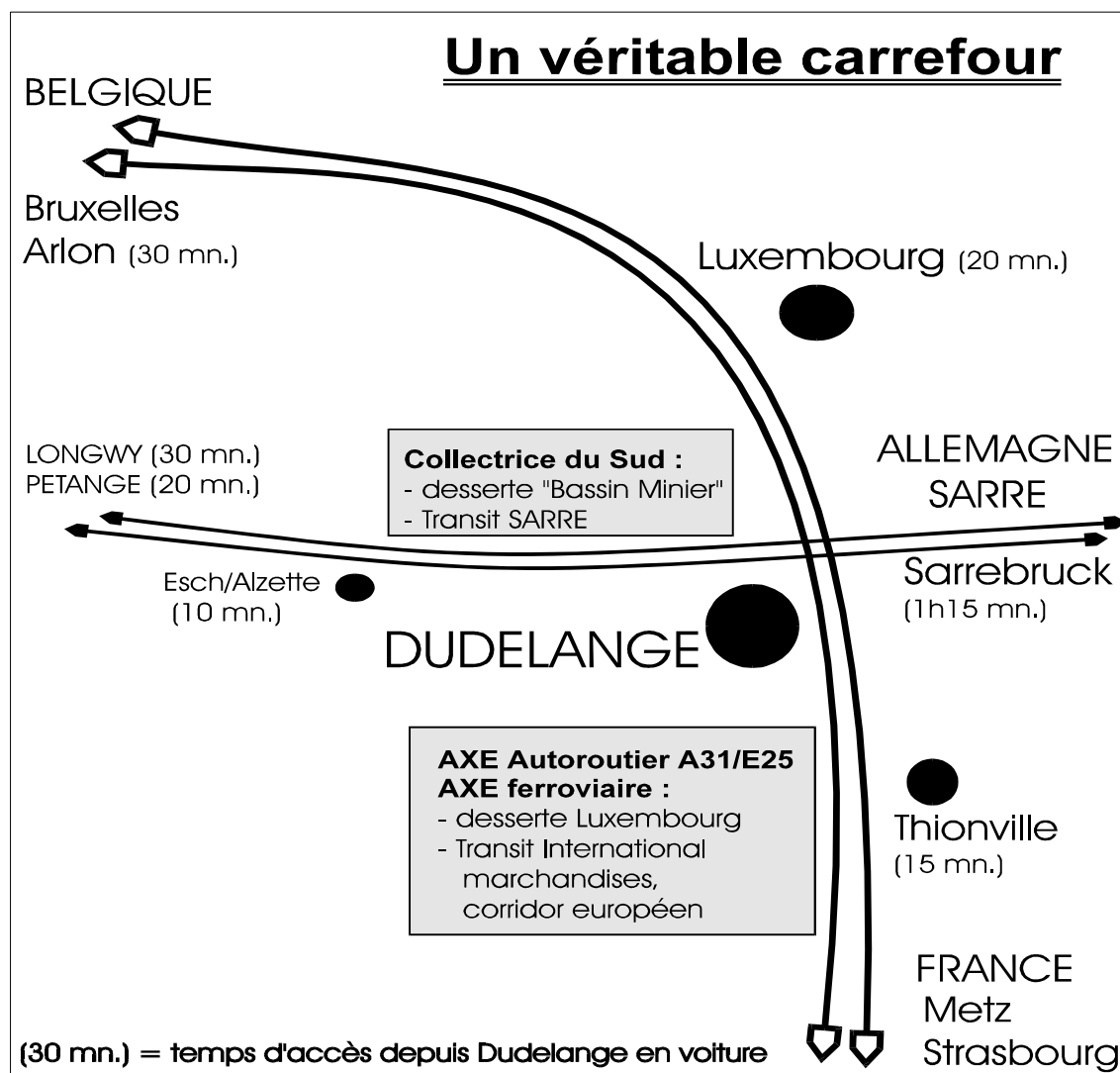
LA SITUATION GEOGRAPHIQUE : UN VERITABLE CARREFOUR

La situation géographique de la commune de Dudelange est très favorable pour le développement de l'activité économique.

1. LES AXES DE COMMUNICATION ET DE TRANSPORT

La Ville de Dudelange se situe au carrefour de plusieurs axes de communication majeurs permettant au tissu industriel et économique d'en retirer un bénéfice certain.

Elle se situe au croisement d'un axe de communication international Nord-Sud avec un axe de communication régional Ouest-Est et tire profit de ce nœud de communication (voir schéma).



Source : CEPS/INSTEAD, 1998

1.1. L'axe multimodal Nord-Sud à caractère international

Dudelange se situe sur un axe de communication majeur qui relie les pays du Nord de l'Europe (pays du Benelux essentiellement) aux pays du Sud. Cet axe se caractérise par un important trafic pour le transport de marchandises sur les réseaux autoroutiers et ferroviaires. Il combine à la fois les fonctions de transit international et de desserte du pays.

La constitution récente du premier corridor européen du fret dans le secteur du transport ferroviaire de marchandises (dont le centre de gestion est implanté à Bettembourg) permettra aux grandes entreprises installées sur le site de Dudelange d'optimiser leurs expéditions de marchandises et de diversifier leurs modes de transport. D'autre part, elle ne peut qu'apporter un atout supplémentaire au développement des entreprises du secteur des transports internationaux.

1.2. L'axe de communication Ouest-Est à caractère régional et transfrontalier

Son tracé est matérialisé par la Collectrice du Sud. Ce réseau de transport routier qui dessert en moins d'une demi-heure le bassin minier sera bientôt relié avec le réseau sarrois et permettra aux entreprises implantées à Dudelange de gagner encore plus rapidement la zone régionale et transfrontalière Sarre-Lor-Lux.

La Ville de Dudelange bénéficie de la connexion à ces deux axes de niveau différent en se situant au point de croisement de ceux-ci ; ceci lui permet de couvrir à la fois le niveau international, le niveau régional (transfrontalier) et local.

L'avantage bénéficie non seulement au transport de marchandises mais également aux personnes (voir les temps d'accès sur le schéma).

2. LES RESSOURCES HUMAINES ET BASSINS D'EMPLOI

La Ville de Dudelange, tout en se situant à la périphérie de chacune des grandes aires urbaines¹ (Luxembourg, Bassin Minier Transfrontalier, Thionville-Briey), se trouve au carrefour de ces 3 zones (voir carte des aires urbaines) et reste à proximité immédiate de ces zones.

En contact avec les bassins d'emploi transfrontalier du Sud (correspondant à l'ancien bassin sidérurgique et minier), avec la Ville de Luxembourg et celle de Thionville, la Ville de Dudelange est avantagée par la facilité d'accès et la rapidité de desserte qu'elle offre aux résidents de ces bassins pour venir y travailler. De ces avantages profitent également les habitants de Dudelange qui sortent de la Ville pour travailler dans ces bassins périphériques.

Le site est donc doublement attractif en terme d'accessibilité et de mobilité :

- pour l'accueil de nouveaux résidents qui se trouvent en position centrale par rapport aux trois bassins d'emploi et peuvent s'y rendre en moins d'une demi-heure. Ceux-ci n'hésitent pas à construire à Dudelange (où le prix du foncier est moins cher qu'à Luxembourg-Ville) et à travailler dans la capitale Luxembourg (+1188 logements autorisés à construire entre 1991 et 1995 inclus, et près de 5000 navetteurs sortants en 1997) ;
- pour l'accueil des navetteurs qui travaillent à Dudelange et résident dans les différents bassins d'emploi (près de 3400 actifs dont 1700 frontaliers).

La carte des aires urbaines chiffre à 605 000 habitants la population résidant dans cet environnement urbain proche (distant de 25 à 30 km de Dudelange, soit à moins d'une demi-heure en temps d'accès).

En terme de population active mesurée au lieu de travail, cela représente 230 800 emplois, soit un réservoir de main-d'œuvre dépassant largement la capacité de la zone.

Toute création d'emplois à Dudelange attire des actifs résidant dans les zones d'emploi de Thionville et de Briey. La proximité géographique de ces zones et leur taux élevé de chômage (de l'ordre de 12 %, 25 770 demandeurs d'emplois au 31.12.1996) favorise cette attraction. Selon l'INSEE, ces deux zones d'emploi fournissaient en mars 1997, 20 804 travailleurs frontaliers se rendant au Grand Duché de Luxembourg.

¹ "Il s'agit d'un ensemble de communes ou agglomérations, de centres administratifs, de centres de développement présentant une continuité de constructions de toute nature, avec une masse démographique supérieure à 100000 habitants et une population au lieu de travail supérieure à 50000 habitants" : Programme Directeur, Ministère de l'Aménagement du Territoire, 1991.

3. LA ZONE INDUSTRIELLE A CARACTERE NATIONAL BETTEMBOURG-DUDELANGE

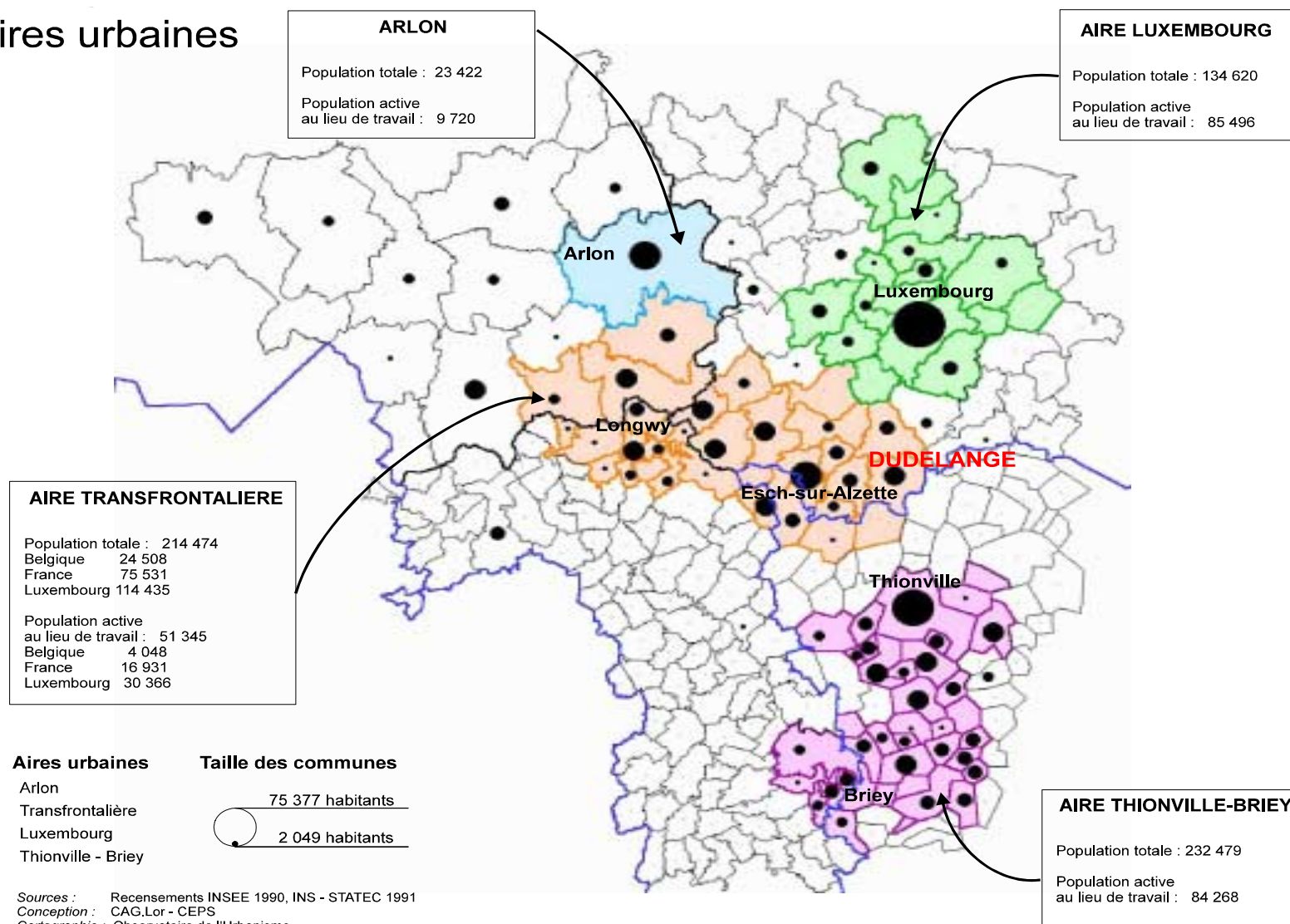
Dans le cadre de sa politique de développement et de diversification économique, l'Etat, en étroite collaboration avec les communes de Bettembourg et de Dudelange, a mis en place, dès la fin des années 70, les nouvelles zones d'activité économique (Riedgen, Schéleck et Wolser) qui visent à assurer une reconversion industrielle du bassin sidérurgique en déclin. Ce nouveau zoning réserve une superficie de 238,7 ha, soit 5,6 % du territoire des deux communes, pour l'installation d'entreprises nouvelles.

L'installation des nouvelles entreprises industrielles a été soutenue et renforcée successivement par les différents instruments juridiques (lois-cadre de développement et de diversification économique) et financiers (SNCI) développés au cours de ces 30 dernières années.

Cette volonté de diversification industrielle a permis, en l'espace de 20 ans (de 1975 à 1995), l'installation de 9 entreprises industrielles à Dudelange, qui ont généré **1782 emplois**¹ (au 31/12/1997), ce qui représente 15,1 % de l'emploi créé dans le cadre de cette politique.

¹ Rapport d'activité 1997 du Ministère de l'Economie.

Les aires urbaines



CHAPITRE II

LA POPULATION

CHAPITRE II

LA POPULATION

- ◆ 16 190 habitants au 01.01.1997
- ◆ 1991-1997 : + 1 515 habitants (+10%)
- ◆ 1997 : 31% de résidents étrangers, les trois-quarts sont de nationalité portugaise, italienne ou française
- ◆ Une population étrangère proportionnellement plus jeune
- ◆ Un niveau de formation générale assez faible
- ◆ Une formation professionnelle pour une personne sur quatre

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

1. EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1960 A 1997

La population était estimée à 16 190 habitants au 1er janvier 1997, soit 224 personnes de plus que l'année précédente. Le recensement de 1991 enregistre pour la première fois depuis 30 ans une progression du nombre d'habitants, progression qui, depuis cette date, est constante.

Le taux de variation de la population entre 1991 et 1997 est de 10 %, soit légèrement supérieur aux taux observés pour le pays (+ 9 %) et pour le canton d'Esch-sur-Alzette (+ 8 %).

Tableau 1/ Evolution de la population de 1960 à 1997

	1960	1970	1981	1991	1996	1997
Dudelange	14617	14615	14072	14674	15966	16190
Grand-Duché	314589	339841	364616	384062	412555	418481

Source : RP 1960, 1970, 1981, 1991, Estimations 1996,1997 - STATEC

Parmi les communes du canton d'Esch/Alzette, celle de Dudelange enregistre, et de loin, l'augmentation la plus élevée en effectifs avec 1 515 résidents supplémentaires en six ans. Seule une commune de ce canton connaît une variation de plus de 1 000 habitants (Sanem). Les autres communes enregistrent des variations inférieures à 900 personnes. Depuis le dernier recensement, Dudelange se rapproche de la deuxième ville la plus peuplée du canton et la troisième du pays, Differdange, qui enregistre une augmentation de sa population de 5 %.

Tableau 2/ Evolution de la Population du canton d'Esch par commune 1991 – 1997

Communes	1991	1997	Variation 91-97		hbt/km ²
				%	1997
Bettembourg	8020	8865	+ 845	11	412,5
Differdange	15740	16466	+726	5	742,4
Dudelange	14674	16190	+1515	10	757,2
Esch/Alzette	24018	24564	+546	2	1711,8
Frisange	2053	2473	+420	20	134,2
Kayl	6292	6815	+523	8	458,6
Leudelange	1442	1581	+139	10	116,5
Mondercange	4942	5817	+875	18	271,8
Pétange	12352	13248	+896	7	1110,5
Reckange	1556	1686	+130	8	82,6
Roeser	3488	3972	+484	14	166,9
Rumelange	3500	3863	+363	10	565,6
Sanem	11554	12639	+1085	9	517,6
Schifflange	6870	7476	+606	9	969,6
Canton d'Esch	116501	125655	+9154	8	515,9
Grand-Duché	384634	418481	+33847	9	161,3

Source : RP 1991, Estimation 1997 - STATEC

Cet accroissement du nombre d'habitants a amené une augmentation de la densité de population qui passe de 686 hab./km² en 1991 à 757 hab./km² en 1997. Dudelange devient ainsi la quatrième ville la plus densément peuplée du canton et la sixième au niveau national.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

Afin de pouvoir différencier la situation des actifs résidant à Dudelange de celles des autres actifs résidant sur le territoire luxembourgeois, une distinction systématique est faite entre les résidents :

- de la commune de Dudelange,
- du bassin Sud,
- du reste du pays par rapport à Dudelange (RDP à Dud),
- du reste du pays par rapport au Sud (RDP au Sud).

Le bassin Sud est composé des communes suivantes : *Dudelange, Roeser, Bettembourg, Kayl, Rumelange, Mondercange, Schiffange, Esch/Alzette, Sanem, Differdange, Pétange, Bascharage, Frisange.*

La composition du bassin Sud diffère, en partie, du canton d'Esch/Alzette. Ce dernier comprend également les communes de Leudelange et de Reckange et exclut la commune de Bascharage. La définition du bassin Sud a été construite à partir d'une typologie créée sur des critères de population active. Elle permet d'obtenir une entité plus homogène, en terme de population active, que celle formée par le canton d'Esch/Alzette.

Tableau 3/ Structure par âge de la population résidente en 1996 (en %)

Classes d'âge	Dudelange	Bassin Sud	RDP à Dud	RDP au Sud
moins de 14 ans	19,1	18,5	18,4	18,4
15-24 ans	9,0	11,4	11,9	12,0
25-34 ans	17,3	17,0	17,1	17,2
35-44 ans	17,6	15,0	16,0	16,5
45-54 ans	10,7	11,8	12,4	12,6
55-64 ans	11,0	11,0	10,3	9,9
65-74 ans	11,1	10,2	8,8	8,3
75-84 ans	2,8	4,1	4,1	4,1
85 ans et plus	1,4	1,0	1,0	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Moyenne d'âge 38,1 38,0 37,4 37,2

Source : Enquête Forces de Travail 1996 - STATEC

La structure par âge de la population est quasi similaire entre Dudelange, le Sud et le reste du pays. Par sexe, la structure par âge est également similaire entre Dudelange et le reste du pays.

Tableau 4/ Structure par âge et par sexe de la population résidente en 1996 (en %)

Classes d'âge	Dudelange		Bassin Sud		RDP à Dud		RDP au Sud	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
moins de 14 ans	19,4	18,9	19,6	17,4	18,8	17,8	18,6	18,0
15-24 ans	8,5	9,5	11,4	11,4	12,3	11,6	12,4	11,6
25-34 ans	17,4	17,3	17,3	16,7	17,6	16,6	17,8	16,6
35-44 ans	17,2	18,1	15,1	15,0	16,6	15,5	17,3	15,8
45-54 ans	13,9	7,6	12,1	11,5	12,6	12,3	12,9	12,4
55-64 ans	11,1	10,8	10,7	11,3	10,2	10,4	9,9	10,0
65-74 ans	9,3	12,8	10,0	10,4	8,3	9,3	7,5	9,0
75-84 ans	2,2	3,3	3,3	4,9	3,0	5,2	2,9	5,3
85 ans et plus	1,0	1,7	0,5	1,4	0,6	1,3	0,7	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Moyenne d'âge 37,4 38,8 37,0 39,0 36,3 38,5 36,1 38,2

Source : Enquête Forces de Travail 1996 - STATEC

3. COMPOSITION DE LA POPULATION PAR NATIONALITE

Le nombre de résidants étrangers est en hausse constante et représente 31 % de la population totale fin 1997, soit plus de 5 000 personnes.

Trois nationalités - portugaise, italienne et française - composent à elles seules 80 % de cette population.

Tableau 5/ Evolution de la population par nationalité

	1995	1996	1997	Accroissement 95/97 (%)
Population totale	16288	16500	16681	+2,41
Luxembourgeois	11490	11551	11582	+0,80
Etrangers	4798	4949	5099	+6,27
dont				
Portugais	2462	2525	2615	+6,21
Italiens	889	890	873	-1,80
Français	538	558	594	+10,41
Allemands	174	171	169	-2,87
Belges	175	179	188	+7,43
Yougoslaves	188	207	210	+11,70

Source : Administration communale de Dudelange

Tableau 6/ Evolution de la population par nationalité (en %)

%	1995	1996	1997
Population totale	100	100	100
Luxembourgeois	71	70	69
Etrangers	29	30	31
dont			
Portugais	51	51	51
Italiens	19	18	17
Français	11	11	12
Allemands	4	3	3
Belges	4	4	4
Yougoslaves	4	4	4
Autres nationalités	7	9	9
Etrangers	100	100	100

Source : Administration communale de Dudelange

Les ressortissants portugais composent la moitié de la population étrangère sur toute la période et enregistrent la plus forte progression en valeur absolue en deux ans (+ 253 individus). Ils sont suivis des ressortissants italiens (17 %) et français (12 %). Les résidants allemands, belges et yougoslaves sont en proportion à peu près équivalente et forment les trois groupes suivants les plus importants.

Parmi les non communautaires, les résidents de nationalité yougoslave sont les plus représentés. Leur nombre a doublé en sept ans du fait des événements en ex-Yougoslavie. En 1990, Dudelange comptait en effet 102 résidents yougoslaves, 162 en 1992 et 210 en 1997, ce qui en fait la quatrième nationalité parmi les résidents étrangers.

Tableau 7/ Répartition par groupe d'âge de la population par nationalité (en %)

% par groupe d'âge	TOTAL	0 - 19	20 - 59	60 et +
Luxembourgeois	100	19	56	25
Etrangers	100	27	61	11
Population totale Dudelange	100	21	57	22

Source : RP 1991, STATEC

En 1991, trois personnes sur quatre étaient de nationalité luxembourgeoise et une sur quatre était de nationalité étrangère. L'observation par groupe d'âge fait apparaître des différences de répartition entre les populations. Ainsi le groupe des moins de 20 ans est proportionnellement plus important parmi les non Luxembourgeois. En revanche, le groupe des 60 ans et plus ne représente que 11 % des non Luxembourgeois alors que celui des résidents luxembourgeois de ces âges est deux fois plus important.

4. NIVEAU DE FORMATION

4.1. Enseignement général achevé : des études primaires pour un habitant sur deux

Au sein de la population totale résidente à Dudelange, on dénombre nettement moins de diplômés d'études supérieures que dans le reste du pays : 4% d'études supérieures contre 9% dans le reste du pays. Plus de la moitié des individus résidant à Dudelange n'ont pas dépassé le niveau d'enseignement primaire ; ils ne sont que 40% dans le reste du pays. La structure par niveau de formation est semblable entre Dudelange et le bassin Sud.

Tableau 8/ Répartition de la population totale résidente de plus de 15 ans par niveau d'enseignement général achevé en 1996 (en %)

Niveau d'enseignement général	Dudelange	Bassin Sud	RDP à Dud	RDP au Sud
Equivalent ou inférieur au Primaire	52,3	50,8	40,0	35,8
Secondaire Inférieur	31,4	34,4	32,8	31,9
Secondaire Supérieur	12,4	10,7	16,9	19,5
Etudes supérieures	3,8	3,9	8,9	10,9
Autre enseignement général	0,1	0,2	1,4	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Forces de Travail 1996 - STATEC

4.2. Enseignement professionnel pour un habitant de plus de 15 ans sur quatre

Si les résidents de Dudelange disposent d'un niveau d'enseignement général relativement faible par rapport au reste du pays, ils ont aussi moins souvent suivi une formation professionnelle : 73% d'entre eux n'ont suivi aucune formation professionnelle¹ contre 60% dans le reste du pays.

Tableau 9/ Répartition de la population résidente de plus de 15 ans par niveau d'enseignement professionnel en 1996 (en %)

Niveau d'enseignement professionnel	Dudelange	Bassin Sud	RDP à Dud	RDP au Sud
Aucune formation professionnelle	73,4	65,2	60,1	58,5
Formation professionnelle ou post-scolaire	26,6	34,8	39,9	41,5
	100,0	100,0	100,0	100,0
dont : (parmi la population ayant suivi une formation professionnelle ou post-scolaire)				
- Formation en école uniquement	6,8	23,6	17,0	14,2
- Formation en entreprise uniquement	24,1	20,7	16,0	14,4
- Formation alternée	43,6	33,6	25,9	23,4
- Formation non universitaire	8,6	9,8	13,3	14,5
- Formation universitaire	13,9	8,3	18,0	21,9
- Post-gradué	1,5	1,1	2,5	2,9
- Autre formation professionnelle	1,5	2,9	7,3	8,7
Ensemble formation professionnelle	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Forces de Travail 1996 - STATEC

¹ Ceci signifie qu'ils n'ont suivi aucune formation professionnelle initiale lors de leur cursus scolaire ou aucune formation professionnelle continue ; ils n'ont suivi qu'un enseignement général.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Parmi les personnes ayant suivi une formation professionnelle, plus de la moitié ont opté pour une formation en entreprise ou une formation alternée. Ce type de choix domine largement les autres à la fois pour Dudelange et pour le Bassin Sud.

Le tableau suivant synthétise l'information précédente relative au niveau d'enseignement général et au niveau d'enseignement professionnel.

Tableau 10/ Niveau de formation de la population totale résidente de plus de 15 ans en 1996 (en %)

Niveau de formation	Dudelange	Bassin Sud	RDP à Dud	RDP au Sud
Equivalent ou inférieur au Primaire sans form. prof.	49,4	46,0	35,2	31,0
Equivalent ou inférieur au Primaire+form. prof.	3,0	4,8	4,9	4,8
Secondaire Inférieur sans form. professionnelle	19,1	14,7	16,9	18,0
Secondaire Inférieur + form. professionnelle	12,3	19,7	15,9	14,0
Secondaire Supérieur sans form. professionnelle	4,9	4,5	7,4	8,6
Secondaire Supérieur + form. professionnelle	4,9	3,5	5,1	5,8
Etudes supérieures	5,9	6,2	12,3	14,7
Etudes supérieures post-graduées	0,4	0,4	0,9	1,2
Autres enseignements	0,1	0,2	1,4	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Forces de Travail 1996 – STATEC

CHAPITRE III

APERCU HISTORIQUE DE L'EMPLOI

CHAPITRE III

APERÇU HISTORIQUE DE L'EMPLOI DANS LA COMMUNE DE DUDELANGE

Avertissement

*Les informations présentées dans le présent chapitre sont issues des Recensements de la Population de 1960, 1970, 1981 et 1991 ainsi que de l'Enquête Forces de Travail 1996¹. **La population étudiée est donc exclusivement celle qui réside sur le territoire luxembourgeois. Les travailleurs frontaliers, qui ne résident pas sur le territoire luxembourgeois mais qui y travaillent, ne sont pas pris en compte dans ce chapitre.***

- ◆ Un taux d'activité qui progresse grâce à la population active féminine
- ◆ 1991 : on a retrouvé le volume d'actifs résidants de 1960
- ◆ Les actifs résidants travaillant dans les services gagnent sur les actifs en place dans les secteurs industriels
- ◆ 1960 –1991 : près de 2 000 emplois² perdus à Dudelange
- ◆ 1960 : une population active sédentaire, 1991 : des actifs de plus en plus mobiles

¹ Les thèmes développés dans cette enquête concernent l'emploi, l'activité professionnelle, les conditions de travail et le chômage au Luxembourg. Elle est réalisée chaque année par le STATEC et commanditée par EUROSTAT. Cette même enquête est reproduite dans de nombreux pays de l'OCDE.

² Ces chiffres ne concernent que les résidants du pays. Les emplois occupés par les frontaliers ne sont pas dénombrés.

1. EVOLUTION ET STRUCTURE DES ACTIFS RÉSIDANTS DE DUDELANGE

Les données qui suivent concernent uniquement les actifs résidant à Dudelange et sont issues des recensements de la population de 1970, 1981 et 1991 ainsi que de l'Enquête Forces de Travail 1996.

1.1. Un taux d'activité¹ qui progresse mais qui se situe en dessous du taux d'activité national

Au travers des **trois derniers recensements de la population**, on observe **une augmentation du nombre des résidants dudelangeois ayant un emploi** (tableau 1). En 1970, ils étaient 5316 pour 5431 en 1981 et 5794 en 1991. Ces augmentations dissimulent toutefois un changement dans la structure de la population active par sexe. **Le taux d'activité masculin n'a cessé de baisser** alors que **le taux d'activité féminin a fortement augmenté** entre les trois derniers recensements (tableau 2). Ce phénomène n'est pas propre à Dudelange, il concerne l'ensemble de la population active du pays.

Des données plus récentes (1996), issues de l'Enquête Forces de Travail, montrent que **le taux d'activité des résidants de 15 à 64 ans a encore augmenté par rapport à 1991**. Il se situe à 60,8 % pour l'ensemble des résidants, à 77,2 % pour les hommes et à 43,8 % pour les femmes.

Tableau 1/ Répartition de la population ayant un emploi selon le sexe à Dudelange

	Total	Hommes	Femmes
1960	5669 (100 %)	4504 (79,4%)	1165 (20,6%)
1970	5316 (100 %)	4193 (78,9 %)	1123 (21,1%)
1981	5431 (100 %)	3843 (70,8 %)	1588 (29,2 %)
1991	5794 (100 %)	3764 (65,0 %)	2030 (35,0 %)

Sources : RP 1960, 1970, 1981, 1991 - STATEC

L'Enquête Forces de Travail permet par ailleurs d'observer, pour l'année 1996, les taux d'activité par classes d'âge. **Le taux d'activité culmine pour les individus de 25 à 34 ans puis décroît**. La spécificité de Dudelange tient dans le fait que le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans est beaucoup plus élevé que pour l'ensemble du pays. En revanche, ceux des personnes de 55-59 ans (17,7 %) et des personnes de 60-64 ans (5,3 %) sont relativement faibles par rapport à ceux de l'ensemble du pays, respectivement 33,6 % et 10,7 % (tableau 3). Préretraites et retraites anticipées dans le secteur sidérurgique expliquent la faiblesse des taux d'activité pour les personnes de 55 ans et plus à Dudelange.

¹ Le taux d'activité représente le rapport entre la population active (actifs ayant un emploi et chômeurs) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Tableau 2/ Taux d'activité (ensemble, hommes, femmes) en 1970, 1981, 1991 et 1996

(en %)

	Commune de Dudelange			Canton d'Esch/Alzette			Ensemble du pays		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
1970	54,9	86,9	23,5	56,0	88,5	24,9	60,1	89,0	31,5
1981	55,6	78,7	32,5	56,1	79,3	32,9	60,1	80,1	40,6
1991	57,4	73,5	40,8	58,0	74,4	41,0	62,3	78,1	46,0
1996*	60,8	77,2	43,8	57,8	73,7	41,8	61,5	76,6	46,0

Sources : RP 1970, 1981, 1991 - STATEC

*Enquête Forces de Travail 1996 - STATEC

Tableau 3/ Taux d'activité par classes d'âge en 1996

	Dudelange	Canton d'Esch/Alzette	Ensemble du pays
15-24 ans	54,7	49,4	41,2
25-34 ans	79,4	77,6	80,0
35-44 ans	73,2	73,0	77,5
45-54 ans	67,5	60,6	66,8
55-59 ans	17,7	19,4	33,6
60-64 ans	5,3	5,3	10,7
Ensemble	60,8	57,8	61,5

Source : Enquête Forces de Travail 1996 – STATEC

1.2. Evolution de la structure des emplois des actifs résidant à Dudelange : d'une structure industrielle vers une structure tertiaire

Les mutations économiques survenues depuis plus de 30 ans au Luxembourg et qui ont touché plus particulièrement le sud du pays, donc la commune de Dudelange, ont fortement affecté la structure de l'emploi des actifs y résidant. Essentiellement tournés vers l'activité sidérurgique jusqu'à la crise de celle-ci dans les années 1970, les actifs résidant à Dudelange se sont, au cours des années, orientés vers d'autres secteurs. **En 1960, plus de 60 % des actifs travaillaient encore dans le secteur de la sidérurgie et des industries manufacturières ; 30 ans plus tard, ils n'étaient plus que 24 % à exercer une activité dans ce domaine.** A dominante industrielle dans les années 1960, la population active de Dudelange est aujourd'hui tournée vers le tertiaire. Les secteurs dominants en 1991 sont le commerce, la banque et les autres services aux entreprises.

Les ouvriers, qui composaient plus de 65 % de la population ayant un emploi en 1960, n'en représentent plus que 46 % en 1991.

Tableau 4/ Répartition de la population ayant un emploi selon les grands secteurs d'activité (en %)

Secteur d'activité	1960	1970	1981	1991
Agriculture	1,6	1,3	0,8	0,4
Energie et eau	0,5	0,2	0,6	0,4
Extraction et transformation de métaux non énergétique	63,7	49,8	31,0	14,7
Transformation des métaux		3,1	4,6	5,5
Autres industries manufacturières		3,7	3,6	3,4
Bâtiment et génie civil	7,1	9,3	10,4	10,6
Commerce/Hôtels-Restaurants-Cafés	9,3	14,9	18,1	18,3
Transports et communications	2,1	2,5	5,2	5,3
Banque, assurances	15,6	3,2	6,4	12,0
Autres services		12,1	18,9	24,0
Sans indication	0,0	0,0	0,4	5,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : RP 1960,1970,1981,1991 - STATEC

2. 1960-1991 : EVOLUTION DE L'EMPLOI NATIONAL À DUDELANGE

Par emploi national, il faut entendre l'emploi occupé à Dudelange par les résidents du Grand-Duché de Luxembourg. Dans la mesure où les données sont issues des recensements de la population et que ces derniers ne dénombrent que les personnes résidant sur le territoire luxembourgeois, les caractéristiques liées à l'emploi ne concernent que l'emploi national. Les personnes résidant à l'étranger et travaillant sur le territoire luxembourgeois, c'est-à-dire les travailleurs frontaliers, ne sont pas prises en compte. Elles sont dénombrées dans l'emploi intérieur du pays.

Les pertes d'emplois engendrées par le déclin de l'activité sidérurgique n'ont cessé de s'accroître depuis 1960. **Près de 6 000 emplois étaient offerts dans la commune de Dudelange en 1960. La plupart d'entre eux (81,5 %) étaient d'ailleurs occupés par des habitants de Dudelange.**

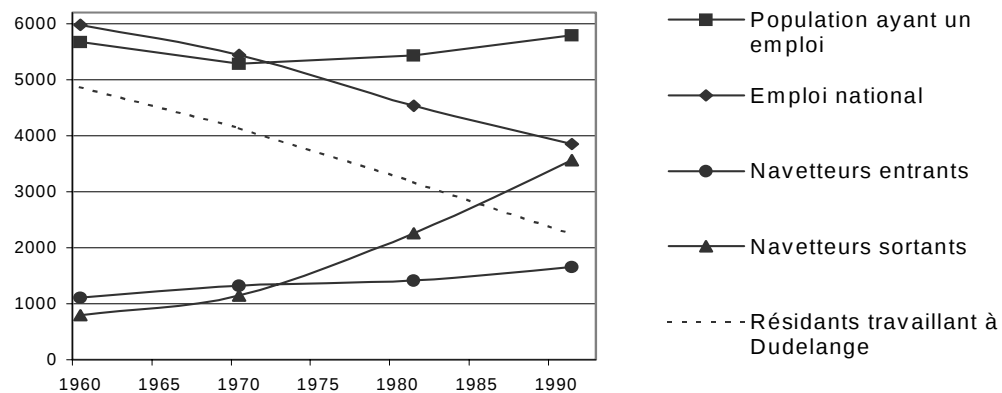
En 1970, soit 10 ans après, la commune de Dudelange ne comptait déjà plus que 5 442 emplois, moins 9 % par rapport à 1960. 75 % de ces emplois étaient pourvus par des résidents de Dudelange.

En 1981, les données du recensement de la population illustrent les conséquences de la crise sidérurgique. Le nombre d'emplois ne s'élevait plus qu'à 4 533 unités, soit une perte de plus de 900 emplois dans la période intercensitaire 1970-1981, moins 16,7 % par rapport à 1970. Les résidents de la commune de Dudelange n'étaient plus que 68,7 % à travailler dans leur commune.

Entre 1981 et 1991, le nombre d'emplois a continué à baisser pour passer sous la barre des 4 000 emplois : 3 849 emplois, soit une baisse de 35,6 % entre 1960 et 1991, de 29,3 % entre 1970 et 1991 et de 15,1 % entre 1981 et 1991. En 1991, 59,5 % des emplois étaient occupés par des actifs résidant à Dudelange.

Outre la baisse des emplois durant ces trente dernières années dans la commune de Dudelange, on observe des changements de comportements des résidents dudelangeois ayant un emploi. Ces changements sont imputables aux mutations économiques. Le développement de la commune de Dudelange autour des infrastructures sidérurgiques a marqué l'ensemble de la vie sociale et économique de la commune jusque dans les années 1970, la population devant s'adapter par la suite aux mutations économiques. **Caractérisée par un mode de vie économique et social "en vase clos", (l'essentiel des emplois dans la commune de Dudelange étaient pourvus par les Dudelangeois, 81,5 % en 1960, et la très grande majorité des Dudelangeois travaillaient dans leur commune, 86 % en 1960), la commune de Dudelange, à l'image du sud du pays, s'est, par la force des choses, ouverte vers l'extérieur.** Les navetteurs sortants de la commune de Dudelange représentent, en 1991, 61,5 % de la population active résidente. La ville de Luxembourg, premier pôle d'emploi du pays, attire la moitié des navetteurs sortants de Dudelange.

Graphique 1/ Dudelange : évolution des actifs résidents ayant un emploi, de l'emploi offert, des actifs résidents y travaillant, des navetteurs entrants et des navetteurs sortants



Sources : RP 1960, 1970, 1981, 1991 - STATEC

CHAPITRE IV

**LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI RESIDANT A
DUDELANGE EN 1997**

CHAPITRE IV

LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI RESIDANT A DUDELANGE EN 1997

Avertissement

*Les données présentées dans ce chapitre sont issues des fichiers de la Sécurité Sociale que l'Inspection de la Sécurité Sociale exploite. Elles décrivent la **situation des actifs ayant un emploi**, affiliés auprès de la Sécurité Sociale luxembourgeoise et **résidant à Dudelange au 31 mars 1997**.*

Les données présentées ci-après concernent l'ensemble des actifs ayant un emploi et affiliés au système de Sécurité Sociale national. Les actifs travaillant au Luxembourg et affiliés à un système de Sécurité Sociale non luxembourgeois (exemple : les fonctionnaires internationaux) ne sont pas pris en compte.

- ◆ **Plus de 6 000 actifs ayant un emploi résidant à Dudelange**
- ◆ **38,6 % de femmes**
- ◆ **Les 30-34 ans sont les plus nombreux**
- ◆ **65 % de luxembourgeois, 35 % de ressortissants étrangers**
- ◆ **45 % d'ouvriers, 37 % d'employés**
- ◆ **Temps complet et contrats à durée indéterminée pour la quasi-totalité des actifs**
- ◆ **L'industrie manufacturière et l'administration publique : secteurs de prédilection des actifs**
- ◆ **Commerce et hôtellerie : une affaire de jeunes**
- ◆ **La santé et l'action sociale : un secteur au féminin**
- ◆ **L'industrie manufacturière et les transports et communications : presque exclusivement des hommes**
- ◆ **Plus d'un actif de nationalité luxembourgeoise sur cinq dans l'administration publique**
- ◆ **Près d'un ressortissant étranger sur quatre dans la construction**
- ◆ **38 % des actifs résidant à Dudelange travaillent dans la commune de Dudelange**
- ◆ **L'attraction de Luxembourg-Ville de plus en plus forte**

1. LES CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DE LA POPULATION RÉSIDANTE AYANT UN EMPLOI

Au 31 mars 1997, on dénombrait **6 188 actifs ayant un emploi résidant dans la commune de Dudelange**, soit 3,8 % de l'ensemble des actifs résidant sur le territoire luxembourgeois ou 2,8 % de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire luxembourgeois¹. Le nombre d'actifs dans la commune de Dudelange est relativement constant depuis cinq ans.

Tableau 1/ Evolution du nombre d'actifs résidant à Dudelange au 31 mars

Années	Actifs résidants
1993	6132
1994	6207
1995	6226
1996	6292
1997	6188

Source : IGSS/CCSS

1.1. Le sexe

Les femmes, dont la part dans l'effectif global croît chaque année, **représentent 38,6 % de l'effectif en 1997**. Cette part est équivalente à celle rencontrée pour l'ensemble des actifs résidant au Grand-Duché de Luxembourg (38,4 %) et légèrement supérieure à celle rencontrée pour l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire luxembourgeois¹ (36,6 %).

Tableau 2/ Répartition des actifs résidant dans la commune de Dudelange et des actifs résidant sur le territoire luxembourgeois selon le sexe au 31 mars 1997

Sexe	Actifs résidant dans la commune de Dudelange		Actifs résidant sur le territoire luxembourgeois	
	effectif	%	effectif	%
Femmes	2388	38,6	61838	38,4
Hommes	3800	61,4	99145	61,6
Total	6188	100	160983	100

Source : IGSS/CCSS

¹ Travailleurs frontaliers compris.

1.2. L'âge et le sexe

Les actifs résidant dans la commune de Dudelange connaissent une distribution selon l'âge quasi identique à celle de l'ensemble des actifs résidant sur le territoire luxembourgeois. **L'effectif maximum est atteint pour la classe d'âge 30-34 ans** puis diminue progressivement jusqu'à l'âge de la retraite. Par contre, lorsqu'on différencie les hommes des **femmes**, on observe, conformément à ce qui pouvait être attendu, que ces dernières **atteignent l'effectif maximum pour la classe d'âge 25-29 ans**. L'interruption définitive ou temporaire de carrière suite au mariage ou suite à la naissance d'un enfant explique que la distribution des femmes selon l'âge soit tirée vers le bas.

Tableau 3/ Répartition des actifs résidant dans la commune de Dudelange et des actifs résidant sur le territoire luxembourgeois selon l'âge et selon le sexe au 31 mars 1997

Classes d'âge	Actifs résidant dans la commune de Dudelange						Actifs résidant sur le territoire luxembourgeois	
	Total		Femmes		Hommes		Total	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
15-24 ans	609	9,8	289	12,1	320	8,4	13796	9,9
25-29 ans	977	15,8	450	18,8	527	13,9	24968	15,5
30-34 ans	1120	18,1	433	18,1	687	18,1	28212	17,5
35-39 ans	1045	16,9	392	16,4	653	17,2	25603	15,9
40-44 ans	882	14,2	307	12,9	575	15,1	22712	14,1
45-49 ans	691	11,2	224	9,4	467	12,3	19137	11,9
50-54 ans	513	8,3	152	6,4	361	9,5	14079	8,7
55-59 ans	252	4,1	92	3,9	160	4,2	8063	5,0
60 ans et plus	99	1,6	49	1,5	50	1,1	4413	2,7
Total	6188	100	2388	100	3800	100	160983	100

Source : IGSS/CCSS

1.3. La nationalité

Les actifs de nationalité luxembourgeoise ayant un emploi représentent 65,9 % de l'effectif pour 31,5 % de ressortissants de l'Union Européenne et 2,6 % de ressortissants hors Union Européenne. Les actifs résidant à Dudelange sont plus souvent de nationalité luxembourgeoise (65,9%) que les actifs résidant sur l'ensemble du territoire (61,8%).

Tableau 4/ Répartition des actifs résidant dans la commune de Dudelange et des actifs résidant sur le territoire luxembourgeois selon la nationalité au 31 mars 1997

Nationalité	Actifs résidant dans la commune de Dudelange		Actifs résidant sur le territoire luxembourgeois	
	effectif	%	effectif	%
luxembourgeoise	4078	65,9	99518	61,8
Union Européenne	1946	31,5	55328	34,4
Hors Union Européenne	164	2,6	6137	3,8
Total	6188	100	160983	100

Source : IGSS/CCSS

1.4. Qualification de la population active résidente ayant un emploi

a) Le niveau d'enseignement général

Comme nous l'avons déjà observé sur l'ensemble de la population résidente (voir chapitre II), **il y a moins de diplômés d'études supérieures parmi les résidents actifs à Dudelange que dans le reste du pays. De même, le phénomène inverse est observé pour les actifs diplômés du primaire.** Toutefois, cette différence est nettement moins marquée que sur l'ensemble de la population résidente. Si, à Dudelange, 31% des individus disposent d'un niveau de formation inférieur ou équivalent au primaire, ils sont 29% dans le reste du pays soit une différence de 2 points alors que celle-ci était de 12 points sur l'ensemble de la population résidente (c'est-à-dire y compris les inactifs).

La probabilité de travailler est plus grande parmi les individus ayant un niveau de formation élevé. Ce constat se vérifie d'une manière encore plus aiguë chez les femmes.

Il semble que **les résidents de Dudelange soient plus qualifiés au niveau de l'enseignement général que ceux résidant dans l'ensemble du bassin du Sud** où seulement 15% des résidents ont un niveau de formation équivalent au secondaire supérieur contre 20% à Dudelange.

**Tableau 5/ Répartition de la population active résidente ayant un emploi
par niveau d'enseignement général achevé en 1996 (en %)**

Niveau d'enseignement général	Dudelange	Bassin Sud*	RDP à Dud*	RDP au Sud*
Equivalent ou inférieur au Primaire	30,7	36,0	28,8	26,0
Secondaire Inférieur	41,4	41,6	34,9	32,6
Secondaire Supérieur	20,1	15,1	20,4	22,5
Etudes supérieures	7,8	7,2	14,7	17,3
Autre enseignement général	-	0,1	1,2	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Forces de Travail 1996 - STATEC

* Voir définitions de ces zones paragraphe 2 chapitre II

b) Le niveau d'enseignement professionnel

A Dudelange, les résidents ont suivi moins souvent qu'ailleurs un enseignement professionnel (en formation initiale ou en formation continue) : 44% à Dudelange contre 50% dans le Sud et 55% dans le reste du pays (par rapport à Dudelange).

Lorsqu'ils ont suivi une formation professionnelle, il s'agit plus souvent d'un mode de formation alterné : à la fois en entreprise et à l'école. Ils sont 42% à l'avoir suivi contre 26% dans le reste du pays.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Tableau 6/ Répartition de la population active résidente ayant un emploi par niveau d'enseignement professionnel en 1996 (en %)

Niveau d'enseignement professionnel	Dudelange	Bassin Sud	RDP à Dud	RDP au Sud
Aucune formation professionnelle	55,6	49,6	44,5	43,0
Formation professionnelle ou post-scolaire	44,4	50,4	55,5	57,0
	100,0	100,0	100,0	100,0
dont : (parmi la population ayant suivi une formation professionnelle ou post-scolaire)				
- Formation en école uniquement	7,0	19,0	14,1	11,9
- Formation en entreprise uniquement	23,4	20,6	16,4	15,1
- Formation alternée	42,3	34,8	26,0	23,7
- Formation non universitaire	8,6	10,9	13,2	13,9
- Formation universitaire	16,7	10,3	20,9	24,3
- Post-gradué	1,3	1,6	3,1	3,7
- Autre formation professionnelle	0,7	2,8	6,3	7,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Forces de Travail 1996 - STATEC

Le tableau suivant synthétise l'information précédente relative au niveau d'enseignement général et au niveau d'enseignement professionnel. Il confirme les remarques précédentes sur la population active ayant un emploi : **les résidents de Dudelange ont suivi moins souvent une formation professionnelle en cursus initial ou en formation continue que dans le reste du pays mais les différences sont moins marquées que dans la population totale résidente (voir chapitre II).**

Tableau 7/ Niveau de formation de la population totale résidente de plus de 15 ans ayant un emploi en 1996 (en %)

Niveau de formation	Dudelange	Bassin Sud	RDP à Dud	RDP au Sud
Equivalent ou inférieur au Primaire sans form. prof.	26,7	30,0	23,2	20,6
Equivalent ou inférieur au Primaire+form. prof.	4,1	6,0	5,7	5,5
Secondaire Inférieur sans form. Professionnelle	21,2	14,6	13,7	13,8
Secondaire Inférieur + form. Professionnelle	20,1	27,0	21,2	18,8
Secondaire Supérieur sans form. Professionnelle	7,7	5,0	7,2	8,1
Secondaire Supérieur + form. Professionnelle	8,4	6,0	7,5	8,2
Etudes supérieures	11,2	10,5	18,6	21,4
Etudes supérieures post-graduées	0,6	0,8	1,7	2,0
Autres enseignements	-	0,1	1,2	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Forces de Travail 1996 – STATEC

2. LES CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES DE LA POPULATION RÉSIDANTE AYANT UN EMPLOI

2.1. Le statut

Caractérisés selon le statut, lui-même défini par rapport à la caisse d'affiliation de l'assuré, les actifs ayant un emploi et résidant dans la commune de Dudelange se répartissent entre **ouvriers (44,8 %), employés (37,1 %), fonctionnaires (11,1%), indépendants (5,3%), travailleurs intellectuels indépendants (1,5 %) et agriculteurs (0,2%)**. En donnée relative, la population ouvrière est plus importante dans la commune de Dudelange qu'elle ne l'est pour l'ensemble des actifs résidant sur le territoire luxembourgeois (39,4 %). Le poids de l'industrie dans la commune de Dudelange, qui emploie surtout des ouvriers, dont des résidents de la commune de Dudelange, favorise cette distribution.

Tableau 8/ Répartition des actifs résidant dans la commune de Dudelange et des actifs résidant sur le territoire luxembourgeois selon le statut au 31 mars 1997

Statut	Actifs résidant dans la commune de Dudelange		Actifs résidant sur le territoire luxembourgeois	
	effectif	%	effectif	%
Ouvrier	2775	44,8	63392	39,4
Employé	2293	37,1	60374	37,5
Fonctionnaire	689	11,1	20111	12,5
Indépendant	325	5,3	9396	5,8
Travailleur intellectuel indépendant	91	1,5	3458	2,1
Agriculteur	15	0,2	4252	2,6
Total	6188	100	160983	100

Source : IGSS/CCSS

2.2. Le type d'entreprise

La majorité des actifs ayant un emploi exercent leur profession au sein d'une société de droit privé (55,2 %). L'Etat, les hôpitaux et les associations de droit public emploient 23,6 % des actifs ayant un emploi. Le reste des actifs se partage entre les personnes physiques (9,1 %) et le secteur associatif (5,1 %). Les indépendants, qui par définition n'ont pas d'employeur, représentent 6,5 % des actifs ayant un emploi.

2.3. La durée du temps de travail

La plupart des actifs résidant dans la commune de Dudelange occupent des emplois à temps complet. L'Enquête Forces de Travail montre en effet que **96,9 % des actifs ayant un emploi** et résidant dans la commune de Dudelange **occupent un emploi à temps complet** pour 3,1 % des actifs qui occupent un emploi à temps partiel.

2.4. Le type de contrat

Tous les contrats des salariés résidant à Dudelange sont des contrats non précaires, c'est-à-dire des contrats à durée indéterminée. **Il n'y a quasiment pas de contrats temporaires.** Ce constat n'est pas spécifique aux résidents de Dudelange ; il en va globalement de même pour l'ensemble des actifs résidant au Grand-Duché de Luxembourg.

2.5. Le secteur d'activité

Les secteurs d'activité de prédilection des actifs ayant un emploi sont **les industries manufacturières (16,2 %)** malgré un recul de 3,7 points par rapport à 1993 (19,9 % en 1993), **l'administration publique (16,0 %)**, le secteur du commerce de gros et de détail, des réparations automobiles et domestiques (14,0 %) et de la construction (10,6 %). L'intermédiation financière (8,3 %), les transports et la communication (6,9 %), le secteur de la santé et de l'action sociale (6,4 %) et le secteur de l'immobilier, location et services aux entreprises (5,6 %) attirent un nombre important d'actifs ayant un emploi. La distribution des actifs résidant dans la commune de Dudelange diffère de celle de l'ensemble des actifs résidant sur le territoire luxembourgeois pour deux secteurs d'activité essentiellement : le secteur de l'agriculture qui est sous-représenté à Dudelange et le secteur de l'industrie manufacturière qui est supérieur de 3 points et demi à celui de l'ensemble des actifs résidant sur le territoire luxembourgeois. Ce constat reflète le caractère industriel de la population active dudelangeoise.

Tableau 9/ Répartition des actifs résidant dans la commune de Dudelange et sur le territoire luxembourgeois selon le secteur d'activité au 31 mars 1997

Secteur d'activité	Actifs résidant dans la Commune de Dudelange		Actifs résidant sur le territoire luxembourgeois	
	effectif	%	effectif	%
Agriculture	35	0,6	5187	3,2
Pêche	0	0	3	0
Industries extractives	4	0,1	209	0,1
Industries manufacturières	1005	16,2	20520	12,7
Production et distribution d'électricité et de gaz	33	0,5	872	0,5
Construction	659	10,6	14485	9,0
Commerce, réparation	868	14,0	19784	12,3
Hôtels et restaurants	170	2,7	6676	4,1
Transport et communication	430	6,9	11092	6,9
Intermédiation financière	511	8,3	15953	9,9
Immobilier, location et services aux entreprises	345	5,6	9508	5,9
Administration publique	991	16,0	26205	16,3
Education	15	0,2	767	0,5
Santé et action sociale	397	6,4	8571	5,3
Services collectifs sociaux et personnels	179	2,9	4374	2,7
Services domestiques	85	1,4	2495	1,5
Activités extra territoriales	4	0,1	429	0,3
Non déterminés	457	7,4	13853	8,6
Total	6188	100	160983	100

Source : IGSS/CCSS

a) Secteur d'activité et classes d'âge

L'observation de la répartition de la population par secteur d'activité et par classes d'âge confirme le recul de l'activité industrielle et la progression des services. Alors qu'une personne sur quatre de 40 ans et plus résidant dans la commune de Dudelange et ayant un emploi travaille dans l'industrie manufacturière, les personnes de 30 ans et moins ne sont que 11,5 % à travailler dans ce secteur d'activité. En revanche, une personne sur cinq de 30 ans et moins travaille dans le secteur du commerce alors que ce rapport se situe à une personne sur huit pour les personnes de plus de 40 ans. Par ailleurs, les secteurs dont le développement est relativement récent et croissant, à savoir : l'intermédiation financière, les services aux entreprises, les services collectifs sociaux et personnels sont des secteurs d'activité qui attirent essentiellement les jeunes actifs. En ce qui concerne la classe d'âge 31-40 ans, sa population connaît une répartition intermédiaire selon les secteurs d'activité par rapport aux classes d'âge des moins de 31 ans et des 40 ans et plus.

Tableau 10/ Répartition des actifs résidant à Dudelange selon trois classes d'âge et selon le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en colonne)

<i>Secteur d'activité</i>	Moins de 31 ans		De 31 à 40 ans		41 ans et plus		Total	
	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>
Agriculture	11	0,6	11	0,5	13	0,7	35	0,6
Industries extractives	1	0,1	0	0	3	0,2	4	0,1
Industries manufacturières	198	11,5	316	15,6	491	24,8	1005	17,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	15	0,9	7	0,3	11	0,6	33	0,6
Construction	189	10,9	243	12,0	227	11,5	659	11,5
Commerce, réparation	354	20,5	267	13,2	247	12,5	868	15,1
Hôtels et restaurants	76	4,4	54	2,7	40	2,0	170	3,0
Transport et communication	94	5,4	164	8,1	172	8,7	430	7,5
Intermédiation financière	175	10,1	233	11,5	103	5,2	511	8,9
Immobilier, location et services aux entreprises	143	8,3	129	6,4	73	3,7	345	6
Administration publique	247	14,3	361	17,8	383	19,3	991	17,3
Education	1	0,1	4	0,2	10	0,5	15	0,3
Santé et action sociale	133	7,7	142	7,0	122	6,2	397	6,9
Services collectifs sociaux et personnels	77	4,5	62	3,1	40	2,0	179	3,1
Services domestiques	13	0,8	29	1,4	43	2,2	85	1,5
Activités extra-territoriales	1	0,1	1	0,0	2	0,1	4	0,1
Total*	1728	100	2023	100	1980	100	5731	100

Source : IGSS/CCSS

(* à l'exception des non-déterminés)

Tableau 11/ Répartition des actifs résidant à Dudelange selon trois classes d'âge et selon le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en ligne)

<i>Secteur d'activité</i>	Moins de 31 ans		De 31 à 40 ans		41 ans et plus		Total	
	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>
Agriculture	11	31,4	11	31,4	13	37,2	35	100
Industries manufacturières	198	19,7	316	31,4	491	48,9	1005	100
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	15	45,5	7	21,2	11	33,3	33	100
Construction	189	28,7	243	36,9	227	34,4	659	100
Commerce, réparation	354	40,8	267	30,8	247	28,4	868	100
Hôtels et restaurants	76	44,7	54	31,8	40	23,5	170	100
Transport et communication	94	21,9	164	38,1	172	40,0	430	100
Intermédiation financière	175	34,2	233	45,6	103	20,2	511	100
Immobilier, location et services aux entreprises	143	41,4	129	37,4	73	21,2	345	100
Administration publique	247	24,9	361	36,4	383	38,6	991	100
Santé et action sociale	133	33,5	142	35,8	122	30,7	397	100
Services collectifs sociaux et personnels	77	43,0	62	34,6	40	22,4	179	100
Services domestiques	13	15,3	29	34,1	43	50,6	85	100
Total	1797	29,0	2146	34,7	2245	36,3	6188	100

Source : IGSS/CCSS

b) Secteur d'activité et sexe

Dans quels secteurs d'activité travaillent les hommes ou les femmes ? Certains secteurs sont-ils exclusivement masculins ou féminins ?

60 % des femmes se répartissent entre quatre secteurs d'activité : le commerce, l'administration publique, la santé et l'action sociale et l'intermédiation financière. Deux secteurs d'activité sont par ailleurs presque exclusivement composés de femmes : il s'agit des services domestiques et du secteur de la santé et de l'action sociale.

66 % des hommes se répartissent entre les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'administration publique et du commerce. Les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction et des transports emploient presque uniquement une main-d'œuvre masculine.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Tableau 12/ Répartition des actifs résidant à Dudelange selon le sexe et le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en colonne)

<i>Secteur d'activité</i>	Femmes		Hommes		Total	
	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>
Agriculture	13	0,5	22	0,6	35	0,6
Industries extractives	0	0	4	0,1	4	0,1
Industries manufacturières	143	6,0	862	22,7	1005	16,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3	0,1	30	0,8	33	0,5
Construction	49	2,1	610	16,1	659	10,6
Commerce, réparation	434	18,2	434	11,4	868	14,0
Hôtels et restaurants	99	4,1	71	1,9	170	2,7
Transport et communication	83	3,5	347	9,1	430	6,9
Intermédiation financière	262	11,0	249	6,6	511	8,3
Immobilier, location et services aux entreprises	193	8,1	152	4,0	345	5,6
Administration publique	397	16,6	594	15,6	991	16,0
Education	7	0,3	8	0,2	15	0,2
Santé et action sociale	326	13,7	71	1,9	397	6,4
Services collectifs sociaux et personnels	106	4,4	73	1,9	179	2,9
Services domestiques	85	3,6	0	0	85	1,4
Activités extra-territoriales	2	0,1	2	0,1	4	0,1
Non déterminés	186	7,8	271	7,1	457	7,4
Total	2388	100	3800	100	6188	100

Source : IGSS/CCSS

Tableau 13/ Répartition des actifs résidant à Dudelange selon le sexe et le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en ligne)

<i>Secteur d'activité</i>	Femmes		Hommes		Total	
	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>
Agriculture	13	37,1	22	62,9	35	100
Industries manufacturières	143	14,2	862	85,8	1005	100
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3	9,0	30	91,0	33	100
Construction	49	7,4	610	92,6	659	100
Commerce, réparation	434	50,0	434	50,0	868	100
Hôtels et restaurants	99	58,2	71	41,8	170	100
Transport et communication	83	19,3	347	80,7	430	100
Intermédiation financière	262	51,3	249	48,7	511	100
Immobilier, location et services aux entreprises	193	55,9	152	44,1	345	100
Administration publique	397	40,1	594	59,9	991	100
Santé et action sociale	326	82,1	71	17,9	397	100
Services collectifs sociaux et personnels	106	59,2	73	40,8	179	100
Services domestiques	85	100,0	0	0	85	100
Total	2388	38,6	3800	61,2	6188	100

Source : IGSS/CCSS

c) Secteur d'activité et nationalité

En distinguant les actifs de nationalité luxembourgeoise des ressortissants étrangers, on observe une distribution différente selon les secteurs d'activité. L'administration publique, l'industrie manufacturière, le commerce et Horesca et l'intermédiation financière sont les secteurs de prédilection des actifs de nationalité luxembourgeoise alors que l'on retrouve plus facilement les ressortissants étrangers dans les secteurs tels que la construction, le commerce et Horesca et services aux entreprises.

Certains secteurs d'activité sont-ils réservés exclusivement aux actifs luxembourgeois ou exclusivement aux ressortissants étrangers ?

En toute logique, la nationalité luxembourgeoise restant un des critères du recrutement dans l'administration publique jusque récemment, la plupart des individus y travaillant sont de nationalité luxembourgeoise. Par contre, il existe quelques secteurs d'activité composés en très grande majorité par des ressortissants étrangers : la construction, l'hôtellerie et les services domestiques.

Tableau 14/ Répartition des actifs résidant à Dudelange selon la nationalité et le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en colonne)

<i>Secteur d'activité</i>	Luxembourgeois		Non luxembourgeois		Total	
	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>
Agriculture	23	0,6	12	0,6	35	0,6
Industries extractives	2	0,0	2	0,1	4	0,1
Industries manufacturières	720	17,7	285	13,5	1005	16,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	32	0,8	1	0,0	33	0,5
Construction	151	3,7	508	24,1	659	10,6
Commerce, réparation	519	12,7	349	16,5	868	14,0
Hôtels et restaurants	37	0,9	133	6,3	170	2,7
Transport et communication	343	8,4	87	4,1	430	6,9
Intermédiation financière	409	10,1	102	4,8	511	8,3
Immobilier, location et services aux entreprises	163	4,0	182	8,6	345	5,6
Administration publique	920	22,6	71	3,4	991	16,0
Education	15	0,4	0	0	15	0,2
Santé et action sociale	279	6,8	118	5,6	397	6,4
Services collectifs sociaux et personnels	123	3,0	56	2,7	179	2,9
Services domestiques	16	0,4	69	3,3	85	1,4
Activités extra-territoriales	3	0,1	1	0,0	4	0,1
Non déterminés	323	7,9	134	6,4	457	7,4
Total	4078	100	2110	100	6188	100

Source : IGSS/CCSS

Tableau 15/ Répartition des actifs résidant à Dudelange selon la nationalité et le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en ligne)

Secteur d'activité	Luxembourgeois		Non luxembourgeois		Total	
	eff	%	eff	%	eff	%
Agriculture	23	65,7	12	34,3	35	100
Industries manufacturières	720	71,6	285	28,4	1005	100
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	32	97,0	1	3,0	33	100
Construction	151	22,9	508	77,3	659	100
Commerce, réparation	519	59,8	349	40,2	868	100
Hôtels et restaurants	37	21,8	133	78,2	170	100
Transport et communication	343	79,8	87	20,2	430	100
Intermédiation financière	409	80,0	102	20,0	511	100
Immobilier, location et services aux entreprises	163	47,2	182	52,8	345	100
Administration publique	920	92,8	71	7,2	991	100
Santé et action sociale	279	70,3	118	29,7	397	100
Services collectifs sociaux et personnels	123	68,7	56	31,3	179	100
Services domestiques	16	18,8	69	81,2	85	100
Total	4078	65,9	2110	34,1	6188	100

Source : IGSS/CCSS

2.6. Le lieu de travail

Où travaillent les actifs résidant à Dudelange ? A cette question il est difficile d'apporter, à partir des informations issues de l'IGSS/CCSS, une réponse très précise. En effet, le lieu de travail est renseigné au siège social de l'entreprise ou au siège du ministère dans le cas de fonctionnaires et non pas au lieu de l'établissement dans lequel l'actif exerce sa profession. Ainsi, les salariés qui travaillent dans une succursale installée à Dudelange et dont le siège social est sis à Luxembourg-Ville auront pour lieu de travail Luxembourg-Ville et non pas Dudelange. Il en est de même pour les fonctionnaires d'Etat qui travaillent à Dudelange, ils ont pour lieu de travail Luxembourg-Ville : siège du Ministère de la Fonction Publique.

Aussi, pour tenter d'apporter une réponse à cette question faut-il analyser les données issues du **Recensement de la Population de 1991**. Rappelons qu'au Recensement de la Population de 1991, la population ayant un emploi et habitant la commune de Dudelange s'élevait à 5 734 personnes : **38,1 % de cette population travaillait dans la commune de Dudelange et 61,9 % de cette population était donc composée de navetteurs sortants. La Ville de Luxembourg, premier pôle d'emploi du pays, attirait près de la moitié des navetteurs sortants.** L'autre moitié des navetteurs se partageait essentiellement entre quelques communes du canton d'Esch/Alzette (Esch/Alzette, Bettembourg, Schiffange, Roeser, Mondercange, Kayl) et les pôles d'emplois situés à la périphérie de la capitale (Hesperange, Bertrange, Sandweiler, Strassen). On peut supposer, que depuis 1991, la proportion des navetteurs s'est légèrement accrue et que l'attraction de la Ville de Luxembourg s'est légèrement amplifiée.

**Tableau 16/ Répartition des actifs résidant dans la commune de Dudelange selon leur lieu de travail
(commune) au 31 mars 1991**

<i>Lieu de travail</i>	<i>effectif</i>	<i>%</i>
Dudelange	2194	38,1
Luxembourg-Ville	1695	29,5
Esch/Alzette	417	7,2
Bettembourg	283	4,9
Schifflange	105	1,8
Roeser	99	1,7
Hesperange	77	1,3
Bertrange	71	1,2
Sandweiler	71	1,2
Strassen	65	1,1
Mondercange	54	0,9
Kayl	42	0,7
Autres communes	580	10,1
Total*	5753	100

Source : RP 1991 - STATEC

(* : à l'exception des non-déterminés)

CHAPITRE V

**LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI TRAVAILLANT A
DUDELANGE EN 1997**

CHAPITRE V

LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI TRAVAILLANT À DUDELANGE EN 1997

Avertissement

*Les données présentées dans ce chapitre sont issues de fichiers de la Sécurité Sociale que l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) exploite. Elles décrivent la **situation des actifs ayant un emploi, affiliés auprès de la Sécurité Sociale luxembourgeoise et travaillant à Dudelange au 31 mars 1997 ; il s'agit donc des travailleurs résidents et des travailleurs frontaliers.***

Il faut souligner les difficultés à entreprendre une analyse de l'emploi au plan local lorsque le lieu de travail détermine la clé de sélection des actifs travaillant dans la commune de Dudelange. En effet, les fichiers de la Sécurité Sociale, sources des données, sont constitués de telle manière que le lieu de travail n'est pas toujours renseigné au lieu de l'exercice de l'activité mais au lieu du siège social de l'entreprise pour laquelle travaille le salarié ou, dans le cas des fonctionnaires d'Etat, au lieu du siège du Ministère de la Fonction Publique. Par ailleurs, le lieu de travail des indépendants (indépendants, travailleurs intellectuels indépendants et agriculteurs) est manquant dans la mesure où, par définition, ils n'ont pas d'employeur et que c'est l'employeur qui détermine le lieu de travail de l'assuré.

*Ainsi donc, on peut avancer l'idée que **les données qui suivent sous-estiment le volume des actifs exerçant une activité dans la commune de Dudelange.** La plupart des sièges sociaux des entreprises disposant de succursales dans la commune de Dudelange (les banques, par exemple) ainsi que le Ministère de la Fonction Publique sont installés à Luxembourg-Ville. Les salariés travaillant à Dudelange pour le compte de ces entreprises ou les fonctionnaires exerçant leur métier à Dudelange ne sont pas repris dans les effectifs qui suivent. **Une estimation du volume de l'ensemble des actifs travaillant à Dudelange nuancera toutefois les informations qui suivent.***

- ◆ Autour de 5 500 emplois
- ◆ 1992 – 1997 : 600 emplois supplémentaires
- ◆ 28,5 % de femmes
- ◆ 40 % de Luxembourgeois
- ◆ 37,5 % de frontaliers, la plupart issus de France
- ◆ 61,5 % d'ouvriers
- ◆ Plus du tiers des emplois dans le secteur de l'industrie manufacturière
- ◆ Des secteurs typiquement féminins : la santé et l'action sociale, les services collectifs et les services domestiques
- ◆ L'industrie manufacturière : une main-d'œuvre masculine et composée de frontaliers

Entre 4 500 et 5 500 actifs travaillent dans la commune de Dudelange...

Au 31 mars 1997, on dénombrait 4 571 actifs travaillant dans la commune de Dudelange. Les actifs indépendants, les travailleurs intellectuels indépendants, les fonctionnaires d'Etat en poste à Dudelange et les salariés déclarés au siège social de l'entreprise située hors de la commune de Dudelange mais dont l'établissement est sis à Dudelange ne sont pas comptabilisés parmi les actifs travaillant dans la commune de Dudelange. Par ailleurs, les actifs travaillant dans un établissement hors de la commune de Dudelange mais dont le siège social est situé à Dudelange sont comptabilisés parmi les actifs travaillant dans la commune de Dudelange.

La répartition entre les actifs travaillant réellement dans la commune de Dudelange mais dont le lieu de travail n'est pas renseigné ou dont le lieu de travail est renseigné dans une autre commune et les actifs dont le lieu de travail est renseigné comme étant la commune de Dudelange alors qu'ils exercent leur activité dans une autre commune fait apparaître un solde estimé à plus ou moins 1 000 actifs en faveur de ceux qui travaillent réellement dans la commune. **On peut émettre l'hypothèse que le nombre d'emplois domiciliés dans la commune de Dudelange en mars 1997 ne se situe pas à 4 571 mais autour de 5 500 unités** (voir chapitre IX).

Toutefois, les informations qui seront développées plus en avant, ne concerneront que les actifs pour lesquels Dudelange est renseigné comme le lieu de travail, soit 4 571 actifs en 1997.

1. 1992-1997 : EVOLUTION DE L'EMPLOI À DUDELANGE

1.1. 1992-1997 : 600 emplois supplémentaires

En l'espace de 5 ans, soit du 31 mars 1992 au 31 mars 1997, on dénombrait 600 emplois¹ supplémentaires dans la commune de Dudelange. Au 31 mars 1992, le nombre d'emplois se situait sous la barre des 4 000 pour atteindre 4 571 au 31 mars 1997, soit une hausse de 13,2 % entre ces deux dates. La hausse la plus sensible s'est réalisée entre 1996 et 1997.

Les 600 emplois supplémentaires comptabilisés entre 1992 et 1997 sont à mettre en rapport avec la hausse du nombre de frontaliers qui est du même ordre de grandeur (+ 586).

Tableau 1/ Evolution de l'emploi dans la commune de Dudelange

Années	Effectif	Hausse annuelle	Hausse annuelle (%)
1992	3966		
1993	4091	+ 125	+ 3,2
1994	4107	+ 16	+ 0,4
1995	4157	+ 150	+ 3,7
1996	4266	+ 109	+ 2,6
1997	4571	+ 305	+ 7,1

Source : IGSS/CCSS

1.2. Evolution de l'emploi selon les secteurs d'activité

A l'exception des secteurs de la construction et des transports et communication, l'ensemble des secteurs d'activité a vu ses effectifs grandir entre 1992 et 1997. En évolution absolue, c'est le secteur de **l'industrie manufacturière** qui a connu la **hausse la plus sensible**. L'expansion de certaines entreprises telles que Husky Injection (fabrication de machines diverses d'usage spécifique), Intermeat service (production industrielle de viande), John Zink Europe (fabrication de fours et brûleurs) au cours de ces dernières années et le maintien de l'activité des autres entreprises du secteur de l'industrie manufacturière ont permis d'accroître l'effectif des emplois dans ce secteur très bien implanté à Dudelange.

¹ Le nombre d'emplois est calculé par rapport aux données issues de l'IGSS/CCSS, c'est-à-dire que le lieu de travail est connu et qu'il se situe dans la commune de Dudelange.

Le secteur de la santé et de l'action sociale, second secteur par l'augmentation des effectifs entre 1992 et 1997 est composé essentiellement de deux établissements : l'hôpital de la Ville de Dudelange et la Fondation Kraizbierg. A eux deux, ces établissements regroupent 80 % de l'effectif du secteur de la santé et de l'action sociale ; les 20 % restant sont formés par le personnel qui exerce son activité professionnelle dans les cabinets médicaux. La hausse observée dans le secteur de la santé et de l'action sociale est à mettre à l'actif de la Fondation Kraizbierg (institut médico-social s'occupant de personnes handicapées dont certaines sont salariées de la Fondation) qui a vu ses effectifs augmenter de 70 personnes entre 1992 et 1997. Néanmoins, une partie de cette hausse d'effectifs s'est réalisée dans des établissements gérés par la Fondation mais situés dans d'autres communes que celle de Dudelange.

Les entreprises du secteur du commerce et des services aux entreprises semblent connaître un développement de leurs activités ces cinq dernières années (+ 95 emplois).

Le recul des effectifs au sein de l'entreprise WSA, entreprise d'entreposage, suffit à expliquer la baisse des effectifs dans le secteur des transports et communication. En effet, environ 90 % du personnel de ce secteur d'activité travaille dans l'entreprise WSA qui a perdu autour de 150 emplois entre 1992 et 1997.

**Tableau 2/ Evolution de l'emploi dans la commune de Dudelange
selon les secteurs d'activité entre 1992 et 1997**

<i>Secteur d'activité</i>	<i>effectif au 31 mars 1992</i>	<i>effectif au 31 mars 1997</i>	<i>Évolution 1992-1997</i>
Agriculture	31	53	+ 22
Industries manufacturières	1269	1626	+ 357
Construction	600	558	- 42
Commerce, réparation	475	570	+ 95
Hôtels et restaurants	101	122	+ 21
Transport et communication	655	507	- 148
Intermédiation financière	5	6	+ 1
Immobilier, location et services aux entreprises	106	168	+ 62
Administration publique	237	263	+ 26
Santé et action sociale	386	509	+ 123
Services collectifs sociaux et personnels	45	84	+ 39
Services domestiques	44	68	+ 24
Non déterminés	12	37	
Total	3966	4571	+ 605

Source : IGSS/CCSS

2. CARACTERISTIQUES PERSONNELLES DES ACTIFS TRAVAILLANT DANS LA COMMUNE DE DUDELANGE

2.1. Le sexe

Selon le sexe, les actifs se répartissent comme suit : **28,5 % de femmes pour 71,5 % d'hommes**. La sous-représentation des femmes travaillant dans la commune de Dudelange par rapport à leur part dans l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire luxembourgeois trouve une explication dans la composition du tissu économique de Dudelange qui est encore fortement industrialisé, l'activité industrielle drainant essentiellement une main-d'œuvre masculine.

Tableau 3/ Répartition des actifs travaillant dans la commune de Dudelange et des actifs travaillant sur le territoire luxembourgeois selon le sexe au 31 mars 1997

Sexe	Actifs travaillant dans la commune de Dudelange		Actifs travaillant sur le territoire luxembourgeois	
	effectif	%	effectif	%
Hommes	3268	71,5	142463	63,4
Femmes	1303	28,5	82235	36,6
Total	4571	100	224698	100

Source : IGSS/CCSS

2.2. La nationalité

Les actifs de nationalité luxembourgeoise représentent 39,4 % de l'ensemble des actifs travaillant à Dudelange. Si on avance l'idée que l'essentiel des fonctionnaires, des indépendants et des travailleurs intellectuels indépendants sont de nationalité luxembourgeoise, ce pourcentage se situe en-dessous de la réalité. On estime que ce pourcentage avoisinerait plutôt les 50 % dans le cas où l'ensemble des actifs travaillant à Dudelange serait pris en considération.

2.3. D'où viennent les actifs travaillant à Dudelange ?

La commune de Dudelange, commune frontalière à la France, à l'image de l'ensemble du pays, puise une partie de sa main-d'œuvre au-delà des frontières nationales. **Les travailleurs frontaliers représentent 37,5 % des actifs travaillant dans la commune de Dudelange.** La plupart d'entre eux résident en France (77,7 %). Les travailleurs frontaliers issus d'Allemagne et de Belgique représentent respectivement 14 % et 8,3 % de l'ensemble des travailleurs frontaliers ayant un emploi à Dudelange.

En ce qui concerne les travailleurs résidant au Luxembourg, 42 % d'entre eux habitent dans la commune de Dudelange, les autres travailleurs sont essentiellement issus des communes voisines de Dudelange.

**Tableau 4/ Distribution des actifs ayant un emploi dans la commune de Dudelange
selon le pays de résidence**

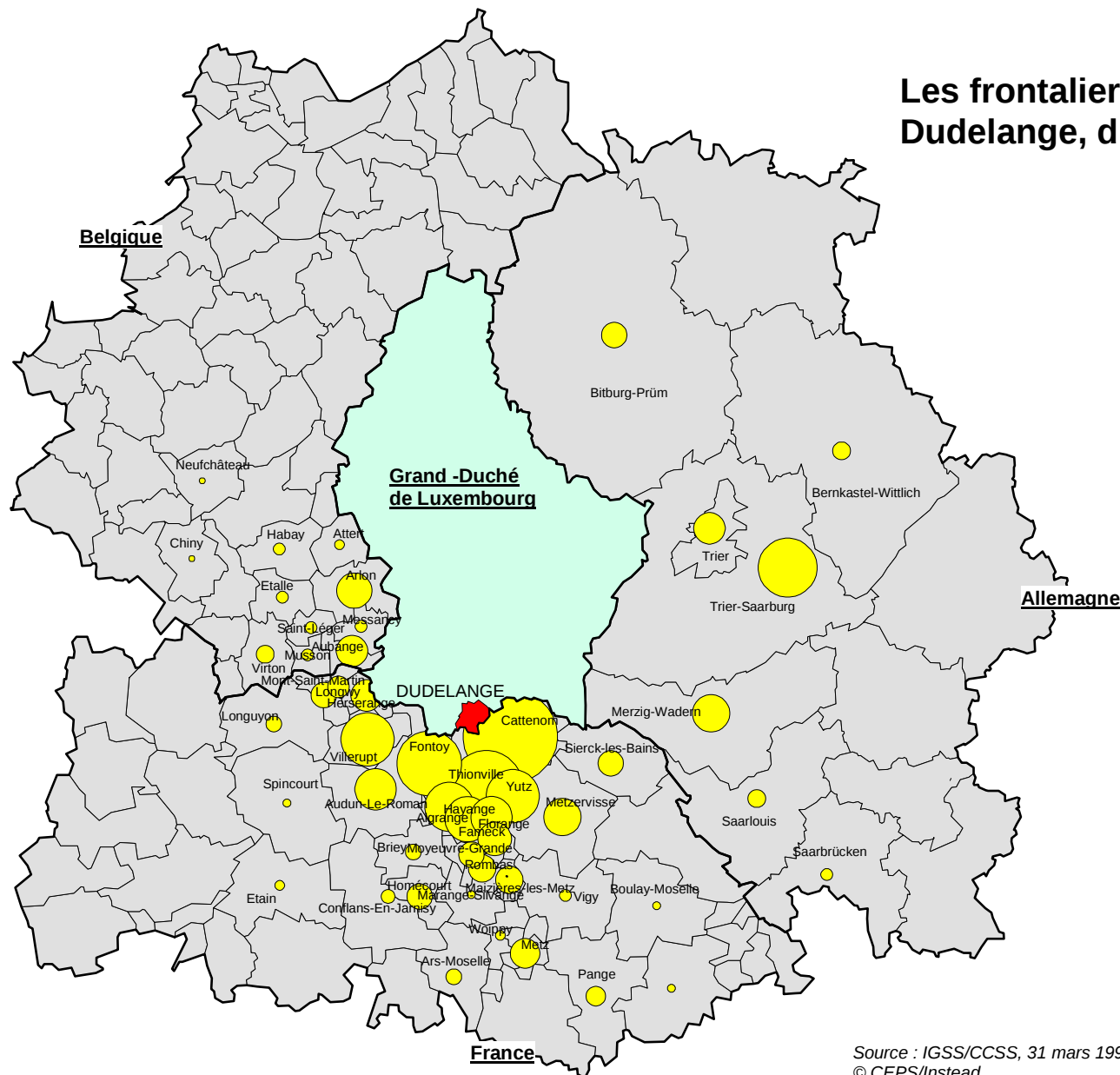
	<i>effectif</i>	<i>%</i>
Belgique	142	3,1
Allemagne	240	5,2
France	1333	29,2
Luxembourg	2856	62,5
Total*	4571	100

Source : IGSS/CCSS

* : à l'exception des non-déterminés

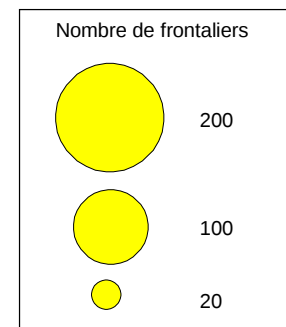
Comme le montre la carte de la page suivante, les travailleurs frontaliers se concentrent dans les espaces directement frontaliers à la commune de Dudelange, c'est-à-dire les cantons français proches de la commune de Dudelange. Les cantons de Cattenom, Fontoy, Villerupt, Yutz, Algrange, Thionville et Hayange, qui sont les plus proches voisins de la commune de Dudelange, se situent approximativement dans un rayon de 30 kilomètres autour de Dudelange. Ils concentrent 65 % des frontaliers français dont on connaît le lieu de résidence et 42 % de l'ensemble des frontaliers (français, belges et allemands).

Les frontaliers travaillant à Dudelange, d'où viennent-ils ?



Le nombre de frontaliers travaillant à Dudelange au 31 mars 1997 s'élevait à 1 715, dont :
1 333 résidant en France
240 résidant en Allemagne
142 résidant en Belgique

Limites administratives :
Belgique/commune
France/canton
Allemagne/Kreise



Source : IGSS/CCSS, 31 mars 1997
© CEPS/Instead

3. CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES DES ACTIFS TRAVAILLANT DANS LA COMMUNE DE DUDELANGE

3.1. Le statut

Selon le statut, déterminé par rapport à la caisse d'affiliation de l'assuré, **les actifs travaillant à Dudelange sont en majorité rangés parmi les ouvriers (61,5 %), les employés représentent quant à eux 36,7 % de l'effectif des actifs.** Les actifs au statut de fonctionnaire, d'indépendant et de travailleur intellectuel indépendant ne sont, du fait de la définition du champ d'analyse des actifs travaillant à Dudelange, quasiment pas représentés.

3.2. Une activité industrielle encore bien présente

La concentration de plus du tiers des emplois dans le secteur de l'industrie manufacturière (35,6 % des emplois) témoigne de la présence, encore forte, de l'activité industrielle dans la commune de Dudelange. Alors que les emplois industriels ne représentent que 26 % de l'ensemble des emplois au niveau national, ils constituent près de la moitié des emplois dans la commune de Dudelange (48,0 %).

Tableau 5/ Répartition des actifs travaillant dans la commune de Dudelange et sur le territoire luxembourgeois selon le secteur d'activité au 31 mars 1997

Secteur d'activité	Actifs travaillant dans la commune de Dudelange		Actifs travaillant sur le territoire luxembourgeois	
	effectif	%	effectif	%
Agriculture	53	1,2	5432	2,4
Pêche	-	-	6	0
Industries extractives	-	-	296	0,1
Industries manufacturières	1626	35,6	34264	15,2
Production et distribution d'électricité et de gaz	-	-	891	0,4
Construction	558	12,2	23245	10,3
Commerce, réparation	570	12,5	29984	13,3
Hôtels et restaurants	122	2,7	9415	4,2
Transport et communication	507	11,1	15632	7,0
Intermédiation financière	6	0,1	23418	10,4
Immobilier, location et services aux entreprises	168	3,7	19023	8,5
Administration publique	263	5,7	26705	11,9
Education			889	0,4
Santé et action sociale	509	11,1	11119	4,9
Services collectifs sociaux et personnels	84	1,8	5555	2,5
Services domestiques	68	1,5	2724	1,2
Activités extra territoriales	-	-	624	0,3
Non déterminés	37	0,8	1 476	6,9
Total	4571	100	224698	100

Source : IGSS/CCSS

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

a) Secteur d'activité et classes d'âge

Quelle que soit la classe d'âge, l'industrie manufacturière reste le secteur d'activité dominant. Les différences plus marquées apparaissent dans le secteur du commerce qui est un secteur de prédilection pour les moins de 31 ans alors qu'il l'est dans une moindre mesure pour les plus de 30 ans. Notons encore que les jeunes actifs ne sont pratiquement pas présents dans le secteur des transports et communication, secteur où sont bien représentés les plus de 30 ans. L'administration publique, composée essentiellement du personnel communal, offre un profil particulier dans la mesure où ce personnel connaît une moyenne d'âge assez élevée ; en effet, la proportion des moins de 31 ans y est assez faible. En revanche, les secteurs de l'hôtellerie et des services collectifs sociaux et personnels connaissent une surreprésentation des moins de 31 ans.

Tableau 6/ Répartition des actifs travaillant à Dudelange selon trois classes d'âge et selon le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en colonne)

Secteur d'activité	Moins de 31 ans		De 31 à 40 ans		41 ans et plus		Total	
	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
Agriculture	25	1,9	15	0,8	13	0,9	53	1,2
Industries manufacturières	427	32,7	751	40,3	448	32,0	1626	35,6
Construction	163	12,5	209	11,2	186	13,3	558	12,2
Commerce, réparation	246	18,8	180	9,7	144	10,3	570	12,5
Hôtels et restaurants	74	5,7	28	1,5	20	1,4	122	2,7
Transport et communication	33	2,5	255	13,7	219	15,6	507	11,1
Intermédiation financière	1	0,1	4	0,2	1	0,1	6	0,1
Immobilier, location et services aux entreprises	68	5,2	57	3,1	43	3,1	168	3,7
Administration publique	48	3,7	96	5,2	119	8,5	263	5,7
Santé et action sociale	150	11,5	208	11,2	151	10,8	509	11,1
Services collectifs sociaux et personnels	50	3,8	24	1,3	10	0,7	84	1,8
Services domestiques	6	0,5	24	1,3	38	2,7	68	1,5
Non déterminés	15	1,1	13	0,7	9	0,6	37	0,8
Total	1306	100	1864	100	1401	100	4571	100

Source : IGSS/CCSS

Tableau 7/ Répartition des actifs travaillant à Dudelange selon trois classes d'âge et selon le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en ligne)

Secteur d'activité	Moins de 31 ans		De 31 à 40 ans		41 ans et plus		Total	
	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
Agriculture	25	47,2	15	28,3	13	24,5	53	100
Industries manufacturières	427	26,3	751	46,2	448	27,5	1626	100
Construction	163	29,3	209	37,4	186	33,3	558	100
Commerce, réparation	246	43,2	180	31,6	144	25,2	570	100
Hôtels et restaurants	74	60,7	28	22,9	20	16,4	122	100
Transport et communication	33	6,5	255	50,3	219	43,2	507	100
Immobilier, location et services aux entreprises	68	40,5	57	33,9	43	25,6	168	100
Administration publique	48	18,3	96	36,5	119	45,2	263	100
Santé et action sociale	150	29,5	208	40,9	151	29,6	509	100
Services collectifs sociaux et personnels	50	59,5	24	28,6	10	11,9	84	100
Services domestiques	6	8,9	24	35,3	38	55,9	68	100
Total	1306	28,6	1864	40,7	1401	30,7	4571	100

Source : IGSS/CCSS

b) Secteur d'activité et sexe

Le secteur du commerce, ainsi que le secteur de la santé et de l'action sociale, emploient 56 % des femmes qui travaillent à Dudelange. Les hommes, par contre, se concentrent dans l'industrie manufacturière, la construction et dans le secteur des transports et communication. Les secteurs typiquement féminins, c'est-à-dire les secteurs dont la plupart des emplois sont pourvus par des femmes, sont les services domestiques, les services collectifs sociaux et personnels ainsi que le secteur de la santé et de l'action sociale.

Les secteurs typiquement masculins sont la construction, l'industrie manufacturière et les transports et communication.

Tableau 8/ Répartition des actifs travaillant à Dudelange selon le sexe et le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en colonne)

Secteur d'activité	Femmes		Hommes		Total	
	eff	%	eff	%	Eff	%
Agriculture	14	1,1	39	1,2	53	1,2
Industries manufacturières	132	10,1	1494	45,7	1626	35,6
Construction	35	2,7	523	16,0	558	12,2
Commerce, réparation	338	25,9	232	7,1	570	12,5
Hôtels et restaurants	68	5,2	54	1,7	122	2,7
Transport et communication	18	1,4	489	15,0	507	11,1
Intermédiation financière	6	0,5	0	0	6	0,1
Immobilier, location et services aux entreprises	61	4,7	107	3,3	168	3,7
Administration publique	88	6,8	175	5,4	263	5,7
Santé et action sociale	392	30,1	117	3,6	509	11,1
Services collectifs sociaux et personnels	69	5,3	15	0,5	84	1,8
Services domestiques	68	5,2	0	0	68	1,5
Non déterminés	14	1,1	23	0,5	37	0,8
Total	1303	100	3268	100	4571	100

Source : IGSS/CCSS

Tableau 9/ Répartition des actifs travaillant à Dudelange selon le sexe et le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en ligne)

Secteur d'activité	Femmes		Hommes		Total	
	eff	%	Eff	%	Eff	%
Agriculture	14	26,4	39	73,6	53	100
Industries manufacturières	132	8,1	1494	91,9	1626	100
Construction	35	6,3	523	93,7	558	100
Commerce, réparation	338	59,3	232	40,7	570	100
Hôtels et restaurants	68	55,7	54	44,3	122	100
Transport et communication	18	3,6	489	96,4	507	100
Immobilier, location et services aux entreprises	61	36,3	107	63,7	168	100
Administration publique	88	33,5	175	66,5	263	100
Santé et action sociale	392	77,0	117	23,0	509	100
Services collectifs sociaux et personnels	69	82,1	15	17,9	84	100
Services domestiques	68	100	0	0	68	100
Non déterminés	14	37,8	23	62,2	37	100
Total	1303	28,5	3268	71,5	4571	100

Source : IGSS/CCSS

c) Secteur d'activité et nationalité

L'industrie manufacturière et les transports et communication étaient les deux secteurs de prédilection des Luxembourgeois. Désormais, la plupart des emplois dans l'industrie manufacturière sont occupés par des ressortissants étrangers (75 %). En outre, cette industrie emploie presque la moitié des non-Luxembourgeois travaillant à Dudelange.

Tableau 10/ Répartition des actifs travaillant à Dudelange selon la nationalité et le secteur d'activité au 31 mars 1991 (% en colonne)

<i>Secteur d'activité</i>	Luxembourgeois		Non Luxembourgeois		Total	
	<i>Eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>Eff</i>	<i>%</i>
Agriculture	24	1,3	29	1,0	53	1,2
Industries manufacturières	409	22,7	1217	44,0	1626	35,6
Construction	87	4,8	471	17,0	558	12,2
Commerce, réparation	227	12,6	343	12,4	570	12,5
Hôtels et restaurants	12	0,7	110	4,0	122	2,7
Transport et communication	390	21,6	117	4,2	507	11,1
Intermédiation financière	5	0,3	1	,0	6	0,1
Immobilier, location et services aux entreprises	52	2,9	116	4,2	168	3,7
Administration publique	244	13,5	19	0,7	263	5,7
Santé et action sociale	292	16,2	217	7,8	509	11,1
Services collectifs sociaux et personnels	42	2,3	42	1,5	84	1,8
Services domestiques	10	0,6	58	2,1	68	1,5
Non déterminés	8	0,4	29	1,0	37	0,8
Total	1802	100	2769	100	4571	100

Source : IGSS/CCSS

Tableau 11/ Répartition des actifs travaillant à Dudelange selon la nationalité et selon le secteur d'activité au 31 mars 1991 (% en ligne)

<i>Secteur d'activité</i>	Luxembourgeois		Non Luxembourgeois		Total	
	<i>Eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>
Agriculture	24	45,3	29	54,7	53	100
Industries manufacturières	409	25,2	1217	74,8	1626	100
Construction	87	15,6	471	84,4	558	100
Commerce, réparation	227	39,8	343	60,2	570	100
Hôtels et restaurants	12	9,8	110	90,2	122	100
Transport et communication	390	76,9	117	23,1	507	100
Immobilier, location et services aux entreprises	52	30,9	116	69,1	168	100
Administration publique	244	92,8	19	7,2	263	100
Santé et action sociale	292	57,4	217	42,6	509	100
Services collectifs sociaux et personnels	42	50,0	42	50,0	84	100
Services domestiques	10	14,7	58	85,3	68	100
Total	1802	39,4	2769	60,6	4571	100

Source : IGSS/CCSS

d) Secteur d'activité et lieu de résidence

En distinguant les actifs résidant à Dudelange des actifs n'y résidant pas, on observe de sérieuses différences quant aux secteurs dans lesquels travaillent les uns et les autres. On retrouve plus facilement des habitants de Dudelange dans l'administration publique, la construction, la santé et l'action sociale ainsi que les services domestiques alors que les actifs travaillant à Dudelange mais n'y résidant pas se concentrent dans l'industrie manufacturière et les transports et communication. Rappelons qu'à **peine plus du quart des actifs travaillant dans la commune de Dudelange y résident.**

Tableau 12/ Répartition des actifs travaillant à Dudelange selon le lieu de résidence et le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en colonne)

<i>Secteur d'activité</i>	Résident à Dudelange		Ne résident pas à Dudelange		Total	
	<i>Eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>Eff</i>	<i>%</i>
Agriculture	19	1,6	34	1,0	53	1,2
Industries manufacturières	194	16,1	1432	42,5	1626	35,6
Construction	210	17,4	348	10,3	558	12,2
Commerce, réparation	192	15,9	378	11,2	570	12,5
Hôtels et restaurants	60	5,0	62	1,8	122	2,7
Transport et communication	62	5,1	445	13,2	507	11,1
Intermédiation financière	1	0,1	5	0,1	6	0,1
Immobilier, location et services aux entreprises	21	1,7	147	4,4	168	3,7
Administration publique	211	17,5	52	1,5	263	5,7
Santé et action sociale	144	12,0	365	10,8	509	11,1
Services collectifs sociaux et personnels	39	3,2	45	1,3	84	1,8
Services domestiques	40	3,3	28	0,8	68	1,5
Non déterminés	12	1,0	25	0,7	37	0,8
Total	1205	100	3366	100	4571	100

Source : IGSS/CCSS

Tableau 13/ Répartition des actifs travaillant à Dudelange selon le lieu de résidence et le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en ligne)

<i>Secteur d'activité</i>	Résident à Dudelange		Ne résident pas à Dudelange		Total	
	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>eff</i>	<i>%</i>	<i>Eff</i>	<i>%</i>
Agriculture	19	35,8	34	64,1	53	100
Industries manufacturières	194	11,9	1432	88,1	1626	100
Construction	210	37,6	348	62,4	558	100
Commerce, réparation	192	33,7	378	66,3	570	100
Hôtels et restaurants	60	49,2	62	50,8	122	100
Transport et communication	62	12,2	445	87,8	507	100
Immobilier, location et services aux entreprises	21	12,5	147	87,5	168	100
Administration publique	211	80,2	52	19,8	263	100
Santé et action sociale	144	28,3	365	71,7	509	100
Services collectifs sociaux et personnels	39	46,4	45	53,6	84	100
Services domestiques	40	58,8	28	41,2	68	100
Total	1205	26,4	3366	73,6	4571	100

Source : IGSS/CCSS

4. CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS ET DES TRAVAILLEURS RÉSIDANTS OCCUPÉS À DUDELANGE

Le nombre de frontaliers travaillant dans la commune de Dudelange s'élève à 1 715 unités, soit 37,5 % de l'ensemble des actifs travaillant dans la commune de Dudelange et 2,7 % de l'ensemble des travailleurs frontaliers du Grand-Duché de Luxembourg. Quelles sont les caractéristiques de ces travailleurs ? Diffèrent-elles de celles des travailleurs résidents (travailleurs résidant au Grand-Duché de Luxembourg) ?

Répartis selon le sexe, on observe que **les travailleurs frontaliers constituent une population beaucoup moins féminisée que la population des travailleurs résidents**. La part des femmes dans la population des travailleurs frontaliers se situe à 21,2 % alors que cette même part se situe à 32,9 % pour les travailleurs résidents.

En ce qui concerne l'âge, **l'âge moyen des travailleurs frontaliers (35,4 ans) est inférieur de un an et demi à celui des travailleurs résidents (36,9 ans)**. La moitié des travailleurs frontaliers ont moins de 34 ans ; en ce qui concerne les travailleurs résidents, l'âge médian se situe à 36 ans.

Les travailleurs frontaliers se caractérisent, par ailleurs, par une proportion plus importante d'ouvriers. Deux tiers des travailleurs frontaliers (66,6 %) ont le statut d'ouvrier ; le statut d'ouvrier ne concerne que 58,4 % des travailleurs résidents.

Ce qui différencie le plus les travailleurs frontaliers des travailleurs résidents, c'est le secteur dans lequel ils exercent leur activité. **Le secteur des industries manufacturières, premier secteur d'activité dans la commune de Dudelange, emploie plus de 60% de l'ensemble des frontaliers**. Dans ce secteur, les travailleurs frontaliers occupent 63,8% des emplois alors qu'ils ne représentent que 37,5% de l'ensemble des actifs travaillant dans la commune de Dudelange. Les travailleurs résidents, ne sont que 20,6% à travailler dans ce secteur.

Les autres travailleurs frontaliers se répartissent essentiellement entre le secteur du commerce (10,2%), de la santé et de l'action sociale (8%) et de la construction (7,7%).

En dehors du secteur de l'industrie manufacturière, les travailleurs résidents se répartissent dans les secteurs des transports et communication (15,8%), de la construction (14,9%), du commerce (13,8%), de la santé et de l'action sociale (13,0%) et de l'administration publique (9,1%).

Tableau 14/ Répartition des travailleurs frontaliers et des travailleurs résidents selon le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en colonne)

<i>Secteur d'activité</i>	Travailleurs frontaliers		Travailleurs résidents	
	<i>effectif</i>	<i>%</i>	<i>Effectif</i>	<i>%</i>
Agriculture	10	0,6	43	1,5
Industries manufacturières	1037	60,5	589	20,6
Construction	132	7,7	426	14,9
Commerce, réparation	175	10,2	395	13,8
Hôtels et restaurants	41	2,4	81	2,8
Transport et communication	57	3,3	450	15,8
Intermédiation financière	1	0,1	5	0,2
Immobilier, location et services aux entreprises	77	4,5	91	3,2
Administration publique	2	0,1	261	9,1
Santé et action sociale	137	8,0	372	13,0
Services collectifs sociaux et personnels	15	0,9	69	2,4
Services domestiques	13	0,8	55	1,9
Non déterminés	18	1,0	19	0,7
Total	1715	100	2856	100

Source : IGSS/CCSS

Tableau 15/ Répartition des travailleurs frontaliers et des travailleurs résidents selon le secteur d'activité au 31 mars 1997 (% en ligne)

<i>Secteur d'activité</i>	Travailleurs frontaliers		Travailleurs résidents	
	<i>effectif</i>	<i>%</i>	<i>Effectif</i>	<i>%</i>
Agriculture	10	18.9	43	81.1
Industries manufacturières	1037	63.8	589	36.2
Construction	132	23.7	426	76.3
Commerce, réparation	175	30.7	395	69.3
Hôtels et restaurants	41	33.6	81	66.4
Transport et communication	57	11.2	450	88.8
Immobilier, location et services aux entreprises	77	45.8	91	54.2
Administration publique	2	0.7	261	99.3
Santé et action sociale	137	26.9	372	73.1
Services collectifs sociaux et personnels	15	17.9	69	82.1
Services domestiques	13	19.1	55	80.9
Non déterminés	18	-	19	-
Total	1715	37.5	2856	62.5

CHAPITRE VI

ANALYSE DES NOUVELLES EMBAUCHES

CHAPITRE VI

ANALYSE DES NOUVELLES EMBAUCHES

Avertissement

L'analyse des nouvelles embauches ne doit pas être confondue avec l'analyse des créations d'emplois. Sous le terme 'nouvelle embauche' il faut entendre "occupation récente d'un poste par un actif suite à la libération d'un poste (retraite, départ, licenciement, maladie de longue durée, décès...) ou suite à la création d'un poste".

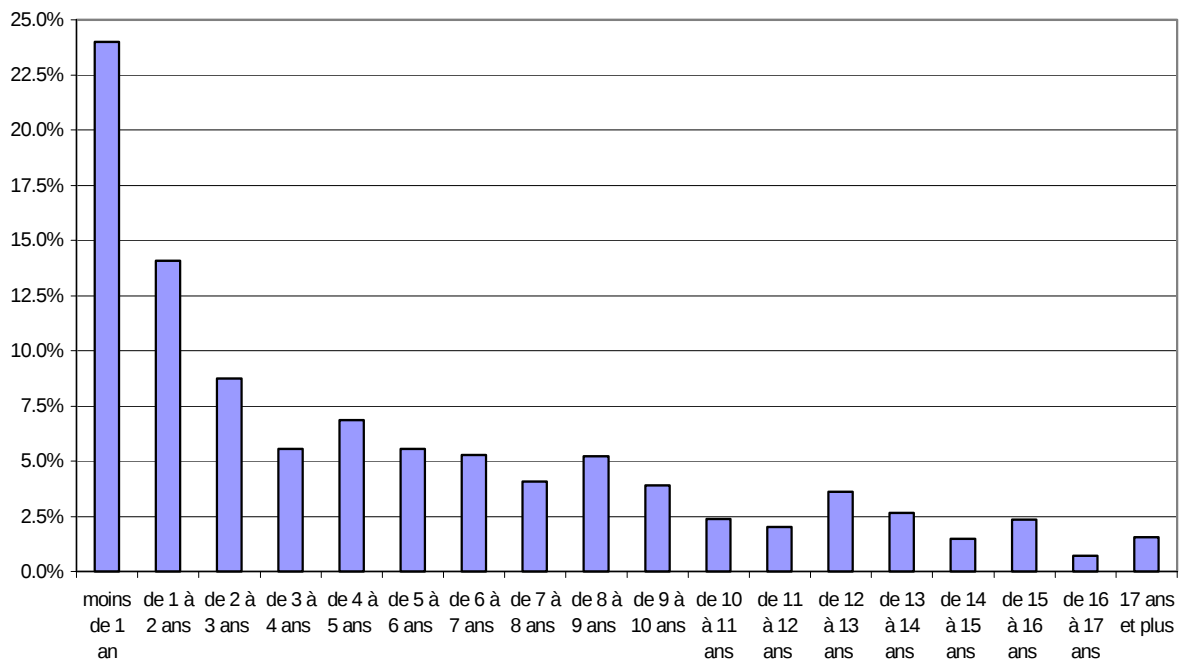
En aucune manière, les données dont nous disposons ne nous permettent de distinguer le remplacement d'un actif de la création d'un nouveau poste. Par ailleurs, si un travailleur change de statut au sein d'une même entreprise, d'ouvrier il passe employé ou vice versa, il sera dénombré dans la population des nouvelles embauches dans la mesure où il ne sera plus affilié à la même caisse de maladie et la date de début d'occupation correspondra à la date de changement de statut.

- ◆ Les travailleurs frontaliers très concernés
- ◆ Plus de 60 % des dernières embauches concernent des ouvriers
- ◆ L'industrie manufacturière et le commerce : des secteurs qui embauchent
- ◆ Développement des grandes structures et rotation du personnel dans les petites structures : moteur des nouvelles embauches

L'analyse des nouvelles embauches dans la commune de Dudelange s'effectue à partir de l'information relative à l'ancienneté d'occupation à un poste de travail. L'ancienneté d'occupation à un poste de travail sera évaluée pour les personnes en activité au 31 mars 1997 en fonction de la date de début d'occupation du poste pour lequel elles sont employées à cette date.

Parmi les travailleurs en activité dans la commune de Dudelange au 31 mars 1997, 24 % d'entre eux occupent leur poste depuis 12 mois ou moins. La part des actifs qui occupent leur poste depuis 24 mois ou moins s'élève à 38,1 % et **46,8 % des actifs occupent leur poste depuis 36 mois ou moins.** La moitié des actifs présents au 31 mars 1997 occupent leur poste depuis 42 mois ou moins.

Graphique 1/ Ancienneté d'occupation des actifs travaillant dans la commune de Dudelange à leur poste de travail au 31 mars 1997



Source : IGSS/CCSS

1. CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES NOUVELLES EMBAUCHES

Par nouvelles embauches on entendra les actifs occupant leur poste au 31 mars 1997 depuis 36 mois ou moins, soit après le 1^{er} avril 1994

1.1. Le sexe

La part des femmes dans les nouvelles embauches se situe à 32,7 %, soit une part plus importante que celle qui concerne l'ensemble des actifs travaillant dans la commune de Dudelange (28,5 %).

Tableau 1/ Répartition des nouvelles embauches et de l'ensemble des actifs travaillant dans la commune de Dudelange selon le sexe au 31 mars 1997

Sexe	Nouvelles embauches		Ensemble des actifs travaillant à Dudelange	
	effectif	%	effectif	%
Hommes	1441	67,3	3268	71,5
Femmes	699	32,7	1303	28,5
Total	2140	100	4571	100

Source : IGSS/CCSS

1.2. L'âge

En toute logique et bien que l'analyse des nouvelles embauches ne s'apparente en rien au premier emploi d'un actif, la moyenne d'âge des travailleurs occupant leur poste depuis 36 mois ou moins (33,4 ans) est inférieure à la moyenne d'âge de l'ensemble des actifs travaillant à Dudelange (36,3 ans).

1.3. Travailleurs frontaliers, travailleurs résidents

En distinguant les travailleurs frontaliers des travailleurs résidents, on observe que la part des travailleurs frontaliers dans les dernières embauches se situe à 43,6 %. Rappelons que la part des travailleurs frontaliers dans l'ensemble des actifs travaillant à Dudelange est de 37,5 %.

Tableau 2/ Répartition des nouvelles embauches et de l'ensemble des actifs travaillant dans la commune de Dudelange selon le pays de résidence au 31 mars 1997

	Nouvelles embauches		Ensemble des actifs travaillant à Dudelange	
	<i>effectif</i>	<i>%</i>	<i>effectif</i>	<i>%</i>
Belgique	76	3,6	142	3,1
Allemagne	175	8,2	240	5,2
France	683	31,8	1333	29,2
Travailleurs frontaliers	934	43,6	1715	37,5
Travailleurs résidents	1206	56,4	2856	62,5
Total	2140	100	4571	100

Source : IGSS/CCSS

2. CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES DES NOUVELLES EMBAUCHES

2.1. Le statut

En distinguant le statut d'ouvrier de celui d'employé, on observe **que les nouvelles embauches concernent 61,6 % d'ouvriers pour 38,4 % d'employés.**

Tableau 3/ Répartition des nouvelles embauches et de l'ensemble des actifs travaillant dans la commune de Dudelange selon le statut au 31 mars 1997

<i>Statut</i>	Nouvelles embauches		Ensemble des actifs travaillant à Dudelange	
	<i>effectif</i>	<i>%</i>	<i>effectif</i>	<i>%</i>
Ouvriers	1299	61,6	2812	62,6
Employés	811	38,4	1676	37,4
Total	2110	100	4488	100

Source : IGSS/CCSS

2.2. Le secteur d'activité

La répartition des dernières embauches selon les secteurs d'activité confirme l'idée que le tissu économique de la commune de Dudelange s'appuie fortement sur l'activité industrielle. **Un tiers des nouvelles embauches ont eu lieu dans le secteur de l'industrie manufacturière.** Les autres secteurs qui embauchent sont les secteurs du commerce (15,3 % des dernières embauches), de la construction (13,7 % des dernières embauches) et de la santé (11,8 % des dernières embauches). On ne peut réellement s'étonner des secteurs qui embauchent puisqu'il s'agit des secteurs d'activité possédant aussi les effectifs les plus élevés.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Tableau 4/ Répartition des nouvelles embauches et de l'ensemble des actifs travaillant dans la commune de Dudelange selon le secteur d'activité au 31 mars 1997

<i>Secteur d'activité</i>	Nouvelles embauches		Ensemble des actifs travaillant à Dudelange	
	<i>effectif</i>	<i>%</i>	<i>effectif</i>	<i>%</i>
Agriculture	52	2,4	53	1,2
Industries manufacturières	707	33,0	1626	35,6
Construction	293	13,7	558	12,2
Commerce, réparation	328	15,3	570	12,5
Hôtels et restaurants	94	4,4	122	2,7
Transport et communication	100	4,7	507	11,1
Intermédiation financière	2	0,1	6	0,1
Immobilier, location et services aux entreprises	120	5,6	168	3,7
Administration publique	64	3,0	263	5,7
Santé et action sociale	252	11,8	509	11,1
Services collectifs sociaux et personnels	61	2,9	84	1,8
Services domestiques	32	1,5	68	1,5
Non déterminés	35	1,6	37	0,8
Total	2140	100	4571	100

Source : IGSS/CCSS

Tableau 5/ Part des nouvelles embauches dans l'ensemble des actifs travaillant dans la commune de Dudelange selon le secteur d'activité au 31 mars 1997

<i>Secteur d'activité</i>	Nouvelles embauches (occupation du poste depuis moins de 36 mois)	Actifs travaillant dans la commune de Dudelange au 31 mars 1997	Part des nouvelles embauches dans les actifs travaillant dans la commune de Dudelange
	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>%</i>
Agriculture	52	53	98,1
Industries manufacturières	707	1626	43,5
Construction	293	558	52,5
Commerce, réparation	328	570	57,5
Hôtels et restaurants	94	122	77,0
Transport et communication	100	507	19,7
Intermédiation financière	2	6	33,3
Immobilier, location et services aux entreprises	120	168	71,4
Administration publique	64	263	24,3
Santé et action sociale	252	509	49,5
Services collectifs sociaux et personnels	61	84	72,6
Services domestiques	32	68	47,0
Non déterminés	35	37	-
Total	2140	4571	46,8

Source : IGSS/CCSS

2.3. Le type d'employeur

Un quart des nouvelles embauches (26,4 %) ont eu lieu auprès d'employeurs ayant moins de 10 salariés. Ces dernières embauches se sont effectuées auprès de 254 employeurs différents, principalement des commerçants de détail, des hôteliers et restaurateurs, des ménages employant du personnel domestique, des artisans de la construction, des professionnels de la santé et des commerçants de gros. Ces employeurs étant indifféremment des personnes morales de droit privé ou des personnes physiques.

Un autre quart des nouvelles embauches (25,7 %) ont eu lieu au sein des entreprises de plus de 200 salariés, il s'agit de 5 grandes entreprises auxquelles il faut ajouter la commune de Dudelange en tant qu'employeur.

Le solde des nouvelles embauches (47.9%) a eu lieu dans les entreprises de taille intermédiaire (entre 10 et 199 salariés).

Tableau 6/ Répartition des nouvelles embauches et de l'ensemble des actifs travaillant dans la commune de Dudelange selon la taille de l'entreprise au 31 mars 1997

Taille de l'entreprise	Nouvelles embauches		Ensemble des actifs travaillant à Dudelange	
	effectif	%	effectif	%
Moins de 10 salariés	565	26,4	884	19,3
De 10 à 19 salariés	121	5,7	247	5,4
De 20 à 29 salariés	145	6,8	201	4,4
De 30 à 39 salariés	108	5,0	163	3,6
De 40 à 49 salariés	42	2,0	42	0,9
De 50 à 99 salariés	201	9,4	361	7,9
De 100 à 199 salariés	408	19,1	893	19,5
200 salariés et plus	550	25,7	1780	38,9
Total	2140	100	4571	100

Source : IGSS/CCSS

2.4. Création d'emploi ou turn-over ?

Bien qu'il soit difficile de discerner, comme cela a été expliqué plus haut, la différence entre la création d'un nouveau poste et le remplacement d'un travailleur à un poste existant (suite à un départ à la retraite, à un départ volontaire, un congé maladie, un licenciement...), **la démarche qui va suivre va tenter de cerner les secteurs créateurs de nouveaux postes de travail, les secteurs qui débauchent et le niveau de stabilité du personnel selon les secteurs d'activité.**

La démarche est la suivante : dans la mesure où nous nous intéressons aux nouvelles embauches (occupation d'un poste au 31 mars 1997 depuis moins de 36 mois), nous allons observer à l'intérieur des secteurs d'activité l'évolution des effectifs entre le 31 mars 1994 et le 31 mars 1997. Nous émettons **l'hypothèse que la différence nette entre l'effectif de 1997 et l'effectif de 1994 sera considérée comme une création de postes dans le cas d'une différence positive et sera considérée comme une suppression de postes dans le cas d'une différence négative.** Par ailleurs, les personnes en poste en 1994 et encore en poste en 1997 dans le même secteur d'activité nous renseigneront sur le niveau de stabilité de la main-d'œuvre.

A l'exception des secteurs de la construction (-4,8 %) et des transports et communication (-16,9 %), l'ensemble des autres secteurs d'activité a créé de nouveaux postes de travail entre 1994 et 1997. D'une manière relative, les secteurs les plus dynamiques sont les services collectifs sociaux et personnels (+64,7 %), les secteurs des services aux entreprises (+58,5 %) et le secteur des services domestiques (+57,1 %). D'une manière absolue, les secteurs créateurs d'emplois sont l'industrie manufacturière (+ 288 emplois) et le secteur de la santé et de l'action sociale (+ 75 emplois).

Le turn-over de la main-d'œuvre fournit une information relative au degré de stabilité du personnel d'un secteur d'activité. Il est mesuré en mettant en rapport la main-d'œuvre travaillant dans un secteur d'activité en 1994 et travaillant encore dans le même secteur d'activité en 1997. Plus ce rapport est proche de 100 %, moins le turn-over est élevé et le secteur d'activité connaît une relative stabilité de son personnel. Plus ce rapport se rapproche de 0 %, plus le turn-over est élevé et le secteur d'activité connaît une relative instabilité de son personnel.

Au niveau de l'ensemble des emplois domiciliés à Dudelange, **69,3 % des personnes travaillant dans la commune de Dudelange en 1994 y travaillent encore trois ans plus tard.** Ce taux dissimule toutefois des différences importantes selon les secteurs d'activité.

L'administration publique, l'industrie manufacturière et le secteur de la santé et de l'action sociale sont des secteurs pour lesquels le turn-over est peu élevé. Plus de 75 % du personnel présent dans ces secteurs en 1994 est encore présent en 1997. Salaires, conditions de travail et sécurité de l'emploi au sein d'établissements de taille importante semblent jouer en faveur de la stabilité des emplois au sein de ces secteurs d'activité.

Les secteurs d'activité de l'hôtellerie, restauration, des services aux entreprises et des services collectifs sociaux et personnels connaissent un turn-over élevé. Moins de la moitié du personnel travaillant dans ces secteurs d'activité en 1994 y travaillent encore en 1997. Le secteur de l'hôtellerie est le plus touché par la rotation du personnel. Ce personnel est relativement jeune, mobile et n'éprouve que peu de difficultés à retrouver un emploi dans le même secteur d'activité.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Tableau 7/ Evolution des actifs entre 1994 et 1997 selon le secteur d'activité et part des actifs travaillant dans la commune de Dudelange en 1994 et y travaillant encore en 1997 selon le secteur d'activité

	Actifs travaillant dans la commune de Dudelange au 31 mars 1994	Actifs travaillant dans la commune de Dudelange au 31 mars 1997	Evolution relative des actifs entre 1994 et 1997	Evolution absolue des actifs entre 1994 et 1997	Part des actifs travaillant dans la commune de Dudelange en 1994 et travaillant encore dans la commune de Dudelange en 1997
<i>Secteur d'activité</i>	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>%</i>	<i>effectif</i>	<i>%</i>
Agriculture	39	53	26,9	+ 14	56,4
Industries manufacturières	1338	1626	21,5	+ 288	78,3
Construction	586	558	- 4,8	- 28	59,6
Commerce, réparation	529	570	7,8	+ 41	57,1
Hôtels et restaurants	101	122	20,8	+ 21	34,7
Transport et communication	605	507	-16,9	- 98	68,3
Intermédiation financière	6	6	ns	ns	ns
Immobilier, location et services aux entreprises	106	168	58,5	+ 62	45,3
Administration publique	251	263	4,8	+ 12	82,5
Santé et action sociale	434	509	17,3	+ 75	74,2
Services collectifs sociaux et personnels	51	84	64,7	+ 33	49,0
Services domestiques	42	68	57,1	+ 26	61,9
Non déterminés	19	37	ns	ns	ns
Total	4107	4571	11,3	+ 464	69,3

(ns : non significatif)

Source : IGSS/CCSS

CHAPITRE VII

LES DEMANDEURS D'EMPLOI

CHAPITRE VII

LES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE DE DUDELANGE

Avertissement

Les données qui sont présentées dans cette partie correspondent aux statistiques sur les demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange fournies par les services de l'Administration de l'Emploi. Les chiffres fournis dans les paragraphes suivants concernent uniquement le mois de novembre 1997. La date précise des statistiques qui sont présentées dans cette partie est celle du 30 novembre 1997.

Il faut, impérativement, considérer que ces données correspondent à un instantané des statistiques générales et/ou moyennes sur les demandeurs d'emploi qui peuvent être fournies par d'autres types d'études. Par conséquent, il faut se rappeler qu'elles sont empreintes de fluctuations saisonnières et conjoncturelles qu'un tel relevé ne permet pas de maîtriser. Néanmoins, cette «photographie» du chômage dans la commune de Dudelange permet de relever des informations et des tendances générales sur ce phénomène.

- ◆ **Un tiers des demandeurs sont inscrits depuis moins de deux mois dans les services de l'ADEM**
- ◆ **7% des demandeurs de moins de 26 ans sont des chômeurs de longue durée pour 35% pour les plus de 51 ans**
- ◆ **Les demandeurs de plus de 26 ans sont très nombreux à avoir une formation de type obligatoire scolaire**
- ◆ **Près de 63% des chômeurs de longue durée ont une formation complémentaire**

1. DEFINITIONS

Il est nécessaire de définir les concepts que nous allons utiliser dans les parties qui suivent car une source importante de variation dans les données sur le chômage est directement liée avec la comparaison de chiffres ne se rapportant pas à une même définition.

Les *demandeurs d'emploi (DE)* sont les personnes sans emploi, disponibles pour le marché du travail, à la recherche d'un emploi approprié et ayant respecté les obligations de suivi de l'ADEM.

Les *demandes d'emploi non satisfaites (DENS)* sont, à la date du relevé statistique, le souhait prioritaire de chaque demandeur d'emploi. En effet, un demandeur d'emploi peut avoir plusieurs demandes en même temps. Chacune d'entre elles est traitée par les services de placement de l'ADEM, mais seule celle que le demandeur considère comme prioritaire est retenue pour les statistiques.

Les *offres d'emploi non satisfaites (OENS)* sont les postes vacants, à la date précise du relevé statistique, proposés par les entreprises aux services de l'ADEM.

Les *mesures pour l'emploi* sont:

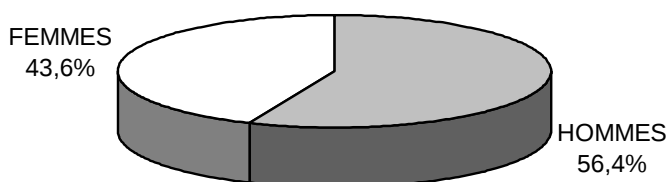
- **SI** (*contrat de Stage-Initiation*) : pour DE âgés de moins de 30 ans recevant, dans une entreprise pendant les heures de travail, une initiation pratique rémunérée facilitant la transition entre enseignement reçu et insertion dans la vie active.
- **SP** (*Stage de Préparation en entreprise*) : pour DE âgés de moins de 30 ans recevant une formation théorique et pratique dans le cadre d'un placement en stage indemnisé auprès d'un employeur couvert par une convention conclue avec l'ADEM.
- **DA** (*Division d'Auxiliaires temporaires*) : pour DE âgés de moins de 30 ans affectés temporairement à des tâches rémunérées d'utilité publique, d'utilité sociale ou d'intérêt culturel, organisées par l'Etat, les communes, les établissements publics ou d'utilité publique ou tout autre organisme ou institution sans but lucratif.
- **FA** (*Formation ADEM*) : mesures indemnisées de formation réalisées dans les CFPC ou dans les entreprises afin de permettre une meilleure intégration des DE sur le marché de l'emploi.
- **PA** (*Pool des Assistants*) : pool de personnes rémunérées, chargées d'assister les directeurs des établissements d'enseignement postprimaire dans la surveillance et dans les domaines périscolaire et administratif.
- **MS** (*Mesures Spéciales*) : pour DE non-indemnisés occupés par des associations sans but lucratif.
- **MT** (*Mises au Travail*) : occupation à des travaux d'utilité publique de DE indemnisés.

2. DONNEES SUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE DUDELANGE

2.1. Les chiffres bruts

Le nombre de demandeurs d'emploi, au 30 novembre 1997, était de 330. La proportion de demandeurs d'emploi masculins (186 personnes) est légèrement supérieure à celle des femmes (144 personnes). Cette différence est représentée par le graphique suivant.

Graphique 1/ Répartition des demandeurs d'emploi selon le sexe

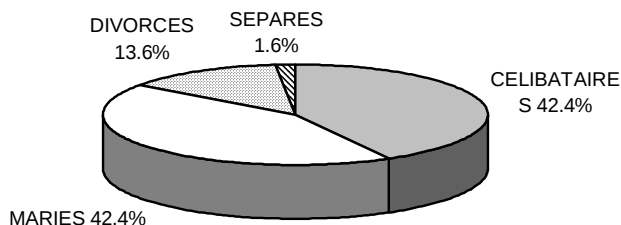


Source : ADEM-30 Novembre 1997

2.2. L'état civil des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange sont, dans les mêmes proportions, mariés et célibataires. Ces deux catégories sont très majoritaires puisqu'elles représentent 85% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange. Les autres catégories d'état civil, divorcés et séparés, sont représentées par à peine plus de 15% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange.

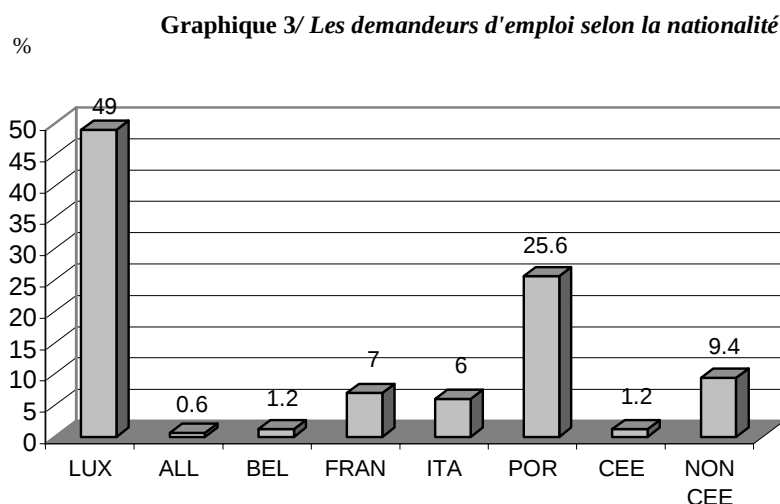
Graphique 2 / Les demandeurs d'emploi selon l'état civil



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

2.3. La nationalité des demandeurs d'emploi

Un peu plus de la moitié des demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange (51%) ne sont pas de nationalité luxembourgeoise. On remarquera également que plus de 9% des demandeurs ne sont pas originaires de l'Union Européenne.



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Les nationalités les plus représentées sont, bien entendu, constituées par les demandeurs luxembourgeois, 49%, suivies par les demandeurs portugais qui regroupent plus d'un quart des personnes à la recherche d'un emploi.

2.4. L'âge des demandeurs d'emploi

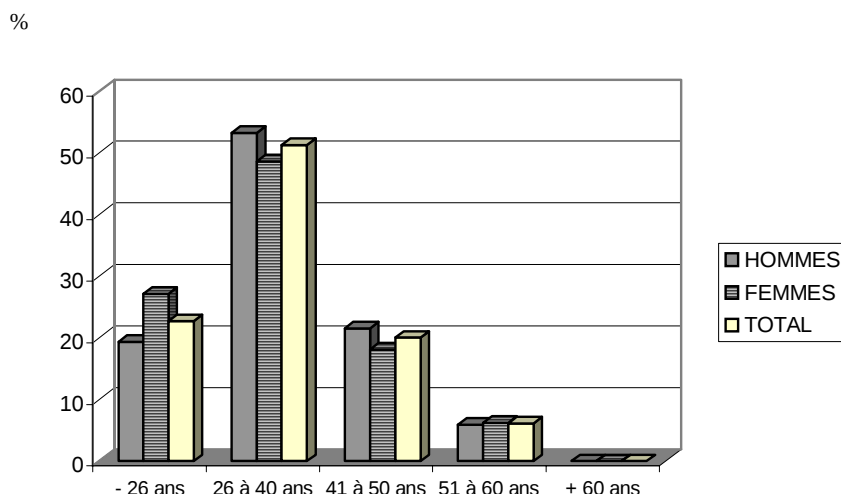
La répartition selon l'âge des demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange est présentée dans le tableau suivant.

	DEMANDEURS D'EMPLOI		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
- 26 ans	36	39	75
de 26 à 40 ans	99	70	169
de 41 à 50 ans	40	26	66
de 51 à 60 ans	11	9	20
plus de 60 ans	0	0	0
TOTAL	186	144	330

Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Plus de 50% des demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange ont un âge compris entre 26 et 40 ans. La population des demandeurs d'emploi est relativement jeune puisque seulement 6% de ceux-ci ont plus de 50 ans alors que près de 23% d'entre eux ont moins de 26 ans. La distribution de l'âge des demandeurs d'emploi selon le sexe est représentée graphiquement ci-après. Bien que quelques différences existent entre les hommes et les femmes demandeurs d'emploi, ces deux distributions doivent être considérées comme très proches.

Graphique 4/ Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge et le sexe



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

La relation qui peut être mise en évidence entre deux variables est exprimée par un indicateur standardisé, le coefficient de contingence qui varie entre 0 et 1. Plus il est proche de 1 et plus la relation entre les deux variables analysées est forte.

Dans le cas de la relation entre le sexe des demandeurs et leur âge, on observe un coefficient de contingence faible de valeur $cc=.094$. Le lien entre l'âge et le sexe des demandeurs d'emploi est donc très faible.

Puisque près d'un quart des demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange ont moins de 26 ans, il est important d'examiner plus en détail la composition de cette frange de la population des personnes à la recherche d'un emploi.

Nous considérons comme jeunes demandeurs d'emploi, les personnes sans emploi, disponibles pour le marché du travail, à la recherche d'un emploi approprié, ayant respecté les obligations de suivi de l'ADEM et âgés de moins de 26 ans à la date du relevé statistique.

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi de sexe féminin est légèrement supérieur à celui des hommes puisqu'il représente 52% de l'ensemble des jeunes à la recherche d'un emploi.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

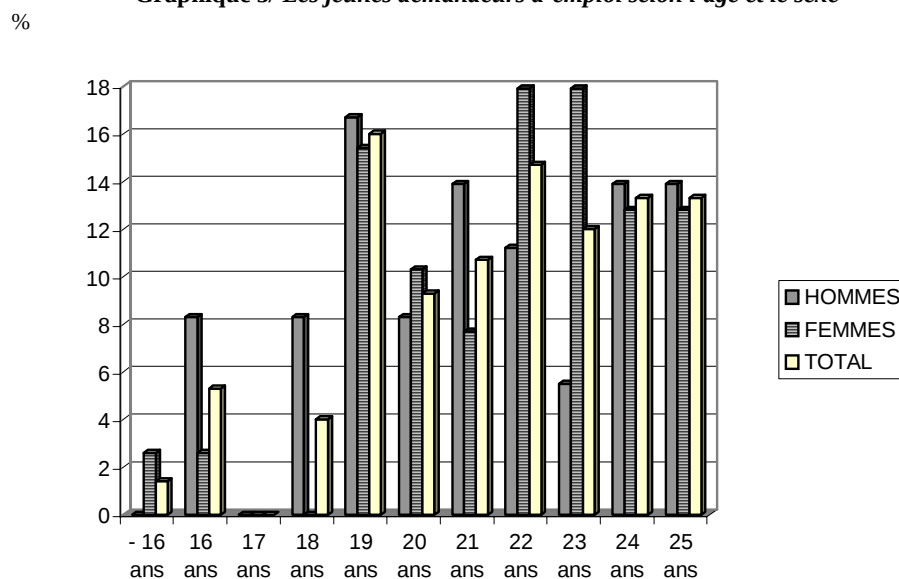
	JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
16 ans	3	1	4
17 ans	0	0	0
18 ans	3	0	3
19 ans	6	6	12
20 ans	3	4	7
21 ans	5	3	8
22 ans	4	7	11
23 ans	2	7	9
24 ans	5	5	10
25 ans	5	5	10
TOTAL	36	39	75

Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Près de 55% des jeunes demandeurs d'emploi ont un âge compris entre 22 et 25 ans alors que moins de 10% d'entre eux sont âgés de moins de 19 ans.

Afin de mieux mettre en évidence cette distribution, elle est représentée graphiquement ci-dessous.

Graphique 5/ Les jeunes demandeurs d'emploi selon l'âge et le sexe



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Des différences d'âge entre hommes et femmes peuvent être observées chez les jeunes demandeurs d'emploi. La relation entre le sexe et l'âge de ceux-ci est d'intensité assez élevée puisque le coefficient de contingence est égal à $cc=.33$. On observe, par exemple, que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses pour les classes âgées de 22 ans et 23 ans. Inversement, elles sont très peu nombreuses dans les classes de 16 ans et 18 ans comparées aux hommes.

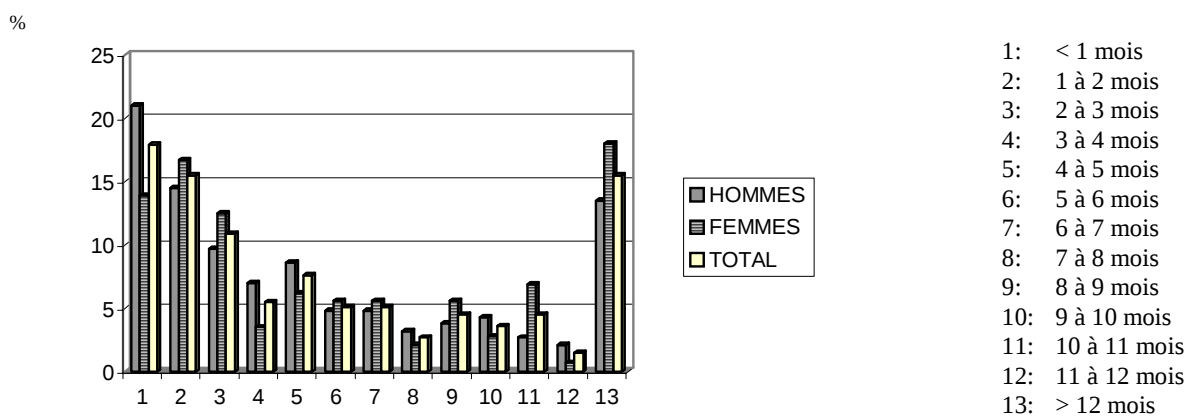
2.5. La durée d'inscription des demandeurs

Globalement, on observe que le nombre de demandeurs d'emploi décroît avec la durée d'inscription de ceux-ci. Ainsi, un tiers des demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange sont inscrits depuis moins de deux mois dans les services de l'ADEM. Mais il faut également remarquer que plus de 15% des personnes recherchant un emploi doivent être considérées comme chômeurs de longue durée, c'est-à-dire inscrites depuis plus de 12 mois.

	DUREE D'INSCRIPTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI					
	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	<i>Total</i>	<i>dont Jeunes</i>	<i>Total</i>	<i>dont Jeunes</i>	<i>Total</i>	<i>dont Jeunes</i>
- de 1 mois	39	14	20	9	59	23
de 1 à 2 mois	27	7	24	4	51	11
de 2 à 3 mois	18	1	18	8	36	9
de 3 à 4 mois	13	2	5	2	18	4
de 4 à 5 mois	16	4	9	5	25	9
de 5 à 6 mois	9	2	8	2	17	4
de 6 à 7 mois	9	2	8	2	17	4
de 7 à 8 mois	6	0	3	1	9	1
de 8 à 9 mois	7	1	8	0	15	1
de 9 à 10 mois	8	0	4	1	12	1
de 10 à 11 mois	5	0	10	3	15	3
de 11 à 12 mois	4	0	1	0	5	0
+ de 12 mois	25	3	26	2	51	5
TOTAL	186	36	144	39	330	75

Source : ADEM – 30 Novembre 1997

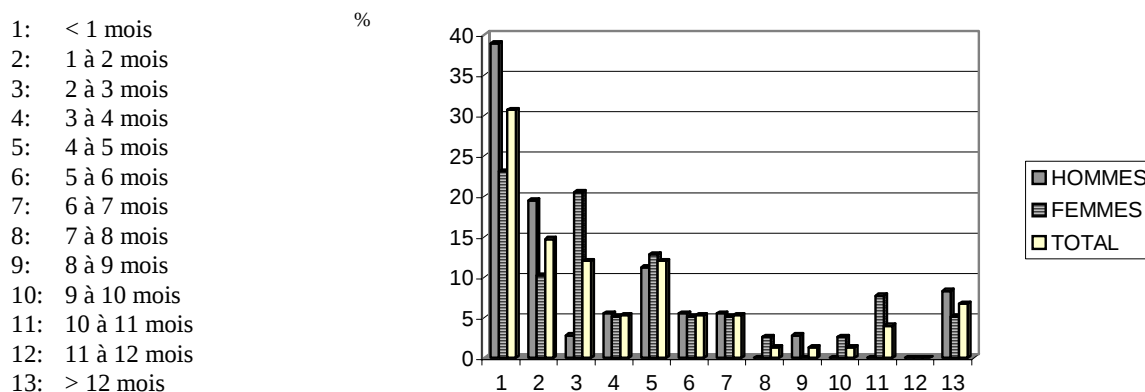
Graphique 6/ La durée d'inscription de tous les demandeurs d'emploi



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Plus de 30% des jeunes demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange sont inscrits depuis moins de 1 mois dans les services de l'ADEM, et 45% d'entre eux le sont depuis moins de 2 mois. Le chômage de longue durée est moins élevé chez les jeunes comparé à l'ensemble des demandeurs d'emploi, puisqu'il ne représente que 6.7% de l'ensemble de ceux-ci.

Graphique 7/ La durée d'inscription des jeunes demandeurs d'emploi

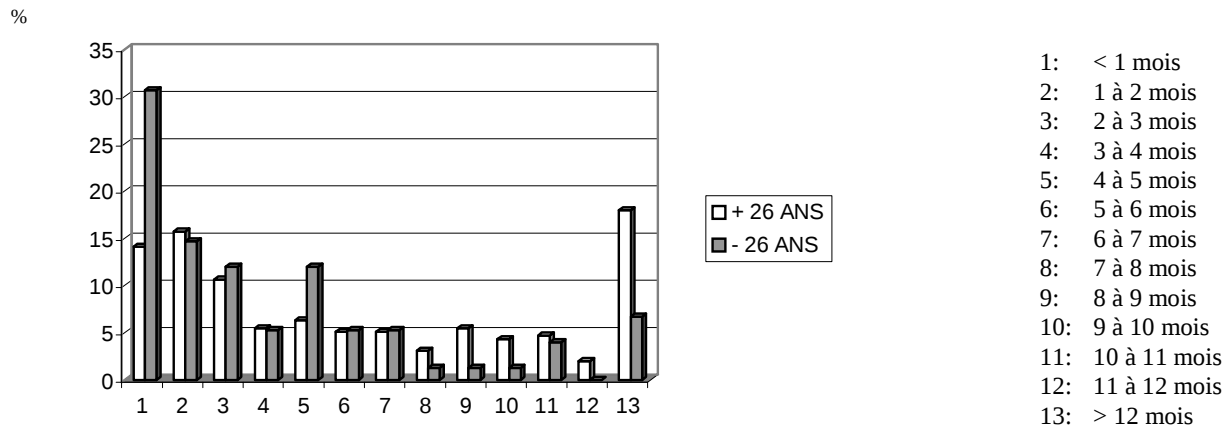


Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Pour les deux types de population, demandeurs (ensemble des demandeurs quel que soit leur âge) et jeunes demandeurs d'emploi, des différences sont visibles entre les hommes et les femmes. La relation entre sexe et durée d'inscription est plus forte chez les jeunes demandeurs d'emploi, (cc=.39), que chez les demandeurs d'emploi de la ville de Dudelange pris dans leur ensemble, (cc=.19).

Si l'on compare maintenant les jeunes demandeurs d'emploi avec les autres demandeurs de plus de 26 ans, on observe des différences dans les proportions de durée inférieure à 1 mois et celle supérieure à 12 mois. La relation entre type de demandeurs d'emploi, moins et plus de 26 ans, est liée moyennement avec la durée d'inscription de ceux-ci.

Graphique 8/ Comparaison des durées d'inscription des demandeurs d'emploi de +/- 26 ans



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

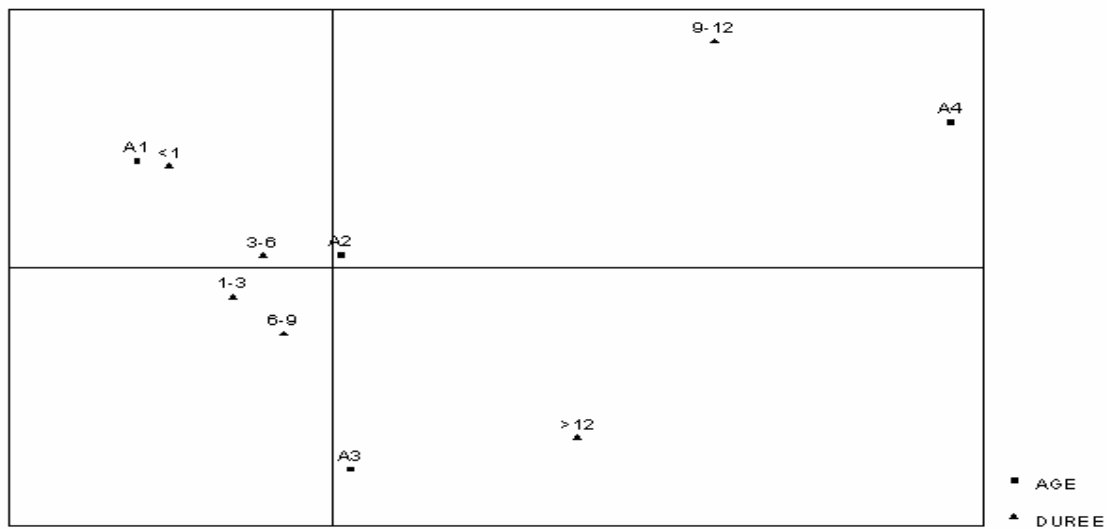
D'une manière générale, il faut remarquer que la durée d'inscription est liée avec l'âge des demandeurs d'emploi, (cc=.25). Globalement, plus les demandeurs sont âgés plus la durée de leur inscription est longue. Ceci est surtout visible pour les demandeurs d'emploi de longue durée, plus de 12 mois d'inscription, dont le taux de représentation augmentent avec l'âge.

AGE DES DEMANDEURS	DUREE D'INSCRIPTION						TOT.
	- 1 MOIS	1-3 MOIS	3-6 MOIS	6-9 MOIS	9-12 MOIS	+ 12 MOIS	
- 26 ANS	23	20	15	8	4	5	75
26-40 ANS	24	49	32	23	19	22	169
41-50 ANS	10	17	11	9	2	17	66
51-60 ANS	2	1	2	1	7	7	20
TOTAL	59	87	60	41	32	51	330

Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Si l'on veut visualiser ces résultats, il est possible de réaliser une analyse de correspondances (ANACOR) qui permet de représenter les modalités des variables, ici l'âge des demandeurs et la durée d'inscription, dans un même espace graphique. Plus des modalités sont proches, dans l'espace ainsi défini, plus elles sont fréquemment conjointes.

Graphique 9/Analyse des correspondances entre l'âge et la durée d'inscription



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

A1: - 26 ans
 A2: de 26 à 40 ans
 A3: de 41 à 50 ans
 A4: de 51 à 60 ans

On observe que les demandeurs d'emploi les plus jeunes, de moins de 26 ans, sont très proches de la modalité de durée d'inscription, "moins d'un mois". Inversement, les demandeurs d'emploi de longue durée, (plus de 12 mois d'inscription), se retrouvent davantage parmi les demandeurs de 41 à 50 ans. Les demandeurs les plus âgés, de plus de 50 ans, sont placés, dans l'espace graphique, à proximité de la durée d'inscription 9 à 12 mois.

2.6. Les demandes d'emploi des demandeurs

Nous rappelons que les demandes d'emploi correspondent au souhait prioritaire de chacun des demandeurs d'emploi.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

	DEMANDES DES DEMANDEURS D'EMPLOI					
	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	<i>Total</i>	<i>dont Jeunes</i>	<i>Total</i>	<i>dont Jeunes</i>	<i>Total</i>	<i>dont Jeunes</i>
0	3	1	2	1	5	2
1	13	3	7	2	20	5
2	3	1	2	1	5	2
3	20	6	39	13	59	19
4	7	2	37	12	44	14
5	2	2	0	0	2	2
6	2	0	0	0	2	0
7	16	1	1	0	17	1
8	45	9	1	1	46	10
9	64	11	10	3	74	14
10	11	0	45	6	56	6
TOTAL	186	36	144	39	330	75

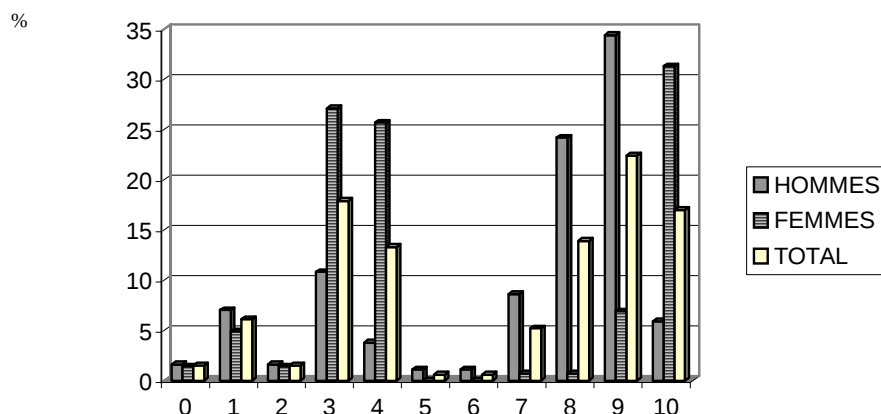
Source : ADEM – 30 Novembre 1997

- | | |
|--|---|
| 0: pas de demande prioritaire | 7: travailleurs des transports et des communications |
| 1: professions libérales, techniciens et assimilés | 8: artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment) |
| 2: directeurs et cadres administratifs supérieurs | 9: artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes) |
| 3: employés de bureau | 10: services, sports et activités récréatives |
| 4: vendeurs | |
| 5: agriculteurs, forestiers et assimilés | |
| 6: carriers, mineurs et assimilés | |

Des différences dans les demandes peuvent être observées entre les hommes et les femmes aussi bien au niveau de l'ensemble des demandeurs qu'au niveau des jeunes demandeurs d'emploi. Pour les deux types de demandeurs, une relation importante existe entre demandes et sexe, ($cc > .53$).

Ces différences peuvent être représentées graphiquement.

Graphique 10/ Demandes de l'ensemble des demandeurs d'emploi

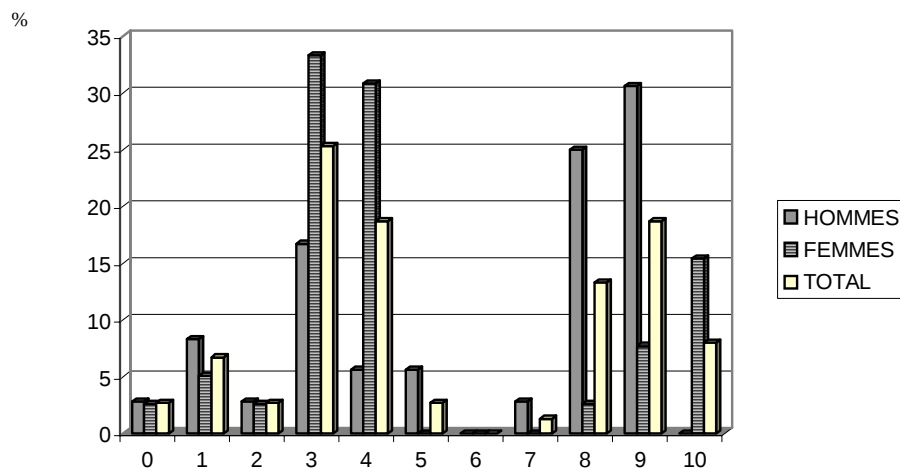


Source : ADEM – 30 Novembre 1997

- | | |
|--|---|
| 0: pas de demande prioritaire | 7: travailleurs des transports et des communications |
| 1: professions libérales, techniciens et assimilés | 8: artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment) |
| 2: directeurs et cadres administratifs supérieurs | 9: artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes) |
| 3: employés de bureau | 10: services, sports et activités récréatives |
| 4: vendeurs | |
| 5: agriculteurs, forestiers et assimilés | |
| 6: carriers, mineurs et assimilés | |

On observe que les hommes sont plus nombreux que les femmes à rechercher des emplois d'ouvriers et d'artisans. A l'inverse, les femmes sont proportionnellement en plus grand nombre à désirer des postes d'employées de bureau, de vendeuses et dans les services.

Graphique 11/ Demandes des jeunes demandeurs d'emploi



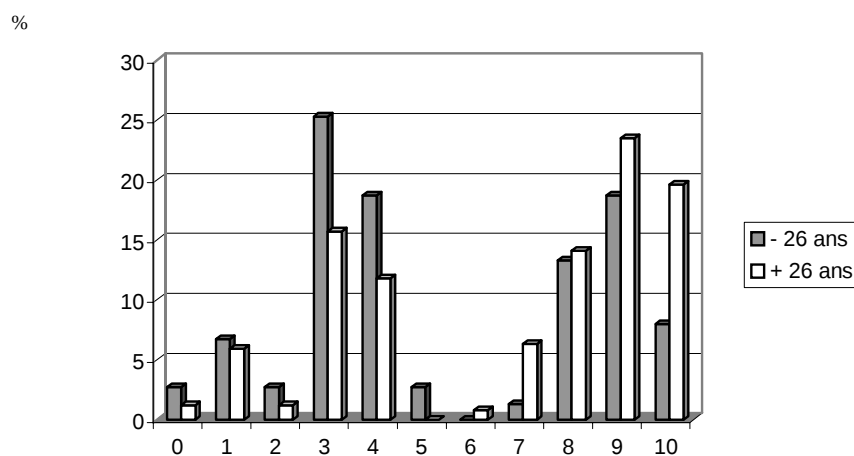
Source : ADEM – 30 Novembre 1997

- | | |
|--|---|
| 0: pas de demande prioritaire | 7: travailleurs des transports et des communications |
| 1: professions libérales, techniciens et assimilés | 8: artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment) |
| 2: directeurs et cadres administratifs supérieurs | 9: artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes) |
| 3: employés de bureau | 10: services, sports et activités récréatives |
| 4: vendeurs | |
| 5: agriculteurs, forestiers et assimilés | |
| 6: carriers, mineurs et assimilés | |

Les jeunes demandeurs d'emploi féminins recherchent principalement des emplois d'employées de bureau et de vendeuses alors que les hommes de cette catégorie sont principalement axés sur des emplois d'ouvriers et d'artisans.

Si l'on compare maintenant les souhaits d'emploi des jeunes demandeurs et des demandeurs de plus de 26 ans, on observe des différences entre les demandes de ces deux groupes mais la relation entre type de demandeurs et demandes de ceux-ci est d'intensité assez faible, ($cc = .25$).

Graphique 12/ Comparaison des demandes des demandeurs d'emploi +/- 26 ans



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

- | | |
|--|---|
| 0: pas de demande prioritaire | 7: travailleurs des transports et des communications |
| 1: professions libérales, techniciens et assimilés | 8: artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment) |
| 2: directeurs et cadres administratifs supérieurs | 9: artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes) |
| 3: employés de bureau | 10: services, sports et activités récréatives |
| 4: vendeurs | |
| 5: agriculteurs, forestiers et assimilés | |
| 6: carriers, mineurs et assimilés | |

On observe que les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans sont principalement axés sur des emplois d'ouvriers dans les secteurs alimentaires, de la chimie, de la production et sur des emplois de services. Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont surtout intéressés par des emplois d'employés de bureau et de vendeurs.

2.7. La formation des demandeurs d'emploi

Afin de comprendre les problèmes de chômage de la commune de Dudelange, il est possible de regarder de plus près la formation initiale des demandeurs d'emploi. Le tableau qui suit présente la répartition des demandeurs de Dudelange en fonction de leur formation.

	NIVEAU DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	TOTAL JEUNES
de 0 à 9e COMP.	96	62	158	16
de 7 à 9e EST.	18	18	36	14
de 7 à 5e SEC.	0	1	1	0
de 10 à 13e EST.	53	48	101	40
de 4 à 1e SEC.	4	7	11	2
SUPERIEUR	14	7	21	3
SANS FORMATION	1	1	2	0
TOTAL	186	144	330	75

COMP. : Complémentaire

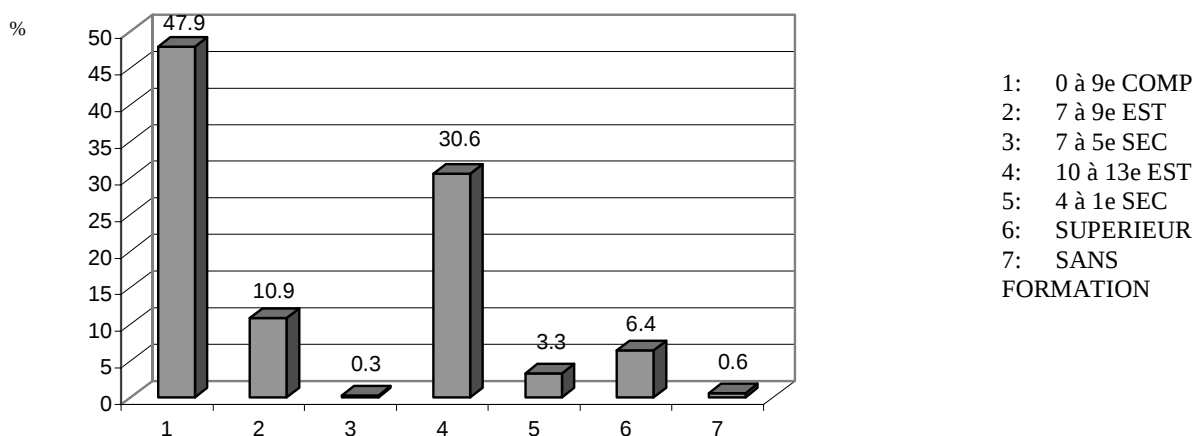
SEC: Enseignement Secondaire

EST.: Enseignement Secondaire Technique Général

Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Les distributions des demandeurs d'emploi hommes et femmes en fonction de leur formation initiale ne sont pas exactement les mêmes. Mais les différences sont assez peu importantes. Ainsi, la relation qui peut être mise en évidence entre formation initiale et sexe des demandeurs, est d'intensité faible, (cc= .14).

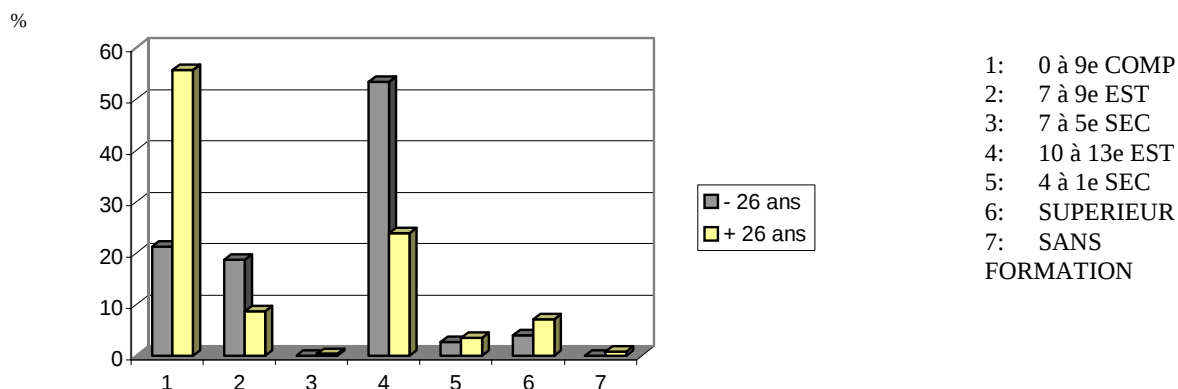
Graphique 13/ Demandeurs d'emploi selon la formation initiale



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

La comparaison des formations initiales des jeunes et des autres demandeurs d'emploi met en évidence des différences assez marquées entre les deux types de demandeurs d'emploi. La relation qui lie les deux variables est moyenne, ($cc = .32$).

Graphique 14/ Comparaison de la formation des demandeurs +/- 26 ans



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

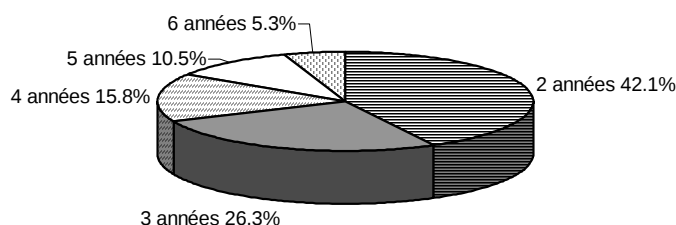
Le niveau de formation des demandeurs d'emploi et des jeunes demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange n'est pas le même. En effet, on observe que si près de 56% des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans ont suivi une formation initiale de type complémentaire, les jeunes demandeurs d'emploi ne sont que 21% dans ce cas.

A l'inverse, les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont plus de 53% à avoir suivi un second cycle de l'enseignement secondaire technique (10 à 13e) contre moins de 24% pour les autres demandeurs d'emploi.

Si l'on s'intéresse de plus près à la formation supérieure des demandeurs d'emploi de la commune de Dudelange, on doit noter que celle-ci est représentée à plus de 90% par une formation de type universitaire. Les 10% restant reposent sur une formation de 3 années en IST (Institut Supérieur Technique).

Bien que les effectifs soient très peu élevés (21 personnes ont suivi une formation supérieure), il est possible de différencier les demandeurs de formation universitaire en fonction du nombre d'années de celle-ci.

Graphique 15/ Nombre d'années de formation universitaire



Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Bien que certaines formations universitaires soient très poussées, 5 ou 6 ans, on observe pour leur titulaire des difficultés d'insertion professionnelle. Néanmoins, il faut remarquer que plus de 47% de ces personnes sont d'une nationalité différente de la nationalité luxembourgeoise, belge, française ou allemande, ce qui peut expliquer des difficultés de reconnaissance des diplômes obtenus.

2.8. Formation initiale des demandeurs d'emploi et durée d'inscription

On peut penser que la durée d'inscription des demandeurs d'emploi est liée à la formation initiale de ceux-ci. Une meilleure formation initiale pouvant réduire la durée d'inscription dans les services de l'ADEM. La relation qui existe entre niveau d'étude et durée d'inscription est moyenne, ($cc = .35$).

Niveau de formation	DUREE D'INSCRIPTION						TOT.
	- 1 MOIS	1-3 MOIS	3-6 MOIS	6-9 MOIS	9-12 MOIS	+ 12 MOIS	
de 0 à 9e COMP.	26	32	32	18	18	32	158
de 7 à 9e EST.	5	14	10	4	0	3	36
de 7 à 5e SEC.	0	0	0	1	0	0	1
de 10 à 13e EST.	15	34	16	12	11	13	101
de 4 à 1e SEC.	5	2	1	2	1	0	11
SUPERIEUR	6	5	1	4	2	3	21
SANS FORMATION	2	0	0	0	0	0	2
TOTAL	59	87	60	41	32	51	330

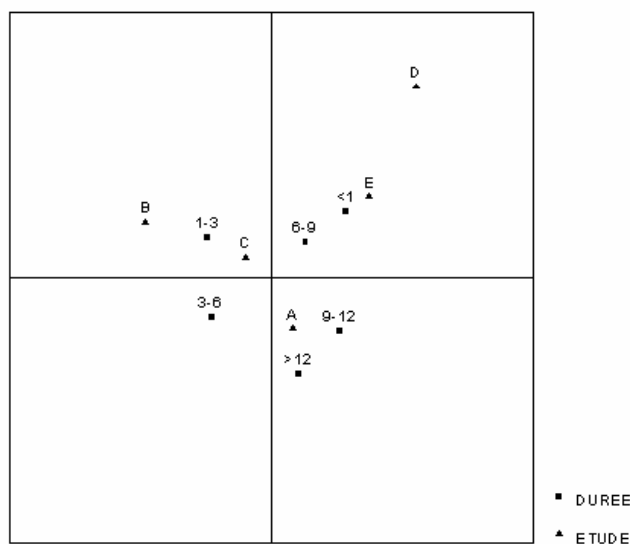
Source : ADEM – 30 Novembre 1997

Les personnes qui ont suivi une formation de type complémentaire sont proportionnellement plus nombreuses à être inscrites comme demandeur d'emploi de longue durée, plus de 12 mois d'inscription. Elles représentent plus de 62% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de longue durée. A l'inverse, les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation initiale supérieure sont proportionnellement plus nombreux parmi les demandeurs inscrits depuis moins d'un mois. Ainsi, ces demandeurs de niveau supérieur sont, pour près de 30%, inscrits depuis moins de 1 mois dans les services de l'emploi.

Afin de présenter ces résultats de manière plus simple, il est possible de réaliser une analyse de correspondances (ANACOR) qui permet de représenter les modalités des variables, ici le niveau de formation des demandeurs et la durée d'inscription, dans un même espace graphique. Plus des modalités sont proches, dans l'espace ainsi défini, plus elles sont fréquemment conjointes.

Pour cette analyse, les durées sont exprimées en mois. Les modalités de formation initiale, "7 à 5e de l'enseignement secondaire" et "sans formation", ont été éliminées, les effectifs de chacune de ces deux catégories étant très peu importants.

Graphique 16/ Analyse des correspondances entre le niveau de formation et la durée d'inscription



A: 0 à 9e complémentaire
 B: 7 à 9e enseignement secondaire technique
 C: 10 à 13e enseignement secondaire technique

D: 4 à 1e enseignement secondaire général
 E: supérieur

Cette analyse met en relief la proximité qui existe entre le faible niveau de formation (A) et la plus grande durée du chômage (9 à 12 mois est supérieure à 12 mois).

CHAPITRE VIII

L'AIDE SOCIALE ET LE REVENU MINIMUM GARANTI

CHAPITRE VIII

L'AIDE SOCIALE ET LE REVENU MINIMUM GARANTI (RMG)

Avertissement

Les données qui suivent ont été fournies par le Service National d'Action Sociale (SNAS) et l'Office Social de la Ville de Dudelange.

Une remarque s'impose quant aux sources des données relatives aux bénéficiaires du RMG. Il existe toujours 3 banques de données :

- 1. Le fichier du Fonds National de Solidarité (FNS) qui regroupe les données recueillies sur les bénéficiaires qui touchent le RMG par l'intermédiaire de cet organisme ainsi que celles des personnes qui se sont adressées aux Offices Sociaux des communes.*
- 2. Le fichier des caisses de pensions qui enregistre les titulaires de pensions dont le ménage bénéficie d'un complément RMG.*
- 3. Le fichier du Service National d'Action Sociale (SNAS) qui regroupe les informations comprises dans les deux autres fichiers en y ajoutant des données plus détaillées concernant les bénéficiaires des mesures sociales complémentaires.*

Il faut enfin noter qu'une partie des personnes bénéficiaires du RMG sont également reprises dans les statistiques de l'ADEM.

La loi oblige, en effet, les bénéficiaires à être disponible pour le marché de l'emploi et à s'inscrire à l'ADEM.

Toujours, selon la loi, de nombreuses dispenses sont accordées.

Rappel : La loi du 26 juillet 1986 portant

- a) création du droit à un revenu minimum garanti
- b) création d'un service national d'action sociale
- c) modification de la loi du 30 juillet 1960 concernant la création d'un fonds national de solidarité et représentant une évolution considérable dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Cette loi accorde, sous certaines conditions d'âge et de domicile notamment, un droit à un revenu minimum. Elle instaure aussi des mesures sociales complémentaires dans le but de renforcer les chances d'intégration sociale et professionnelle des bénéficiaires.

◆ **Augmentation des demandes**

◆ **Femmes majoritaires**

◆ **82% dispensés de la condition de disponibilité pour le marché de l'emploi**

◆ **78% dispensés de mesures sociales complémentaires**

Nous verrons d'abord la situation des deux dernières années en ce qui concerne les nouvelles demandes puis, les données générales des autres bénéficiaires.

En 1997, l'Office Social de Dudelange a reçu et concrétisé 42 demandes de RMG.

Comme pour l'ensemble du pays, ces demandes sont en augmentation (4 en plus par rapport à 1996).

1. NOUVELLES DEMANDES INTRODUITES AUPRÈS DE L'OFFICE SOCIAL

Caractéristiques des ménages pour les deux dernières années

Tableau 1/Sexe

<i>Année</i>	<i>1996</i>		<i>1997</i>	
	Nombre	%	Nombre	%
Femmes	26	68.4	22	52.4
Hommes	12	31.6	20	47.6
Total	38	100.0	42	100.0

Source : O.S. Dudelange

Tableau 2/Nationalité

<i>Année</i>	<i>1996</i>		<i>1997</i>	
	Nombre	%	Nombre	%
Luxembourgeoise	29	76.1	31	73.8
Non Luxembourgeoise	9	23.9	11	26.2
Total	38	100.0	42	100.0

Source : O.S. Dudelange

Tableau 3/Age

<i>Année</i>	<i>1996</i>		<i>1997</i>	
	Nombre	%	Nombre	%
20-25 ans*	2	5.2	3	7.1
26-30 ans*	2	5.2	6	14.3
31-35 ans	12	31.7	14	33.3
36-40 ans	10	26.4	7	16.6
41-45 ans	2	5.2	3	7.1
46-50 ans	4	10.5	2	4.8
51-55 ans	1	2.6	5	12.0
55-60 ans	2	5.2	1	2.4
> 60 ans	3	8.0	1	2.4
Total	38	100.0	42	100.0

* La loi dispense de la condition d'âge fixée à 30 ans, les personnes qui élèvent un enfant.

Source : O.S. Dudelange

Les caractéristiques générales des bénéficiaires du RMG de la Commune de Dudelange correspondent à celles relevées dans l'ensemble du pays à savoir une majorité de femmes de nationalité luxembourgeoise âgées de 30 à 40 ans.

Les hommes quant à eux sont un peu plus jeunes mais aussi de nationalité luxembourgeoise.

La nationalité luxembourgeoise s'explique par la condition de séjour dans le pays, condition prévue par la loi.

2. CARACTERISTIQUES GENERALES RELATIVES A L'ENSEMBLE DES BENEFICIAIRES RMG DE LA COMMUNE DE DUDELANGE

Tableau 4/Données générales

	<i>Ménages</i>	<i>Membres du ménage</i>		
		Femmes	Hommes	Total
Ménages touchant uniquement l'indemnité d'insertion	42	17	26	43
Ménages à charge de l'Office Social	22	26	9	35
Ménages à charge du FNS	180	207	176	383
Ménages à charge d'une caisse de pension	73	43	34	77
Total	317	293	245	538

Source : SNAS du 31.12.1997

Tableau 5/Age des bénéficiaires RMG

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Membres âgés de plus 60 ans	82	15.2%
Membres adultes de 60 ans et moins	307	57.1%
Membres mineurs	149	27.7%
Total	538	100.0%

Source : SNAS du 31.12.1997

La loi prévoit pour les personnes bénéficiaires du RMG des conditions de disponibilité pour le marché de l'emploi et des mesures d'insertion. Il s'agit d'une obligation d'être disponible et d'accepter tout emploi approprié et/ou de participer à des mesures de formation, à des travaux d'utilité collective ou à des stages en entreprise. Peuvent être dispensées de ces obligations les personnes majeures inaptes au travail par suite de maladie ou d'infirmité, celles qui ont des enfants de moins de 6 ans à charge ou qui soignent un infirme âgé de plus de 60 ans et lorsque l'intérêt d'un enfant âgé de 6 à 15 ans se trouve compromis.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Tableau 6/Dispenses

	<i>ADEM</i> ¹		<i>MSC</i> ²	
Non-dispensés	98	18.2%	117	21.8%
Dispensés	440	81.8%	421	78.2%
Total	538	100.0	538	100.0

Source : SNAS du 31.12.1997

Près de 82% de bénéficiaires sont dispensés de la condition de disponibilité pour le marché de l'emploi et 78% des mesures sociales complémentaires.

Le nombre de personnes dispensées des mesures sociales complémentaires est moins important que celui des personnes dispensées de la condition de disponibilité pour le marché de l'emploi. Ceci s'explique par le fait que parmi les bénéficiaires reconnus inaptes pour le marché de l'emploi certaines personnes sont néanmoins capables de fournir un travail d'utilité collective adapté à leurs capacités.

Tableau 7/Mesures en cours au 31.12.1997

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Durée moyenne</i>
Mesures de formation	11	12.8	55 mois
Affectations temporaires AT	26	30.2	10.6 mois
Affectations temporaires indemnisées ATI	48	55.8	19.5 mois
Stages en entreprise	1	1.2	4 mois
Total	86	100.0	

Source : SNAS du 31.12.1997

Les mesures de formation représentent près de 13% de l'ensemble des mesures en cours. Une grande partie des bénéficiaires d'un contrat de recyclage sont des personnes handicapées qui fréquentent des centres de formation et d'initiation au travail dans des centres spécialisés. Ceci explique la durée moyenne assez élevée des mesures de formation en cours.

Les affectations temporaires sont des mises au travail classiques, c'est-à-dire l'occupation des personnes à des travaux d'utilité publique ; elles sont moins nombreuses que les affectations temporaires indemnisées.

La mesure la plus fréquente est l'affectation temporaire indemnisée. Il s'agit de 40 heures de travail par semaine effectuées dans un service d'utilité collective (associations privées - communes - Etat) moyennant le Salaire social minimum (SSM).

Ces quatre grandes caractéristiques des mesures sociales complémentaires ainsi que celles qui précèdent se retrouvent également au niveau de tout le pays. La commune de Dudelange ne présente donc pas de caractère particulier.

¹ Condition d'être disponible pour le marché de l'emploi et prêt à accepter tout emploi approprié assigné par l'administration de l'emploi.

² Condition de participer à des mesures sociales complémentaires (formations, occupations d'utilité publique, stages en entreprise).

CHAPITRE IX

**LES ENTREPRISES, LES EMPLOYEURS
ET L'EMPLOI**

CHAPITRE IX

LES ENTREPRISES, LES EMPLOYEURS ET L'EMPLOI

Avertissement

Les informations présentées dans ce chapitre sont principalement issues d'un fichier de synthèse construit de toute pièce par notre propre équipe de chercheurs sur la base de quatre sources d'informations différentes (STATEC, IGSS/CCSS, Ligne Bleue, Autorisations de Commerce).

- ◆ 675 employeurs en 1997
- ◆ 5813 emplois en 1997
- ◆ Les petites unités de moins de 10 emplois représentent 76,4% des employeurs et concentrent 21,8% de l'emploi
- ◆ Les 14 employeurs de 100 salariés et plus génèrent 3179 emplois (54,7% de l'emploi)
- ◆ 1100 emplois dans le secteur public et para-public (administration, éducation, santé et action sociale)
- ◆ Une prédominance du secteur de l'industrie manufacturière avec 1947 emplois (un tiers de l'emploi) dont près de la moitié (1046) dans la métallurgie
- ◆ Le commerce (751 emplois), la santé et l'action sociale (660 emplois), la construction (644 emplois), le transport et l'entreposage (563 emplois) sont des secteurs économiques importants
- ◆ Les unités de 10 à 99 emplois représentent 8,5% des employeurs et fournissent 23,4% de l'emploi.

Bien que l'emploi soit au cœur des préoccupations d'un grand nombre d'acteurs (politiques, économiques et sociaux), il n'existe actuellement aucune donnée susceptible de rendre correctement compte de la réalité du tissu économique au niveau local.

Pour comprendre l'évolution et la structure de l'emploi à quelque niveau que ce soit, il faut avant tout disposer d'un outil d'observation performant.

La connaissance du tissu économique local et de l'emploi qu'il génère au travers des employeurs en est un. Un certain nombre d'organismes produisent des informations de nature différente sur les employeurs. Ils couvrent des champs d'observations différents.

Notre dessein, à partir de ce constat, visera à répertorier l'ensemble des entreprises et employeurs établis à Dudelange ainsi qu'à évaluer le volume d'emplois occupés à Dudelange.

1. L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique consiste à confronter les différentes sources d'informations disponibles dans le but de dresser une liste exhaustive des employeurs et entreprises établis dans la commune de Dudelange.

1.1. Les sources d'informations

Quatre sources d'informations ont été utilisées pour réaliser l'inventaire détaillé des employeurs :

- Le "Répertoire des entreprises luxembourgeoises du STATEC" inventorie **les entreprises** suivant leur définition juridique en tant **qu'unités légales**.

Le STATEC fournit la définition suivante de l'entreprise :

"Selon les règlements communautaires, on entend par entreprise une unité organisationnelle de production de biens ou de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux".

Est considérée comme entreprise toute unité légale (personne physique ou morale) assujettie à la T.V.A.. L'entreprise correspond soit à une unité légale (c'est la grande majorité des cas au Luxembourg), soit à une combinaison d'unités légales. Dans le cas le plus complexe, où il existe plusieurs unités légales (plusieurs établissements ou filiales dans des lieux différents comme pour l'Arbed par exemple), l'assimilation à une et unique unité légale n'a pas été réalisée. Les chiffres produits par le STATEC portent sur les entreprises domiciliées juridiquement dans la commune de Dudelange.

Le fichier du STATEC constitue la base de référence de notre inventaire détaillé des employeurs.

- Le fichier des **employeurs** domiciliés à Dudelange (IGSS/CCSS) est constitué sur la base des salariés affiliés à la Sécurité Sociale luxembourgeoise. Il dénombre les employeurs occupant au moins un salarié.
- Le fichier de la Ligne Bleue fait l'inventaire des entreprises, administrations, et autres acteurs socio-économiques (associations, fondations, etc.) présents dans la commune de Dudelange.
- Le fichier des **autorisations d'établissement pour le commerce et l'artisanat** comprend les personnes physiques ou morales dont l'activité est domiciliée à Dudelange. Elles sont habilitées par le Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme à exercer une activité commerciale.

Les différentes sources couvrent des champs différents, elles comportent des informations de nature différente, reposant sur des unités de mesure différentes (entreprises, employeurs, autorisations de commerce). De plus, elles ont été constituées à des périodes différentes.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Tableau 1/ Description des sources d'informations utilisées pour dénombrer les entreprises et employeurs dans la Ville de Dudelange

Sources	Nombre d'unités répertoriées	Période de référence	Remarques d'ordre méthodologique
Répertoire des Entreprises Luxembourgeoises, STATEC	403 entreprises	1 ^{er} janvier 1997	Le Répertoire est alimenté par plusieurs sources dont les principales sont : le registre de la TVA de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines; le fichier des personnes morales extrait du répertoire national, géré par le Centre Informatique de l'Etat, il est complété par une enquête du STATEC sur les activités économiques. La définition de l'entreprise correspond à toute unité légale (personne physique ou morale) assujettie à la TVA.
Fichier des Employeurs du Centre Commun de la Sécurité Sociale	387 employeurs	31 mars 1997	Le fichier est administratif, il dénombre les employeurs par le biais des salariés affiliés à la Sécurité Sociale luxembourgeoise dont le lieu de travail est Dudelange. Il s'agit uniquement des employeurs qui déclarent occuper au moins un salarié. Il est alimenté par les déclarations obligatoires des patrons pour l'affiliation de son ou ses employés. (Si un indépendant emploie un salarié, il sera pris en compte. Dans la mesure où il n'emploie pas de salarié, il ne sera pas pris en compte).
Ligne Bleue (pages jaunes de l'annuaire téléphonique) EDITUS SA	556 références	1 ^{er} janvier 1998	Le fichier est de nature commerciale (adresses, téléphone, fax). Il relève les acteurs économiques (entreprises, associations, indépendants, professions libérales, administrations, établissements publics, filiales, etc.) qui sont établis dans la commune de Dudelange. Les entreprises sont celles qui apparaissent dans les différents annuaires (Giel Säiten, Wäiss Säiten, Inter Région, Kompass) commercialisés par la société EDITUS SA.
Liste des autorisations de commerce, Commissariat de Police de la Ville de Dudelange	458 autorisations	1 ^{er} janvier 1998	La liste est produite sur la base de l'autorisation d'établissement obligatoire pour l'exercice de toute activité commerciale. Elle est délivrée par le Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme. Cette liste est mise à jour sur la base des publications au Mémorial C. Un agent de police contrôle les autorisations de commerce des commerçants et s'occupe de la mise à jour du fichier.

Source : CEPS/INSTEAD, 1998

Tableau 2/ Nature des informations fournies par les différentes sources utilisées

Sources	Informations présentes	Sont exclues du champ d'observation les activités suivantes :
Répertoire des Entreprises Luxembourgeoises, STATEC	Toute unité légale (personnes physiques ou morales) dont le montant de la TVA dépasse 400000 Flux par an, qui exerce une activité à Dudelange et dont le siège social est établi à Dudelange. Le STATEC classe les entreprises selon la nature de l'activité principale. Tous les secteurs d'activités couverts sont classés en secteurs économiques selon la nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés Européennes (Code NACE)	- Agriculture, chasse, sylviculture, exploitation forestière, aquaculture, sauf horticulture - Filiales des institutions bancaires et autres intermédiations financières - Sociétés de gestion d'OPC - Location de biens immobiliers - Administrations publiques - Enseignements primaire, secondaire et supérieur - Médecins, dentistes, vétérinaires, sauf hôpital - Action sociale - Activités associatives - Activités artistiques et musicales - Autres activités sportives - Services domestiques - Activités extra-territoriales - Les entreprises dont le montant de TVA est inférieur à 400.000 francs par an et qui de ce fait sont exonérées de la TVA. - Les entreprises qui n'ont pas répondu à l'enquête sur les activités économiques.
Fichier des Employeurs du Centre Commun de la Sécurité Sociale	Le fichier de la Sécurité Sociale intègre toutes les activités occupant au moins un salarié, y compris : - Les activités associatives - Les fondations et œuvres d'utilité publique - Les organisations religieuses - Les agriculteurs - Les services domestiques - Les activités extra-territoriales - L'administration communale - Les médecins, dentistes, vétérinaires	- Les personnes physiques et morales qui n'occupent pas de salariés soit principalement les indépendants (commerçants, cafetiers, professions libérales et intellectuelles, artisans). - Les établissements localisés à Dudelange mais dont le siège social ne se situe pas à Dudelange.
Ligne Bleue (pages jaunes de l'annuaire téléphonique) EDITUS SA	Le fichier de la Ligne Bleue répertorie toutes les activités domiciliées à Dudelange quel que soit le nombre d'emplois qu'elles dispensent. Il comprend en plus : - Les organisations syndicales - Les équipements publics - Les professions libérales et indépendantes - Les établissements bancaires	Aucune restriction du champ d'observation
Liste des autorisations de commerce, Commissariat de Police de la Ville de Dudelange	Il comprend l'ensemble des personnes et sociétés qui ont besoin d'une autorisation d'établissement pour exercer leur activité commerciale ou artisanale	Le fichier ne comporte pas les activités qui n'ont pas besoin d'autorisation de commerce, soit : - Les agriculteurs - Les industries - Les pharmacies - Certaines professions indépendantes (comptables et autres experts)

Source : CEPS/INSTEAD, 1998

1.2. La constitution d'un fichier de synthèse portant sur les employeurs et l'emploi

Le fichier de synthèse prend en compte les références communes aux différentes sources (celles-ci sont référencées une seule fois) ainsi que les références nouvelles apportées par chacune des sources. Sont inclus les indépendants, les établissements situés à Dudelange mais dont le siège social se trouve dans une autre commune. Les associations et établissements publics qui emploient des salariés, de même que les administrations délocalisées, sont également inclus.

Dénombrer l'emploi local pose des difficultés, particulièrement lorsque plusieurs établissements d'une même entreprise sont répartis sur des communes différentes. Dans ce cas, l'emploi généré par tous les établissements est associé à la commune où se localise le siège social de l'entreprise (par exemple pour les filiales de l'Arbed à Luxembourg-Ville) et non dans les communes respectives.

Le fichier de synthèse va essayer d'apporter une réponse à cette difficulté en intégrant les établissements et autres unités délocalisées avec le nombre d'emplois correspondant.

Le fichier de synthèse a été réalisé en 3 étapes. Ces dernières visent à comparer les fichiers deux à deux et à effectuer des tris :

- La 1^{ère} étape vise à comparer le contenu du fichier de la Sécurité Sociale avec celui du Répertoire des Entreprises du STATEC qui est le fichier de base. Pour les références communes aux deux fichiers, il a été convenu de garder celles qui sont présentes dans le Répertoire du STATEC et de supprimer celles du fichier de la Sécurité Sociale (afin d'éviter les doublons). Lorsqu'une nouvelle référence apparaît par rapport au fichier du STATEC, elle est aussitôt intégrée au fichier de base.
- La 2^{ème} étape consiste à effectuer la même opération avec le fichier de la Ligne Bleue, de façon à enrichir de nouvelles références le fichier précédemment construit.
- La 3^{ème} étape consiste à répéter l'opération avec le fichier des autorisations de commerce.

Il résulte de ces comparaisons successives un fichier de synthèse enrichi par les 3 sources d'informations complémentaires. Le fichier de synthèse est un fichier plus exhaustif qui répertorie la plupart des employeurs présents à Dudelange.

Tableau 3/ Les étapes de la constitution du fichier de synthèse

Etape 1 : Comparaison entre Répertoire des Entreprises du STATEC et fichier des employeurs de la Sécurité Sociale	Nombre de références communes aux 2 fichiers : 248 Nombre de références nouvelles provenant du fichier de la Sécurité Sociale : 155 Nombre de références STATEC non existantes dans le fichier de la Sécurité Sociale : 174 TOTAL = 577 références
Etape 2 : Comparaison entre l'ensemble «STATEC-fichier de la Sécurité Sociale» et le fichier de la Ligne Bleue	Nombre de références communes aux 2 fichiers : 376 Nombre de références nouvelles provenant de la Ligne Bleue : 83 Nombre de références supprimées : 55 TOTAL = 660 références
Etape 3 : Comparaison entre l'ensemble «STATEC/Sécurité Sociale/Ligne Bleue» et le fichier des Autorisations de Commerce de la Police de Dudelange	Nombre de références communes aux 2 fichiers : 402 Nombre de références nouvelles provenant du fichier des Autorisations de Commerce : 30 TOTAL = 675 références

Source : CEPS/INSTEAD, 1998

Le fichier de synthèse comporte ainsi 675 références d'employeurs dont 588 renseignent le nombre d'emplois (soit 87 % du total).

1.3. L'emploi

Le nombre d'emplois n'est pas connu pour l'ensemble des employeurs pour les raisons énoncées précédemment (unités locales, champs non couverts, etc.).

Le but consiste à déterminer le nombre d'emplois pour chacun des employeurs présents à Dudelange :

- en utilisant les données des 3 fichiers qui renseignent l'emploi,
- en contactant par téléphone, à partir du fichier de synthèse, les employeurs dont l'emploi n'est pas renseigné (231 références).

Le nombre d'emplois varie également selon les champs d'observations couverts par les sources d'informations.

Pour le STATEC et l'IGSS/CCSS, l'emploi est mesuré par le biais des déclarations obligatoires des patrons pour l'affiliation de son ou de ses employés. Il correspond au nombre de salariés occupés par l'employeur.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Tableau 4/ Le nombre d'emplois renseigné par les différentes sources

Sources	Nbre d'unités répertoriées	Période de référence	Remarques d'ordre méthodologique
Répertoire des Entreprises Luxembourgeoises, STATEC	403 entreprises 3654 emplois salariés	1 ^{er} janvier 1997	L'emploi correspond au nombre de personnes salariées, affiliées à la Sécurité Sociale luxembourgeoise. L'emploi a été fourni au STATEC par le fichier de la Sécurité Sociale au niveau de la société à l'adresse du siège social de l'entreprise et non de l'établissement. - 165 entreprises ne renseignent pas le nombre d'emplois, - 238 entreprises fournissent un effectif de 3654 salariés.
Fichier des Employeurs du Centre Commun de la Sécurité Sociale	387 employeurs 4571 emplois salariés	31 mars 1997	L'emploi correspond au nombre de personnes salariées, affiliées à la Sécurité Sociale luxembourgeoise. Chaque employeur qui déclare occuper au moins un salarié affilié à la Sécurité Sociale luxembourgeoise et dont le lieu de travail est situé à Dudelange est pris en compte.
Ligne Bleue (pages jaunes de l'annuaire téléphonique) EDITUS SA	556 références 3258 emplois	1 ^{er} janvier 1998	L'emploi renseigné correspond au chiffre fourni par l'employeur à la société EDITUS au moment de la mise à jour des différents annuaires. - 381 références ne fournissent pas le nombre d'emplois, - 183 références fournissent un total de 3258 emplois.
Autres sources d'informations	20 références 919 emplois	1 ^{er} janvier 1997	Pour ces références non renseignées par les sources ci-dessus, les données de l'emploi sont fournies de différentes manières : - soit collectées directement auprès des entreprises et administrations publiques (par téléphone), - soit collectées indirectement par des publications officielles du STATEC (par exemple l'emploi se rapportant au secteur public est tiré du Recueil de Statistiques par Commune, 1997).

Source : CEPS/INSTEAD, 1998

L'intégration du nombre d'emploi au fichier de synthèse a été réalisée de la même manière que pour les employeurs, par étapes successives en nous basant sur les informations produites par le STATEC.

Lorsque, pour la même référence d'employeur, l'emploi était renseigné par le STATEC, le fichier de la Sécurité Sociale et la Ligne Bleue, nous avons retenu le chiffre fourni par le STATEC. Dans l'ensemble des cas communs au STATEC et au fichier de la Sécurité Sociale, les différences étaient minimales (une différence est due à la période de référence qui n'est pas tout à fait la même, il y a 3 mois de décalage).

Lorsqu'une référence du STATEC ne renseignait pas l'emploi et qu'il était renseigné par ailleurs (fichier de la Sécurité Sociale ou Ligne Bleue), nous lui avons affecté le nombre d'emploi produit par le fichier de la Sécurité Sociale.

Lorsque pour cette même référence le fichier de la Sécurité Sociale faisait défaut, nous lui avons affecté le nombre d'emplois produit par la Ligne Bleue.

Le fichier de synthèse est enrichi successivement par les différentes sources utilisées.

Nous avons complété la recherche systématique du nombre d'emplois en téléphonant aux employeurs dont l'emploi n'était pas renseigné (231 références). La majeure partie de ces références correspond à des entreprises individuelles (les indépendants) pour lesquelles l'emploi occupé correspond à l'employeur. Ainsi nous avons pu récupérer 331 emplois supplémentaires pour 125 références renseignées.

Le fichier de synthèse relève 675 références d'employeurs (secteur public et privé), dont 588 renseignent un effectif total de 5813 emplois.

Le nombre total d'emplois varie sensiblement selon les champs d'observation des différentes sources utilisées : de 3258 (Ligne Bleue), à 3654 (STATEC) et à 4571 (fichier de la Sécurité Sociale), jusqu'à 5813 (fichier de synthèse).

Par rapport au fichier de la Sécurité Sociale qui comprend les salariés, le fichier de synthèse fournit 1 242 emplois supplémentaires.

Tableau 5/ Différences sectorielles de l'emploi entre le fichier de synthèse du CEPS et le fichier de la Sécurité Sociale

Grands secteurs d'activités	Fichier de SYNTHESE		Fichier IGSS/CCSS		Ecart en Nbre d'emplois
	Nbre d'emplois	%	Nbre d'emplois	%	
Agriculture, chasse, sylviculture	50	0,9	53	1,2	- 3
Industrie manufacturière	1947	33,5	1626	35,6	+ 321
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0	0	0	0
Construction	644	11,6	558	12,2	+ 86
Commerce ; réparations automobiles et d'articles	751	12,9	570	12,5	+ 181
Hôtels, restaurants, cafés	189	3,3	122	2,7	+ 67
Transports, entreposage et communications	563	9,7	507	11,1	+ 56
Activités financières et d'assurances	59	1,0	6	0,1	+ 53
Immobilier, location et services aux entreprises	222	3,8	168	3,7	+ 54
Administration publique et défense ; sécurité sociale	314	5,4	263	5,7	+ 51
Education	211	3,6	0	0	+ 211
Santé et action sociale	660	11,3	509	11,1	+ 151
Services collectifs, sociaux et personnels	131	2,3	84	1,8	+ 47
Ménages employant du personnel domestique	67	1,2	68	1,5	- 1
Secteur non défini	5	0,1	37	0,8	- 37
Total	5813	100,0	4571	100,0	+ 1242

Sources : IGSS/CCSS, mars 1997, Fichier de synthèse, CEPS/INSTEAD, 1998

2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES EMPLOYEURS ET DE L'EMPLOI

Les données ci-dessous sont extraites du fichier de synthèse que nous avons constitué.

Les comparaisons avec l'ensemble du pays sont réalisées sur la base du Répertoire des Entreprises Luxembourgeoises du STATEC.

Les données que nous avons obtenues nous permettent de fournir quelques résultats selon la taille et le secteur d'activité des employeurs.

2.1. La répartition des employeurs selon la taille

a) Les grands employeurs de 100 salariés et plus

Tous secteurs confondus (secteurs public et privé), les plus grands employeurs, qui occupent 100 salariés ou plus, sont au nombre de 14 et totalisent **3179 personnes**, ce qui représente **54,7 % de l'emploi total**.

Ces employeurs sont :

	Statut	Activité	Situation janvier 1997
1- W.S.A. SARL	privé	entrepasage	456 salariés
2- Ville de Dudelange	public	administration	370 salariés (personnel enseignant inclus)
3- Laminoir de Dudelange SA	privé	métallurgie	336 salariés
4- Luxguard II SA – Gardian Europe SA	privé	fabrication de verre plat	305 salariés
5- EUROFOIL SA	privé	métallurgie	296 salariés
6- HUSKY I.M.S. SA	privé	fabrication de machines	268 salariés
7- Fondation IMC KRAIZBERG	public	action médico-sociale	222 salariés
8- Hôpital de la Ville de Dudelange	public	activité hospitalière	190 salariés
9- GALVALANGE SARL	privé	travail des métaux	188 salariés
10- INTERMEAT SERVICES SA	privé	production de viandes	122 salariés
11- ZINK JOHN EUROPE SA	privé	fabrication de fours	110 salariés
12- Lycée Technique Nic Biever	public	enseignement secondaire	110 salariés
13- Giebel Ewald Luxembourg SARL	privé	travail des métaux	106 salariés
14- VALVASORI A. & R.	privé	construction	100 salariés

TOTAL : 3.179 salariés

Source : Fichier de synthèse, CEPS/INSTEAD, 1998

Nous constatons que l'administration communale de la Ville de Dudelange est le second employeur de la commune et que les 4 "entreprises" du secteur public totalisent 892 emplois, soit 28,1 % de l'emploi dispensé par ces grandes structures.

b) Les employeurs selon le nombre de personnes occupées

Le poids des entreprises d'une personne (43,0 %) par rapport au total des employeurs déclarant au moins un emploi¹ (soit 588 références), montre l'importance des petites unités dans le tissu économique local.

Dans la mesure où l'on ne tient pas compte des ménages qui emploient du personnel domestique, la part des unités d'une personne diminue quelque peu (elle passe à 37,3 %).

Tableau 6/ Nombre d'employeurs par strates de salariés

	Fichier de synthèse comportant les ménages employant du personnel domestique			Fichier de synthèse ne comportant pas les ménages employant du personnel domestique		
	Nombre d'employeurs	%	% par rapport au total des employeurs renseignant l'emploi	Nombre d'employeurs	%	% par rapport au total des employeurs renseignant l'emploi
Indéterminé	87	12,9	-	87	14,2	-
1 emploi	253	37,5	43,0	196	32,0	37,3
2 emplois	106	15,7	18,0	101	16,5	19,2
3 emplois	47	7,0	8,0	47	7,7	8,9
4 emplois	26	3,9	4,4	26	4,2	4,9
5 emplois	26	3,9	4,4	26	4,2	4,9
6 emplois	17	2,5	2,9	17	2,8	3,2
7 emplois	15	2,2	2,6	15	2,4	2,9
8 emplois	12	1,8	2,0	12	2,0	2,3
9 emplois	14	2,1	2,4	14	2,3	2,7
10-19 emplois	32	4,7	5,4	32	5,2	6,1
20-49 emplois	21	3,1	3,6	21	3,4	4,0
50-99 emplois	5	0,7	0,9	5	0,8	1,0
100-199 emplois	7	1,0	1,2	7	1,1	1,3
200-299 emplois	3	0,4	0,5	3	0,5	0,6
300 emplois et plus	4	0,6	0,7	4	0,7	0,8
TOTAL	675	100,0	100,0	613	100,0	100,0

Source : CEPS/INSTEAD, 1998

- Par rapport à l'ensemble du pays :
 - Le poids des petites unités (strate 1 à 9 salariés) est nettement plus important (supérieur de 9 points). Cette situation s'explique par le fait que nous sommes en présence d'une ville qui concentre davantage de petites entreprises tels que les commerces, cafés et professions libérales (médecins) que dans l'ensemble du pays.
 - Le poids des grandes unités de 100 salariés et plus est également plus fort à Dudelange. Ceci s'explique par la présence d'une importante zone d'activités industrielles (la deuxième du pays après Bascharage en terme d'emplois).

¹ Remarque : 87 références ne renseignent pas le nombre de personnes occupées. Il s'agit principalement d'entreprises individuelles (personnes physiques). Ces références ont été classées dans la strate «indéterminé». Elles représentent 12,9% de l'effectif.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Tableau 7/ Répartition des entreprises selon le nombre de salariés pour Dudelange et l'ensemble du pays

	Ville de Dudelange			Ensemble du Pays	
	Nombre d'entreprises	%	% par rapport au total des entreprises renseignant le nombre de salariés	%	% par rapport au total des entreprises renseignant le nombre de salariés
Indéterminé	165	40,9	-	45,8	-
1 à 9 salariés	200	49,6	84,0	40,8	75,4
10-19 salariés	13	3,2	5,5	6,7	12,3
20-49 salariés	11	2,7	4,6	3,9	7,1
50-99 salariés	4	1,0	1,7	1,4	2,6
100 salariés et plus	10	2,5	4,2	1,4	2,6
TOTAL	403	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Répertoire des Entreprises Luxembourgeoises, STATEC, 1997

- En comparaison avec les autres communes luxembourgeoises, la Ville de Dudelange se positionne à la 3^{ème} place pour l'importance de son tissu d'entreprises (les 403 entreprises représentent 2,2 % des entreprises du pays). Elle se classe après la Ville de Luxembourg qui regroupe, avec 7250 unités, 38,8 % des entreprises du pays et la Ville d'Esch (918 entreprises, soit 4,9 %). Elle se positionne avant la commune de Strassen (368 entreprises).
- Par rapport au canton d'Esch, la Ville de Dudelange se situe au-dessus de la moyenne du canton, son poids dépassant 10 % du total des entreprises du canton.
Le rapport nombre d'habitants/nombre d'entreprises fournit un score de 40 pour Dudelange, soit une concentration plus faible des entreprises qu'à Esch ou à Pétange.

Tableau 8/ Les entreprises par communes dans le canton d'Esch

Communes :	Nombre d'entreprises	% du Canton	Nombre d'habitants pour une entreprise
ESCH SUR ALZETTE	918	26,8	27 habitants
DUDELANGE	403	11,8	40 habitants
PETANGE	365	10,6	36 habitants
DIFFERDANGE	360	10,5	46 habitants
BETTEMBOURG	228	6,7	39 habitants
MONDERCANGE	221	6,4	26 habitants
SANEM	193	5,6	65 habitants
ROESER	176	5,1	23 habitants
SCHIFFLANGE	171	5,0	44 habitants
KAYL	126	3,7	54 habitants
FRISANGE	78	2,3	32 habitants
RUMELANGE	76	2,2	51 habitants
RECKANGE SUR MESS	58	1,7	29 habitants
LEUDELANGE	57	1,7	28 habitants
Total canton d'Esch	3430	100,0	37 habitants
Moyenne des communes du canton	245		

Sources : Répertoire des Entreprises Luxembourgeoises, Recueil de Statistiques par Commune STATEC, 1997

2.2. La répartition des employeurs selon le secteur d'activité

Tableau 9/ Répartition du nombre des employeurs par grands secteurs d'activités

Grands secteurs d'activités NACE	Fichier de SYNTHESE	
	Nbre	%
Agriculture, chasse, sylviculture	12	1,8
Industrie manufacturière	31	4,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1	0,1
Construction	50	7,4
Commerce ; réparations automobiles	204	30,2
Hôtels, restaurants, cafés	83	12,3
Transports et communications	23	3,4
Activités financières et d'assurances	12	1,8
Immobilier, location et services aux entreprises	62	9,2
Administration publique et défense ; sécurité sociale	4	0,6
Education	3	0,4
Santé et action sociale	65	9,6
Services collectifs, sociaux et personnels	56	8,3
Ménages employant du personnel domestique	62	9,2
Organismes extra-territoriaux	1	0,1
Secteur non défini	6	0,9
Total	675	100,0

Source : Fichier de Synthèse, CEPS/INSTEAD, 1998

- Comparaison avec le pays

Tableau 10/ Répartition du nombre d'entreprises par grands secteurs d'activités à partir du Répertoire des Entreprises Luxembourgeoises du STATEC

Grands secteurs d'activités NACE :	DUDELANGE		Ensemble du Pays
	Nbre	%	%
Agriculture, chasse, sylviculture	3	0,7	0,6
Industrie manufacturière	28	7,0	4,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2	0,5	0,2
Construction	39	9,7	8,2
Commerce ; réparations automobiles	160	39,7	34,6
Hôtels, restaurants, cafés	75	18,6	12,6
Transports et communications	15	3,7	5,3
Activités financières et d'assurances	2	0,5	4,5
Immobilier, location et services aux entreprises	49	12,2	23,2
Administration publique et défense ; sécurité sociale	0	0	0
Education	0	0	0,6
Santé et action sociale	3	0,7	0,5
Services collectifs, sociaux et personnels	27	6,7	5,1
Total	403	100,0	100,0

Source : Répertoires des Entreprises Luxembourgeoises, STATEC, 1997

La comparaison avec l'ensemble du pays montre une prédominance des entreprises dudelangeoises dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et de la restauration.

SITUATION DE L'EMPLOI A DUDELANGE

Tableau 11/ Répartition du nombre d'employeurs par secteurs d'activité économique (ménages occupant du personnel domestique exclus)

Secteurs d'activité	Fichier de SYNTHÈSE	
	Nbre	%
01 Agriculture, chasse, services annexes	12	2,0
15 Industries alimentaires	12	2,0
22 Edition, imprimerie	2	0,3
24 Industrie chimique	1	0,2
26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3	0,5
27 Métallurgie	2	0,3
28 Travail des métaux	7	1,1
29 Fabrication de machines et équipements	2	0,3
33 Fabrication d'instruments médicaux	1	0,2
40 Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur	2	0,3
45 Construction	50	8,1
50 Commerce et réparation automobile	17	2,8
51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce	35	5,7
52 Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	152	24,8
55 Hôtels, restaurants, cafés	83	13,5
60 Transports terrestres	16	2,6
63 Services auxiliaires des transports	4	0,7
64 Postes et télécommunications	3	0,5
65 Intermédiation financière	5	0,8
67 Auxiliaires financiers et d'assurance	7	1,1
70 Activités immobilières	17	2,8
71 Location sans opérateur	4	0,7
72 Activités informatiques	11	1,8
74 Services fournis principalement aux entreprises	30	4,9
75 Administration publique et défense	4	0,7
80 Education	3	0,5
85 Santé et action sociale	65	10,6
91 Activités associatives	7	1,1
92 Activités récréatives, culturelles et sportives	15	2,4
93 Autres activités de services	33	5,4
97 Organismes extra-territoriaux	1	0,2
code non défini	8	1,3
TOTAL	614	100,0

Source : Fichier de Synthèse, CEPS/INSTEAD, 1998

2.3. La répartition de l'emploi selon la taille des employeurs

Tableau 12/ Répartition du nombre d'emplois par classe de grandeur

	Fichier de Synthèse comportant les ménages employant du personnel domestique			
	Nombre d'employeurs	Employeurs (en %)	Nombre d'emplois	Emplois (en %)
Indéterminé	87	12,9	/	/
1 à 9 emplois dont :	516	76,4	1269	21,8
1 emploi	253	37,5	253	4,4
2 emplois	106	15,7	212	3,6
3 emplois	47	7,0	141	2,4
4 emplois	26	3,9	104	1,8
5 emplois	26	3,9	130	2,2
6 emplois	17	2,5	102	1,8
7 emplois	15	2,2	105	1,8
8 emplois	12	1,8	96	1,7
9 emplois	14	2,1	126	2,2
10-19 emplois	32	4,7	415	7,1
20-49 emplois	21	3,1	601	10,3
50-99 emplois	5	0,7	350	6,0
100-199 emplois	7	1,0	926	15,9
200-299 emplois	3	0,4	786	13,5
300 emplois et plus	4	0,6	1467	25,2
TOTAL	675	100,0	5813	100,0

Source : Fichier de Synthèse, CEPS/INSTEAD, 1998

Le contraste est fort entre les grandes et les petites entreprises : les 4 plus grands employeurs (300 emplois et plus) génèrent plus d'emplois que les 516 petites unités de moins de 10 personnes.

2.4. La répartition de l'emploi selon le secteur d'activité

Tableau 13/ Répartition de l'emploi par grands secteurs d'activités

Grands secteurs d'activités	Fichier de SYNTHESE	
	Nbre d'emplois	%
Agriculture, chasse, sylviculture	50	0,9
Industrie manufacturière	1947	33,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0
Construction	644	11,1
Commerce ; réparations automobiles et d'articles	751	12,9
Hôtels, restaurants, cafés	189	3,3
Transports, entreposage et communications	563	9,7
Activités financières, assurances	59	1,0
Immobilier, location et services aux entreprises	222	3,8
Administration publique et défense ; sécurité sociale	314	5,4
Education	211	3,6
Santé et action sociale	660	11,3
Services collectifs, sociaux et personnels	131	2,3
Ménages employant du personnel domestique	67	1,2
Secteur non défini	5	0,1
Total	5813	100,0

Source : Fichier de Synthèse, CEPS/INSTEAD, 1998

5 secteurs (Industrie, Commerce, Santé, Construction et Transport) regroupent 78,5 % de l'emploi.

Un secteur prédomine véritablement, c'est l'industrie qui occupe près de 2000 personnes. Les quatre autres secteurs, qui emploient chacun plus de 500 personnes, arrivent en second plan.

- Nous pouvons constater **la prédominance du secteur de l'industrie manufacturière (1947 emplois)**, qui représente un tiers de l'emploi total. Dans ce secteur, c'est la métallurgie et le travail des métaux qui constituent, avec 1046 personnes occupées, plus de la moitié (53,7 %) des emplois de ce secteur. Ce secteur se caractérise par des grandes unités de plus de 100 emplois (8 entreprises sur 30). La moyenne se situe à 65 emplois par entreprise.
- **Le secteur du commerce occupe 751 personnes** dont 66,2 % dans le commerce de détail. Ce secteur représente 12,9 % de l'emploi. Il se caractérise par de petites unités de 4 emplois en moyenne.
- **Le secteur de la santé et de l'action sociale occupe 660 personnes** soit 11,4 % de l'emploi.
Ce secteur comprend 2 grandes structures qui emploient plus de 100 personnes chacune, l'Hôpital de Dudelange (190 emplois) et la Fondation Kraizbierg (222 emplois).
- **Le secteur de la construction avec 644 personnes** (11,1% de l'emploi) se caractérise par une taille moyenne de 13 emplois par unité.
- **Le secteur du transport et de l'entreposage emploie 563 personnes** (9,7 % de l'emploi total).
C'est dans le secteur de l'entreposage que l'on trouve l'entreprise qui emploie le plus de personnes (W.S.A, 456 emplois). La taille moyenne est d'environ 24 emplois par entreprise.

Dans l'ensemble, l'emploi public et para-public¹ est relativement important puisqu'il représentait, en janvier 1997, près de **1100 emplois, soit 18,9 % de l'effectif occupé à Dudelange.**

Le tableau 14 donne une répartition plus détaillée du nombre d'emplois par secteurs d'activité ainsi qu'un classement par ordre décroissant de nombre d'emplois.

¹ L'emploi public et para-public prend en compte, l'ensemble des effectifs occupés à Dudelange dans les administrations (communale et contributions directes), les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, l'hôpital, la gendarmerie, la police, le bureau des postes et télécommunications, la maison de retraite de l'Etat, le centre médico-social, les foyers, les fondations d'utilité publique, les crèches et foyers de jour, le centre national de l'audiovisuel et les associations d'utilité publique (SPA, centre de documentation des migrations humaines, etc....) Un certain nombre d'établissements publics sont rattachés à l'administration communale (bibliothèque, musée, centre de secours, piscine, écoles primaires et préscolaires, centre sportif, etc....)

Tableau 14/ Répartition de l'emploi par secteurs d'activité économique (ménages occupant du personnel domestique exclus)

NACE	Activité économique	Fichier de SYNTHESE		Rang
		Nbre d'emplois	%	
01	Agriculture, chasse, services annexes	50	0,9	19
15	Industries alimentaires	193	3,4	11
22	Edition, imprimerie	4	0,1	29
24	Industrie chimique	7	0,1	28
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	310	5,4	9
27	Métallurgie	632	11,0	3
28	Travail des métaux	414	7,2	6
29	Fabrication de machines et équipements	378	6,6	7
33	Fabrication d'instruments médicaux	9	0,2	27
45	Construction	644	11,2	2
50	Commerce et réparation automobile	92	1,6	14
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	162	2,8	13
52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	497	8,6	4
55	Hôtels, restaurants, cafés	189	3,3	12
60	Transports terrestres	72	1,3	18
63	Services auxiliaires des transports	464	8,1	5
64	Postes et télécommunications	27	0,5	23
65	Intermédiation financière	47	0,8	20
67	Auxiliaires financiers et d'assurance	12	0,2	26
70	Activités immobilières	38	0,7	21
71	Location sans opérateur	25	0,4	24
72	Activités informatiques	78	1,4	17
74	Services fournis principalement aux entreprises	81	1,4	16
75	Administration publique et défense	314	5,5	8
80	Education	211	3,7	10
85	Santé et action sociale	660	11,5	1
91	Activités associatives	15	0,3	25
92	Activités récréatives, culturelles et sportives	28	0,5	22
93	Autres activités de services	89	1,5	15
97	Organismes extra-territoriaux	2	0,1	30
	code non défini	3	0,1	
TOTAL		5747	100,0	

Source : Fichier de Synthèse, CEPS/INSTEAD, 1998

CONCLUSION

CONCLUSION :

Forces et faiblesses en matière d'emploi

La Ville de Dudelange connaît actuellement le même phénomène que l'ensemble du pays : à savoir un développement du chômage parallèlement au développement de l'emploi. En dépit des créations d'emplois (+305 emplois entre 1996 et 1997, soit une hausse de 7,1%) dont le rythme est supérieur à celui du pays, le taux de chômage à Dudelange demeure supérieur aux taux nationaux.

L'étude que nous avons réalisée ne nous a pas permis de mettre en relief les causes réelles d'un tel niveau de chômage.

Toutefois, l'analyse a mis en évidence un niveau de formation initiale plus faible pour la population dudelangeoise que pour le reste du pays ainsi qu'un faible niveau de qualification des chômeurs. Cette faiblesse constitue un frein pour le placement des chômeurs sur le site même de Dudelange compte tenu de l'offre relativement importante d'emplois qualifiés émanant du secteur de l'industrie. Cette situation peut également s'expliquer par une concurrence plus forte d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée contribuant ainsi à exclure du marché de l'emploi les travailleurs les moins qualifiés.

En effet, la mutation du tissu économique local, notamment de l'industrie, est caractérisée par une diversification et une spécialisation des entreprises utilisant des technologies nouvelles plus performantes. Ces entreprises industrielles recherchent une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, qu'elles ne trouvent plus sur le site même. Leurs zones géographiques de recrutement se sont considérablement élargies. Nous assistons à une internationalisation du bassin d'emploi dont les limites dépassent largement le cadre des frontières luxembourgeoises (l'emploi frontalier se développe plus vite que l'emploi national).

L'analyse nous a montré que l'industrie poursuit son développement (l'emploi y est en hausse alors qu'au niveau national il a tendance à diminuer) et que des établissements étrangers profitent de plus en plus de la situation de carrefour européen de Dudelange pour développer leurs activités sur ce continent.

Parallèlement à la mutation de l'industrie, nous assistons à Dudelange, comme dans le reste du pays, à une forte tertiarisation de l'emploi et des actifs résidents qui s'accompagne d'une féminisation plus importante de la main-d'œuvre. Ces changements ont pour effet d'accroître la mobilité géographique des actifs résidents (navetteurs sortants travaillant à Luxembourg-Ville) et de diversifier considérablement les secteurs d'emploi (voir tableau). Il peut en résulter une certaine flexibilité de la main-d'œuvre qui ne bénéficie pas forcément aux demandeurs d'emplois locaux.

L'étude a également montré que cette mutation a produit un déséquilibre grandissant entre l'emploi dispensé au niveau de la commune (principalement industriel et fortement occupé par des travailleurs non dudelangeois) et les secteurs occupés par les actifs résidents (principalement des navetteurs sortants travaillant dans le secteur public et les services). Les qualifications des actifs résidents ne correspondent pas aux formations demandées par les employeurs locaux. Cette situation pose la question de l'adéquation entre formation acquise et formation requise au niveau local.

La mise en place de structures de formations adaptées aux besoins locaux peut-elle réduire cette inadéquation ? Ou faut-il compter sur une mobilité accrue des actifs ?

Mais la Ville de Dudelange compte bien plus d'atouts que de points faibles. En effet, sa situation géographique au sein d'un carrefour européen de voies de communication et sa proximité par rapport aux trois grandes aires urbaines lui procure un certain nombre d'avantages que les entreprises commencent à mettre à profit en s'y implantant. Cette situation a engendré un développement de l'emploi et de l'habitat.

Une réflexion pourrait être engagée sur l'optimisation de la situation privilégiée de Dudelange pour certains secteurs d'activités. Par exemple l'implantation d'une plate-forme multimodale pour les entreprises de transport pourrait être envisagée. Des synergies entre entreprises du même secteur pourraient voir le jour permettant l'émergence de nouvelles filières et le développement de petites entreprises de sous-traitance.

Limites de l'études et perspectives nouvelles :

Dans notre étude, nous n'avons pas pu mesurer réellement l'importance des nouvelles créations d'emplois, de même que leurs caractéristiques comme par exemple les qualifications requises. Ce travail pourra faire l'objet d'une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises implantées à Dudelange.

Le domaine des demandeurs d'emploi nécessite également un complément d'informations permettant de connaître :

- les secteurs d'activités dont ils sont issus,
- leurs conditions d'entrée au chômage et de sortie du chômage (s'il s'agit d'un licenciement économique ou de la faillite d'une entreprise, s'il s'agit d'un placement de l'Adem ou le résultat d'une initiative personnelle),
- leurs cursus professionnels avant de se trouver en situation de chômage,
- leurs aptitudes à suivre une formation et à acquérir une nouvelle qualification, c'est-à-dire leurs capacités à se reconverter,
- leurs facultés d'adaptation en terme de flexibilité et de mobilité géographique (pouvoir accepter différentes propositions d'embauches à des lieux différents).

Tableau de synthèse de l'emploi : évolution 1992-97 des effectifs salariés par secteurs d'activité en fonction du lieu de résidence et du lieu de travail

	salariés résident à Dudelange				salariés travaillant à Dudelange				salariés résident et travaillant à Dudelange				salariés résident dans une autre commune luxembourgeoise et travaillant à Dudelange				Frontaliers travaillant à Dudelange				Navetteurs sortants (salariés résident à Dudelange et travaillant dans une autre commune)				navetteurs entrants (salariés résident dans une autre commune et travaillant à Dudelange)			
	1992	1997	92-97	tend	1992	1997	92-97	tend	1992	1997	92-97	tend	1992	1997	92-97	tend	1992	1997	92-97	tend	1992	1997	92-97	tend	1992	1997	92-97	tend
Agriculture, chasse, sylviculture	18	35	+17		31	53	+22		6	19	+13		19	24	+5		6	10	+4		12	16	+4		25	34	+9	
Industries extractives	7	4	-3		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		7	4	-3		0	0	0	
Industrie manufacturière	1302	1005	-297	↘	1269	1626	+357	↗	241	194	-47	↘	349	395	+46	↘	679	1037	+358	↘	1061	811	-250	↘	1028	1432	+404	
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	29	33	+4		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		29	33	+4		0	0	0	
Construction	721	659	-62	↘	600	558	-42	↘	244	210	-34	↘	238	216	-22	↘	118	132	+14	↘	477	449	-28	↘	356	348	-8	↗
Commerce; réparations automobiles, articles domestiques	871	868	-3	↗	75	570	+95	↗	215	192	-23	↘	143	203	+60	↘	117	175	+58	↘	656	676	+20	↗	260	378	+118	
Hôtels, restaurants, cafés	160	170	+10	↗	101	122	+21	↗	51	60	+9	↗	23	21	-2	↗	27	41	+14	↗	109	110	+1	↗	50	62	+12	
Transports et communications	335	430	+95	↗	555	507	-148	↘	96	62	-34	↘	500	388	-112	↘	59	57	-2	↗	39	368	+129	↗	559	445	-114	↘
Activités financières et assurances	549	511	-38	↘	5	6	+1		1	1	0		4	4	0		0	1	+1		548	510	-38	↘	4	5	+1	↗
Immobilier, location et services aux entreprises	282	345	+63	↗	106	168	+62	↗	19	21	+2	↗	53	70	+7	↗	24	77	+53	↗	263	324	+61	↗	87	147	+60	
Administration publique	874	991	+117	↗	237	263	+26	↗	196	211	+15	↗	39	50	+11	↗	2	2	0	↗	78	780	+102	↗	41	52	+11	
Education	17	15	-2		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		17	15	-2		0	0	0	
Santé et action sociale	322	397	+75	↗	386	509	+123	↗	134	144	+10	↗	184	228	+44	↗	68	137	+69	↗	188	253	+65	↗	252	365	+113	
Services collectifs, sociaux et personnels	162	179	+17	↗	45	84	+39	↗	21	39	+18	↗	14	30	+16	↗	10	15	+5	↗	141	140	-1	↗	24	45	+21	
Services domestiques	66	85	+19		44	68	+24		28	40	+12		7	15	+8		9	13	+4		38	45	+7		16	28	+12	
non déterminés	94	461	+367		12	37	+25		1	12	+11		1	7	+6		10	18	+8		92	445	+353		11	25	+14	
TOTAL	5809	6188	+379		1966	4571	+605		1253	1205	-48	↘	1584	1651	+67	↘	1129	1715	+586	↘	4556	4983	+427	↘	713	3366	+653	

Source : IGSS, 31/03/1992 et 31/03/1997

Tendance à la hausse



Tendance à la baisse



Tendance à la stabilité



CRITIQUE DES SOURCES

CRITIQUE DES SOURCES

L'étude de la population active, de l'emploi et du tissu économique de la Ville de Dudelange, a permis de mettre en évidence les limites inhérentes aux différentes sources d'informations disponibles dans l'approche d'une telle problématique :

- 1- lorsqu'elle se situe à un niveau local,
- 2- lorsqu'une part non négligeable de l'emploi est occupée par des frontaliers.

Ces remarques qui ont été mises en évidence dans le traitement de la problématique de l'emploi pour la Ville de Dudelange valent évidemment pour toute étude traitée à un niveau local mais aussi au niveau du pays lorsque l'on sait que le bassin d'emploi du Grand-Duché de Luxembourg dépasse largement les frontières nationales.

1. LES EXIGENCES QUANT À L'APPROCHE DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI AU NIVEAU LOCAL

Aborder la problématique de l'emploi au niveau local exige la connaissance **de deux informations capitales : le lieu de résidence et le lieu de travail de la personne active**. Ces deux informations sont déterminantes pour approcher d'une part la population active (lieu de résidence) et, d'autre part, l'emploi (lieu de travail).

Outre ces deux informations capitales, qui doivent être renseignées à un niveau suffisamment fin pour entreprendre une analyse locale de l'emploi, **des informations socio-démographiques** (âge, sexe, nationalité, statut matrimonial) **et socio-professionnelles** (statut, métier, qualification, employeur et informations y relatives, ancienneté, niveau de formation) doivent être attachées aux personnes actives.

Dans une économie où près de 30 % de l'emploi intérieur est occupé par des frontaliers, la seule connaissance des caractéristiques de la population ayant un emploi et résidant à l'intérieur des frontières ne suffit pas à comprendre les mécanismes liés au marché du travail. Or, comme dans la plupart des autres pays, l'essentiel des informations collectées auprès des personnes actives concerne la population résidente et non l'ensemble des acteurs qui participent à la vie économique du pays.

Une troisième remarque tient à la pertinence de l'information présente dans les différents fichiers qui ont soutenu l'analyse du marché du travail. Cette remarque s'attache plus particulièrement aux informations relatives aux fichiers de nature administrative, lesquels ne visent pas en premier lieu une exploitation statistique des données.

2. LES SOURCES ET LEURS LIMITES

2.1. Les Recensements de Population - STATEC :

Type de fichier : enquête exhaustive

Périodicité : environ tous les dix ans

Champ : population résidante sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg

Type d'exploitation : caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques de la population résidante au lieu de résidence et au lieu de travail, évolution intercensitaire des caractéristiques de la population résidante

Limites : aucune information relative aux travailleurs frontaliers, période intercensitaire trop longue pour saisir au plus près l'évolution des comportements face au marché du travail

2.2. Le fichier de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale - IGSS :

Type de fichier : fichier administratif

Périodicité : photographie mensuelle depuis 1992

Champ : population ayant un emploi au Grand-Duché de Luxembourg et affiliée au système de Sécurité Sociale luxembourgeois

Type d'exploitation : caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques des travailleurs résidents et des travailleurs frontaliers au lieu de résidence et au lieu de travail (avec des réserves pour le lieu de travail), caractéristiques des employeurs (type d'activité, nombre de salariés)

Limites : l'information relative au lieu de travail des personnes actives n'est pas pertinente dans la mesure où elle n'est pas renseignée à l'adresse exacte du lieu de travail mais à l'adresse du siège social ou du ministère auquel ces personnes actives sont rattachées. Aucune information relative au lieu de travail et à l'activité de l'entreprise n'est présente en ce qui concerne les travailleurs indépendants.

Aucune information liée à la qualification et au niveau de formation n'est présente dans le fichier

2.3. L'Enquête Forces de Travail (EFT) - STATEC

Type de fichier : enquête (échantillon $\approx$ 15 000 individus)

Périodicité : annuelle

Champ : population résidant au Grand-Duché de Luxembourg

Type d'exploitation : caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques de la population résidante au lieu de résidence

Limites : aucune information relative aux travailleurs frontaliers, absence d'information sur le lieu de travail, l'échantillon représentatif au niveau national ne permet pas de fournir des informations représentatives à un niveau local très fin

2.4. Le fichier de l'administration de l'emploi - ADEM :

Type de fichier : fichier administratif

Périodicité : photographie mensuelle

Champ : demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'administration de l'emploi

Type d'exploitation : caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques des demandeurs d'emploi, caractéristiques des demandeurs d'emploi face au marché du travail

2.5. Le Répertoire des Entreprises - STATEC :

Type de fichier : banque de données

Périodicité : annuelle

Champ : entreprise considérée comme unité légale (personne physique ou morale) assujettie à la T.V.A. au Grand-Duché de Luxembourg

Type d'exploitation : Distribution des entreprises selon le type d'activité, selon leur localisation, selon leurs effectifs

Limites : l'ensemble des unités légales n'entre pas dans le champ d'observation. Ont été exclues du champ d'observation les activités suivantes : activités agricoles et annexes, autres intermédiations financières, sociétés de gestion d'OPC, location de biens immobiliers, administration publique, enseignement primaire, secondaire et supérieur, médecins, dentistes, vétérinaires, action sociale, activités associatives, art dramatique et musique, autres activités sportives, services domestiques, activités extra-territoriales

3. LES SOURCES LES PLUS APPROPRIÉES

3.1. *L'emploi*

Parmi les sources utilisées et citées auparavant, c'est sans conteste le fichier de l'IGSS qui semble, malgré ses limites, le plus approprié pour aborder la problématique de l'emploi. Ce fichier contient des informations relatives à l'ensemble des personnes exerçant une activité sur le territoire luxembourgeois et affilié au système de sécurité sociale luxembourgeois (résidents et frontaliers).

Toutefois, l'optimisation de ce fichier, qui rappelons le, reste un fichier de nature administrative, devient nécessaire pour comprendre au mieux l'articulation interne du marché de l'emploi local ou national. Outre son aspect exclusivement administratif, ce fichier pourrait dès lors constituer un outil inédit pour l'approche historique et spatiale du marché de l'emploi. Les améliorations à apporter à ce type de fichier passeraient par :

- une précision du lieu de travail pour l'ensemble des personnes actives présentes dans le fichier
- une adjonction de quelques variables pertinentes (qualification, métier)
- une lecture possible de la biographie des personnes actives et des employeurs.

Ainsi complété, ce fichier offrirait un large éventail d'analyses du marché de l'emploi, que ce soit au niveau national, au niveau local, au niveau des entreprises, au niveau des secteurs d'activité, au niveau des actifs résidents, au niveau des actifs frontaliers et à travers le temps.

3.2. *Les demandeurs d'emploi*

Le fichier de l'administration de l'emploi reste, sans conteste, le seul et unique fichier qui permet de comprendre les caractéristiques des demandeurs d'emploi.